



À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Premier ministre éthiopien en visite officielle en Algérie

Le Premier ministre de la République fédérale d'Ethiopie, Haille Mariam Dessalegn Boshe, effectuera samedi une visite officielle de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique un communiqué de la présidence de la République.

P. 28



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



MÉTÉO
18° : ALGER
26° : TAMANRASSET p. 2

Samedi 14 Mars 2015 - 23 jounada al awal 1436 - N° 898 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGERIE-TUNISIE

Le Président Bouteflika reçoit le chef de la diplomatie tunisienne

P. 28



ALGERIE-JORDANIE
Le Chef de l'Etat reçoit le prince jordanien Ali Ibn Al Hussein

P. 28



ALGERIE-ONU
Mme Meslem Si Amer met l'accent à New York sur les progrès réalisés par l'Algérie

P. 9

PROMOTION DES DROITS DE LA FEMME

Mme Meslem Si Amer met l'accent à New York sur les progrès réalisés par l'Algérie

P. 9

MALI, LIBYE, SAHEL, TERRORISME

La diplomatie Algérienne sur tous les fronts

B. Branki

Une intense activité diplomatique a marqué l'actualité politique nationale cette semaine, redonnant à l'Algérie un rôle clé dans la résolution des questions de sécurité régionale et internationale. Dans le dossier malien, qui a bénéficié de toute la sollicitude des institutions nationales, sur hautes instructions du Président Bouteflika, l'Algérie est en train d'écrire une nouvelle page, celle du retour à la paix et la sécurité dans la région. La réunion

d'Alger des factions maliennes a été plébiscitée autant par les acteurs politiques maliens que par les observateurs et les institutions onusiennes. Ce qui a débouché sur un accord historique qui va permettre, a reconnu l'ex-Premier ministre malien, Mara Moussa, « à notre pays de se remettre durablement debout ». Fruit de cette longue tradition diplomatique de l'Algérie, l'accord d'Alger des factions maliennes a redonné espoir à la communauté internationale pour le retour durable de la paix et la sécurité au nord du Mali, passage

obligé du développement social et économique de la région. L'autre important front ouvert par la diplomatie algérienne est celui du retour à la paix et la sécurité en Libye, un pays frère. Un dossier qui mobilise d'ailleurs toute l'énergie de l'Algérie et de sa diplomatie agissante, sous les instructions du chef de l'Etat, pour que ce pays frère retrouve le plus rapidement paix, sécurité et stabilité à l'ombre d'institutions nationales reconnues par toutes les tendances politiques libyennes.

P. 28



Journée mondiale des handicapés

LE SECRÉTAIRE NATIONAL DE L'UNHA, M. REZZAK MOHAMED NABIL, INVITÉ, JEUDI, DU FORUM DE DK NEWS

DES ACQUIS ET BEAUCOUP D'INSUFFISANCES À COMBLER



Défense

Entrée en vigueur le 15 mars de la nouvelle loi fixant la durée du Service national à un an

p. 2

SANTÉ

CHOLESTÉROL
Méfiez-vous de certains aliments

Pages 14-15

EBOLA
10 000 décès en Afrique de l'Ouest

P. 13

FOOTBALL
SEIZIÈMES DE FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS
L'ES Sétif et le MC El Eulma pour faire durer la joie

P. 25

DGSN
122 affaires pénales élucidées par des techniques scientifiques en janvier

P. 11

Météo► **Régions Nord : 18° à Alger**

Temps localement brumeux en début de matinée près des côtes et dans les vallées puis prédominance du soleil en cours de journée. Les vents seront faibles. La mer sera belle à peu agitée.

► **Régions Sud : 26° à Tamanrasset**

Temps voilé à nuageux de l'Extrême Sud vers le Hoggar/Tassili avec quelques faibles pluies locales. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

MOUDJAHIDINE
Zitouni à Tindouf


Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tindouf.

21 AU 24 MARS À TOLGA
Salon international de la datte

La première édition du Salon international de la datte de Biskra, « SIDAB », est organisée du 21 au 24 mars 2015, à Tolga, Biskra par la Chambre de commerce et d'industrie des Zibans (CCI Zibans) et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) sous l'égide du wali de Biskra.

18 MARS, À MARSEILLE
« ROADSHOW MAGHREB »

Organisé par la CCI International PACA, mercredi 18 mars de 9h à 18h, durant ce Roadshow, Réda El Baki, directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF), Charafa Chebani, directrice du pôle CFCIM-Business France à la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM) et Habib Gaïda, directeur général de la Chambre tuniso-française de commerce et d'industrie (CTFCI) présenteront les secteurs « équipements industriels » et « énergies renouvelables » en Algérie, Maroc, Tunisie et vous recevront en rendez-vous B2B.

AUJOURD'HUI À BENI SAF
Conférence de Mohamed Benhamou


Le président du parti El Karama, M. Mohamed Benhamou, animera une conférence sur « L'enseignement, profession ou mission? », aujourd'hui à partir de 11h à la salle Cléopâtre de Beni Saf, wilaya de Ain Témouchent.

CE MATIN AU MÉTRO D'ALGER
Journée d'information de SOS hépatites

L'association nationale SOS Hépatites, organisera ce matin à partir de 9h au niveau du métro d'Alger (station Tafourah), une journée d'information et de sensibilisation.

MOSTAGANEM, DU 20 AU 22 MARS
Services d'appui aux entreprises du Dahra

L'organisation allemande Sequa gGmbH et la CCI du Dahra à Mostaganem/Algérie se sont associés pour mettre à niveau les services d'appui aux entreprises dans la région de Dahra. Les partenaires organiseront un atelier participatif avec les principales organisations intermédiaires et organismes de soutien aux entreprises de la région pour faire un état des lieux des services aux entreprises, mieux coordonner les différents acteurs et échanger des bonnes pratiques.

CE MATIN À 10H30
AU FORUM DE DK NEWS
Conférence sur «La solution aux maladies auto-immunes»

Le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h30, des spécialistes en nutrition et en alimentation pour traiter de sujets d'actualité tels que : Pourquoi grossit-on ?, la nouvelle pyramide alimentaire, l'alimentation sans gluten et la solution aux maladies auto-immunes.

La conférence-débat sera animée par le Dr Ilyes Baghli, président de la Société algérienne de

	Max	Min
Alger	18°	06°
Oran	19°	11°
Annaba	15°	11°
Béjaïa	15°	11°
Tamanrasset	26°	08°

Horaires des prières

Samedi 23 jounada al-oula 1436

Fajr	05:43
Dohr	13:00
Asr	16:15
Maghreb	18:49
Isha	20:08


AGRICULTURE
Nouri à Mascara et Saïda

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Abdellouahab Nouri, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Mascara et Saïda. Au cours de cette visite, le ministre inspectera des exploitations agricoles et d'élevage et s'entretera avec des agriculteurs, éleveurs et industriels de l'agroalimentaire.


CE MATIN AU SIÈGE DE TAJ
Réunion du Bureau politique


Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, présidera ce matin à partir de 10h30 au siège national du parti sis à Dely Ibrahim, l'ouverture des travaux du Bureau politique.


CE MATIN À L'ENP
Lead H-Tech


L'Ecole nationale polytechnique organise ce matin à partir de 8h30, l'événement Lead H-Tech, qui a pour but de solliciter l'esprit de l'innovation et enrichir les connaissances des étudiants.

ANP
Entrée en vigueur demain 15 mars de la nouvelle loi fixant la durée du service national à 1 an


La nouvelle loi relative au service national fixant sa durée à un an, entre en vigueur le 15 mars courant, et concerne le contingent 2014/2 prévu pour être libéré le 15 septembre prochain en vertu de l'ancien code, a annoncé hier, le ministère de la Défense nationale, dans un communiqué. «Conformément aux dispositions de la nouvelle loi relative au Service national, notamment l'article 76 qui stipule, dans son alinéa 2 que les modalités de son application sur les militaires du service national en activité de service à la date de sa publication, sont fixées par voie réglementaire, le ministère de la Défense nationale a promulgué un texte réglementaire sur décision de M. le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, fixant la date du 15 mars 2015 pour la libération du contingent 2014/2, prévu pour être libéré conformément à l'ancien Code le 15 septembre 2015», a-t-on précisé.

DU 16 AU 18 MARS
À RELIZANE
57^e Journées portes ouvertes de la Sûreté nationale


La Direction générale de la Sûreté nationale organisera du 16 au 18 mars au sein de la maison de la Culture de Relizane, la 57^e édition des Journées portes ouvertes de la Sûreté nationale. Au programme : découverte des différents services de police, rencontre avec des cadres de la Sûreté nationale, mais aussi interactivité via les nombreux ateliers qui vous sont proposés. Les visiteurs auront l'occasion d'assister à des ateliers animés par les éléments des différentes directions et services centraux avec la présentation des moyens technologiques modernes utilisés par la Direction générale de la Sûreté nationale. Des circuits d'éducation routière seront installés pour les enfants afin de leur permettre de tester leurs réflexes en conduite. Quant aux jeunes, il auront la possibilité de s'informer sur les métiers de la police, notamment les modalités pour être policier ou agent civil.

ALGÉRIE - MONDE ARABE

Le CMAI souligne la nécessité de criminaliser l'adhésion aux groupes terroristes

La 32^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), tenue mercredi à Alger, a constitué une opportunité pour les pays membres de souligner la nécessité de promulguer de lois criminalisant l'adhésion aux organisations terroristes et de prendre les mesures devant mettre fin à leurs activités relatives à l'apologie de l'extrémisme.

La rencontre d'Alger a également constitué une occasion pour les ministres arabes d'examiner les voies et moyens de renforcer la coordination et la coopération à travers l'échange d'expériences et d'informations sur la lutte antiterroriste et la criminalité et l'établissement d'un partenariat efficient entre tous les acteurs de la société civile pour tarir les sources de financement des groupes terroristes.

Par ailleurs, les propositions formulées par l'Algérie dans ce sens ont été saluées par les participants notamment celles relatives à «l'organisation de colloques au profit des responsables de sécurité des pays arabes, consacrés à l'examen des mesures préventives et à la mise en place de mécanismes permettant l'échange d'informations sur les

groupes terroristes». Parmi ces propositions également «la création d'un comité arabe commun composé de cadres ayant pour mission le suivi des recommandations en vue de dégager une stratégie de lutte antiterroriste».

Ce comité sera composé de cadres compétents qui auront à suivre les recommandations et à saisir les ministères concernés pour moderniser les stratégies élaborées en matière de lutte antiterroriste». L'Algérie a par ailleurs réitéré son appel à la tenue d'une conférence internationale sous l'égide de l'ONU «pour définir le terrorisme et ses sources de financement», soulignant que «plusieurs pays versent secrètement les rançons aux groupes terroristes pour libérer leurs otages».



BELAÏZ :

L'Algérie pour l'installation d'une commission chargée de définir une stratégie de lutte antiterroriste

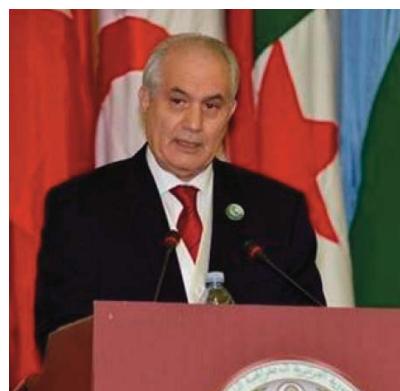
L'Algérie a appelé à l'installation d'une commission arabe chargée du suivi des recommandations approuvées dans le sens de la définition d'une stratégie de lutte antiterroriste.

«Les recommandations et stratégies adoptées dans le cadre des efforts des pays arabes en matière de lutte antiterroriste manquent de suivi et ne sont pas appliquées sur le terrain, d'où la nécessité de créer une commission arabe de suivi de ces recommandations», a déclaré le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz lors d'une conférence de presse animé au terme des travaux de la 32^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI) tenue à Alger.

La commission sera composée de cadres compétents qui auront à «suivre les recommandations et à saisir les ministères concernés pour moderniser les stratégies élaborées en matière de lutte antiterroriste», a poursuivi le ministre.

M. Belaïz a réitéré l'appel de l'Algérie à la tenue d'une conférence internationale sous l'égide de l'ONU «pour définir le terrorisme et ses sources de financement», indiquant que «plusieurs pays paient secrètement les rançons aux groupes terroristes pour libérer leurs otages».

Il a, dans ce cadre, souligné «la nécessité de mettre en place des conventions internationales pour définir le terrorisme», rappelant «la lutte qu'a menée l'Algérie,



seule, contre le terrorisme, au moment où d'autres pays avaient choisi de se positionner en tant qu'observateurs ou assistants au terrorisme. Aujourd'hui, ce sont ces pays-mêmes qui sont touchés par le terrorisme qui n'a ni foi ni loi».

**HABITAT
50%
de l'effectif de
l'administration
centrale
du secteur
sont des femmes**

Plus de 50% de l'effectif de l'administration centrale du secteur de l'habitat sont des femmes, dont 37 occupent des fonctions supérieures.

Selon une fiche technique sur la femme active dans le secteur de l'habitat, sur un total d'effectifs de 472 fonctionnaires en activité auprès de l'administration centrale, le nombre de femmes est de 239 soit un taux de 50,63%.

Les fonctions supérieures assurées par les femmes à l'échelon central se ré-

partissent entre une directrice générale, trois (3) directrices de l'administration centrale, sept (7) directrices d'études, cinq (5) chargées d'études et de synthèses et vingt-et-un (21) sous-directrices de l'administration centrale, est-il précisé.

Selon la même source, 52 femmes assurent des fonctions de responsabilités dont 15 sont à la tête d'organismes importants sous tutelle (CNIC, CNAT, OPGI, et EPIC des villes nouvelles) et des services déconcentrés (DUAC, DEP, DL). Parmi les

**LOUH DEVANT LE PARLEMENT
La réforme de la justice a permis de réduire les erreurs matérielles entachant les jugements**



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux Tayeb Louh a affirmé jeudi à Alger que la réforme de la justice a permis de «réduire» les erreurs matérielles qui entachent les jugements et décisions de justice.

«La réforme du secteur de la Justice a permis de réduire les erreurs matérielles qui entachent parfois les jugements et autres décisions émanant de ce corps», a indiqué M. Louh qui répondait à une question orale d'un membre du Conseil de la nation estimant que la correction d'une faute matérielle ne signifiait pas que la juridiction habilitée en la matière intervenait en vue d'une modification du jugement ou décision entachés». Le législateur «n'a pas arrêté de délais» pour la rectification des erreurs matérielles, a fait savoir le ministre précisant que pour les décisions administratives un délai de deux mois, à compter de la date du jugement, est accordé pour apporter cette correction en raison de l'urgence qu'il y a à les appliquer à la différence de la justice ordinaire.

Pour ce qui est des erreurs matérielles sur les décisions civiles, l'échéance est de 20 jours, selon le ministre pour qui les erreurs matérielles surviennent dans tous les pays du monde.

Quelles soient du fait des justiciables ou des préposés du système judiciaire, ces erreurs sont sans grande importance, a encore considéré le ministre. Il a rappelé les mesures ayant accompagné la réforme de la justice citant l'introduction des technologies de l'information et de la communication, l'informatisation du système judiciaire et la signature et certification électronique. Répondant à un journaliste en marge de la séance, M. Louh a réitéré l'engagement de son secteur à poursuivre le processus de réforme afin de consolider l'indépendance du pouvoir judiciaire et garantir les droits fondamentaux des citoyens.

A propos de la consultation juridique initiée par l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) à l'effet d'un pourvoi contre la légalité de la séance, le ministre a estimé que cette démarche s'inscrivait dans le cadre de la liberté d'expression. Chacun est en droit d'entreprendre les démarches qu'il juge opportunes dans le respect de la Constitution, le gouvernement également, a-t-il dit.

Quant à la commission chargée de la révision et de l'amendement du Code de la famille dans le volet relatif au divorce, le ministre a fait savoir que cette instance sera mise en place et qu'elle agira dans le cadre des orientations du président de la République.

Le président de la République a ordonné au gouvernement «de charger un comité ad hoc de la révision et du réaménagement des articles dudit code relatifs au divorce qui prêtent à interprétation, en vue d'y introduire les clarifications et précisions nécessaires, afin de combler les insuffisances et garantir la protection des droits des deux conjoints et des enfants, ainsi que la préservation de la stabilité de la famille algérienne garante de l'immunité pérenne de notre société contre les déséquilibres et les fléaux».

fonctions supérieures assurées par les femmes au niveau des organismes susmentionnés, il est cité la directrice générale du CNIC, la directrice générale du CNAT, deux directrices d'OPGI et la directrice Ville nouvelle de Bouïnan.

Il est fait mention également de quatre (4) directrices d'urbanisme, de l'architecture et de la construction, de (4) directrices des équipements publics et deux directrices du logement.

APS

POURSUITE DE LA GRÈVE DU CNAPESTE Les élèves et leurs parents préoccupés

La décision du syndicat du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (CNAPESTE) mercredi de poursuivre la grève enclenchée depuis le 16 février dernier, a suscité une grande préoccupation auprès des élèves et de leurs parents, à l'approche des examens de fin de l'année scolaire (2014-2015).

En dépit de la volonté du ministère de maintenir les portes du dialogue ouvertes, la décision du CNAPESTE de poursuivre la grève intervenait mercredi à l'issue de la réunion, en réaction aux réponses «négatives et non convaincantes de la Tutelle sur la plateforme des revendications, à l'exception de celle relative à l'effet rétroactif».

Selon ses responsables, le syndicat reproche au ministère de «ne pas respecter ses engagements convenus dans le cadre des précédents procès-verbaux, dont le dernier en date a été signé avec la fonction publique le 17 février 2014.

Au moment où le Cnapesté s'obstine à poursuivre la grève jusqu'à «satisfaction» de ses revendications, la coordination syndicale du secteur de l'Education nationale a décidé, à l'issue de sa réunion dimanche avec le ministère de l'Education nationale, de suspendre la grève prévue les 10 et 11 mars, après la signature du procès verbal entre les sept syndicats et la Tutelle.

Le procès verbal comprend les réponses du ministère de l'Education nationale aux revendications soumises, le ministère s'engageant à ouvrir le dossier relatif au statut afin d'en corriger les défauts.

À cet effet, il a été décidé de l'installation d'une commission mixte regroupant les représentants du ministère avec les syndicats du secteur pour réviser le statut des travailleurs de l'Education nationale.

Concernant la promotion automatique, le ministère a décidé comme première mesure de convertir les postes de promotion vacants en postes de recrutement, notamment pour la promotion dans les nouveaux postes conformément aux lois en vigueur en attendant de corriger les défauts du statut.

Selon ce qui a été convenu entre le ministère et la CSE, la promotion automatique doit faire l'objet de négociations pour figurer dans le statut qui sera amendé conformément à l'ordonnance présidentielle 03/06 relative à la loi relative à la fonction publique, alors que le Cnapesté appelle à l'application immédiate de la promotion automatique.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit qui a déclaré «refuser le chantage» de certains syndicats qui veulent que tout soit réglé «tout de suite», a proposé la révision du statut en tenant compte des lacunes qu'il renferme, mais en contrepartie de la signature d'une charte d'éthique professionnelle afin de protéger l'école publique algérienne.

Tout en réaffirmant son «engagement» et sa «volonté» pour la recherche de solutions aux problèmes restés en suspens, la ministre a invité les partenaires à faire preuve de «patience», car la résolution de certains problèmes exige, a-t-elle souligné, «du temps et un engagement qui, parfois, dépasse ses prérogatives».

La poursuite du mouvement de grève a suscité la préoccupation des élèves et leurs parents, notamment ceux des classes d'examen, cependant les responsables du secteur ont affirmé que «toutes les mesures ont été prises» pour garantir le déroulement des examens avant les vacances de printemps prévues le 19 mars 2015. Pour sa part, le président de la fédération des associations de parents d'élèves, Khaled Ahmed a estimé que la grève ne servait pas l'intérêt de l'élève, ajoutant que la satisfaction des revendications socioprofessionnelles des enseignants «exige du temps». L'union a exprimé son «indignation» et son «regret» face au recours systématique à la grève pour soulever des revendications, assurant que «des solutions peuvent être trouvées dans le cadre du dialogue et loin de toutes pressions».

Entre autres revendications du Cnapesté figurent la «correction des défauts» contenues dans le statut des travailleurs du secteur de l'éducation sans recourir à sa modification et la promotion systématique des enseignants.

MÉDIAS

L'accréditation d'un correspondant d'un média étranger établie conformément à la réglementation en vigueur

L'accréditation d'un correspondant d'un média étranger est établie «conformément à la réglementation en vigueur», a rappelé jeudi le ministère de la Communication.

«Quelques titres de la presse nationale se sont fait l'écho du non renouvellement de l'accréditation d'un correspondant d'un média de droit étranger, en usant d'arguments dont l'objectif est de tromper l'opinion publique», a indiqué le ministère dans un communiqué.

À ce titre, la direction des médias du ministère de la Communication a rappelé que «l'accréditation, renouvelée annuellement, est établie conformément à la réglementation en vigueur, similaire du reste à celle appliquée dans tous les pays du monde, et ce dans le respect le plus strict du principe de la souveraineté des pays hôtes».

«L'autorité habilitée est en droit de ne pas reconduire le renouvellement de



l'accréditation lorsque le bénéficiaire outrepasse, de par ses agissements, le cadre purement professionnel pour lequel cette accréditation lui a été attribuée», a affirmé la même source.

Le ministère a précisé qu'actuellement, «plus de cent correspondants

de plus de cinquante médias de droit étranger, représentant dix-neuf pays, bénéficient de l'accréditation et exercent, à ce titre, leurs activités librement, dans le respect des lois de la République et des règles de la profession, de l'éthique et de la déontologie».

Les SMA prêts à relever les défis rencontrés

Le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Mohamed Bouallag, a réaffirmé la disponibilité du mouvement à poursuivre les efforts pour relever les défis rencontrés et s'adapter aux développements enregistrés dans les différents domaines.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux de la 28e session du conseil national des SMA, M. Bouallag a précisé que cette rencontre permettrait de «définir la vision, les objectifs et les priorités à la lumière des défis que nous rencontrons aux niveaux national, régional et international».

Parmi ses priorités, le commandant général des SMA a évoqué la nécessi-

saire élaboration d'un système éducatif scout pour développer les programmes et les méthodes, le renforcement de l'action scout et la consolidation de la place des SMA aux niveaux régional et international.

M. Bouallag a, par ailleurs, annoncé la participation d'une délégation des SMA au «jamboree mondial», prévu en juillet au Japon.

Seifeddine Chorafa, représentant du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a, pour sa part, souligné l'intérêt accordé par l'Etat aux SMA eu égard, a-t-il dit, au rôle que ce mouvement accomplit dans la société «en termes d'Éducation des jeunes et de consécration des

préceptes de l'islam et des valeurs nationales et humaines».

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkarid Khomri, a, de son côté, appelé à « dynamiser le mouvement associatif au service de la société tout entière », soulignant la nécessité d'un consensus national pour «préserver la stabilité et les acquis réalisés dans les différents domaines».

Le ministre a exprimé la disponibilité de son département à apporter l'aide nécessaire aux SMA et à établir des relations de partenariat avec ce mouvement et les différents mouvements associatifs.

APS

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE Arrestation de 11 immigrants clandestins et saisie de quantités de denrées alimentaires au sud du pays (MDN)

Onze immigrants clandestins ont été arrêtés et des quantités de denrées alimentaires saisies par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) au sud du pays, dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, a indiqué jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un dé-

tachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire) a saisi, hier 11 mars 2015 un (01) camion, deux (02) motos et une quantité de 4,8 tonnes de diverses denrées alimentaires destinées à la contrebande», a précisé la même source, ajoutant que «d'autre part, des éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel d'In Guezam ont arrêté cinq (05) immigrants clandestins».

«Le même jour et au niveau de la 4^e Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued a saisi 1.600 litres de carburant destinés à la contrebande à bord de charrettes», a-t-elle indiqué, en outre.

«De même, deux autres détachements relevant respectivement des secteurs opérationnels de Ghardaïa et d'Ilizi ont intercepté six (6) immigrants clandestins de différentes nationalités africaines», a conclu la même source.

Une quantité de 200 kg de kif traité saisie à Tlemcen (MDN)

Une quantité de 200 kg de kif traité a été saisie jeudi à Tlemcen par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^e Région militaire) a saisi, hier 12 mars, lors d'une patrouille près de la commune de Bab El Assa, une quantité de 200 ki-

logrammes de kif traité», a précisé la même source.

Un autre détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6ème région militaire) a appréhendé, le même jour, «trois contrebandiers et a saisi un camion, une quantité de 14,200 litres de carburant et un téléphone satellitaire».

Par ailleurs, un détachement relevant du secteur opérationnel de Ghardaïa, (4^e Région militaire) «a appréhendé, pour sa part, onze (11) immigrants clandestins de différentes nationalités africaines», a-t-on ajouté.

Plus de 3.000 mines datant de l'ère coloniale détruites en février 2015

Un total de 3.054 mines datant de l'ère coloniale a été découvert et détruit durant le mois de février 2015 dans le cadre des opérations de déminage menées par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) tout au long des frontières Est et Ouest du pays, a-t-on appris jeudi de source officielle. Au niveau de la 2^e région militaire, 418 mines antipersonnel et 234 mines anti-groupes ont été découvertes et détruites, alors qu'au niveau de la 5^e région militaire, 2.350 mines antipersonnel, 37 mines anti-groupes et 15 mines éclairantes ont été découvertes et détruites, a-t-on précisé.

Ce qui porte le total général des mines découvertes et détruites à la date du 28 février 2015, à 764.590 mines, soit 644.678 mines antipersonnel, 115.217 mines anti-groupes et 4.695 mines éclairantes, a-t-on ajouté.

CRISE LYBIENNE

Selon un analyste : la rencontre d'Alger a permis de jeter les bases d'un dialogue sérieux pour le règlement de la crise libyenne

En abritant la première rencontre à Alger des pourparlers entre les parties libyennes, l'Algérie a réussi le pari de jeter les bases d'un dialogue sérieux pour parvenir à une solution à la crise, a estimé jeudi à Alger l'analyste politique, Salah Saoud.



Cette première rencontre du dialogue constitue «un exploit» pour les Libyens «qui se rendu compte qu'il est temps d'enterrer la hache de guerre», a indiqué dans une déclaration à l'APS l'universitaire et rédacteur en chef de la Revue algérienne des études politiques. Après quatre ans de conflit interne suite au renversement du régime de Mouammar El-Gueddafi, les Libyens se sont rendu compte qu'ils font l'objet de manipulations qui ne servent que des parties étrangères, a estimé M. Saoud. Il a rappelé que l'Algérie a «toujours cru à la solution politi-

tique de la crise libyenne». L'Algérie tend, a-t-il poursuivi, à convaincre toutes les parties en Libye de participer aux pourparlers pour dégager une plateforme devant servir à l'examen des questions en suspens ayant trait au conflit dont «le désarmement des milices, la réorganisation de l'armée et la question de l'intervention étrangère dans ce pays».

Pour le même analyste, «toutes les données présagent aujourd'hui que les Libyens poursuivront leurs consultations tout en sollicitant le soutien de l'Algérie». Cependant, on ne peut comp-

ter seulement sur cette rencontre consultative en l'absence d'un gouvernement national (consensuel, provisoire ou de coalition) devant superviser ce dialogue, a-t-il soutenu.

Le premier round du dialogue inter-libyen a été sanctionné par la Déclaration d'Alger dans laquelle les participants se sont engagés à respecter le processus politique et le dialogue pour le règlement de la crise en Libye.

Ils ont souligné à cette occasion la nécessité de conjuguer les efforts pour lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes».

Réunion inter-libyennes: Mme Mogherini salue les «efforts» de l'Algérie

La Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la Politique de sécurité, Federica Mogherini a salué les «efforts» de l'Algérie pour avoir organisé une réunion inter-libyenne.

Auditionnée mercredi par le Parlement européen, au sujet de la situation instable en Libye et ses conséquences régionales, Mme Mogherini a estimé que même si «parfois certaines initiatives ne font pas la Une des journaux, il faut reconnaître qu'un travail substantiel est mené».

Elle a rappelé aux eurodéputés, réunis en session plénière à Strasbourg depuis le 9 de ce mois, que des chefs de partis et de militants politiques libyens se sont réunis à Alger, mardi et mercredi sur la question. Mme Mogherini a salué, à ce propos, la «reprise» des négociations inter-libyennes sous l'égide de l'Envoyé spécial des Nations unies, Bernardino Leon, et ce, tout en confirmant le soutien de l'UE à ses efforts et son rejet à l'option solution militaire.

Elle n'a pas manqué d'évoquer la prochaine rencontre à Bruxelles réunissant les maires, les élus locaux et régionaux libyens qui sont à même d'accompagner le dialogue politique engagé. La même responsable a rappelé que les crises libyenne et ukrainienne demeurent les premières priorités de son agenda personnel, tout en exprimant sa préoccupation quant à la situation instable en Libye.

Au titre des conséquences de la crise libyenne, Mme Mogherini, a notamment focalisé son intervention sur l'extré-

mite religieux et les flux migratoires, étant donné que la Libye est un point principal de transit vers l'Europe. Dans le même cadre, l'ancienne présidente de la sous-commission des droits de l'homme au Parlement européen, Barbara Lochbihler, a invité l'UE à soutenir «particulièrement» l'Algérie, en tant qu'Etat de la région qui s'efforce de lancer un dialogue politique en Libye.

Evoquant par ailleurs, la politique migratoire de l'UE, Mme Mogherini a recommandé d'avancer dans les consultations sur le nouveau agenda de la politique migratoire de l'UE, de renforcer la protection des frontières, et d'agir dans le cadre de la coopération avec les pays de transit, de la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile ainsi que la coopération avec les pays d'origine dans le cadre du processus de Khartoum, notamment en ce qui concerne la gestion des frontières et le respect des droits de l'homme.

Au sujet du terrorisme, la même responsable a attiré l'attention sur la situation dangereuse en Libye, marquée par l'allégeance de certains groupes terroristes libyens au mouvement terroriste dénommé Daech, le retour des combattants étrangers de Syrie et d'Irak, ainsi que les risques immédiats d'une alliance entre les groupes terroristes Etat islamique (EI) et Boko Haram.

Elle a estimé que cette situation «engendre une grande pression sur les frontières, notamment tunisiennes, algériennes et égyptiennes».

L'Algérie et la Tunisie pour la préservation de l'unité nationale et territoriale de la Libye

Les ministres algérien et tunisien des Affaires étrangères, respectivement Ramtane Lamamra et Taïeb Baccouche ont exprimé, jeudi à Alger, leur souhait de voir la Libye surmonter l'épreuve qu'elle traverse et préserver son unité nationale et territoriale.

L'Algérie «s'emploie actuellement à trouver une issue à la crise en Libye et traite avec les différentes parties libyennes», a déclaré M. Lamamra lors d'une conférence de presse animée conjointement avec son homologue tunisien. Il a, dans ce sens, cité les visites effectuées par certains responsables libyens en Algérie, à l'instar du président du parlement libyen élu ainsi que la participation des différentes formations politiques libyennes à la réunion d'Alger tenue ces deux derniers jours.

A une question sur la position des Gouvernements algérien et tunisien quant à la question de la légitimité en Libye, M. Lamamra a affirmé que «l'Algérie reconnaît comme tels, les Etats et non les Gouvernements».

Après avoir rappelé que l'Algérie avait été chargée, dans le cadre du groupe des pays voisins de la Libye, de la mission de coordination sécuritaire avec tous ces pays voisins, le ministre a indiqué que des contacts existaient entre ces pays et les différents acteurs en Libye, à l'exclusion des

groupes terroristes. L'Algérie a été destinataire d'une invitation de l'Etat du Tchad pour participer à la réunion du groupe des pays voisins de la Libye au niveau ministériel, a-t-il fait savoir.

«Il existe une véritable entente sur les questions de base entre les parties libyennes participant à la réunion d'Alger», a-t-il dit qualifiant cela de «signal positif», d'autant qu'il s'agit de la première réunion de ces parties à Alger.

Pour sa part, le ministre tunisien des Affaires étrangères a salué les efforts consentis par l'Algérie pour trouver une solution pacifique à la crise libyenne, soulignant l'appui de son pays à cette démarche qu'il qualifie de «devoir à l'égard des peuples de la région».

«L'absence d'Etat en Libye nous interpelle pour veiller à la préservation des intérêts des peuples de la région. Il s'agit là d'une responsabilité morale à l'égard du peuple libyen dont la sécurité est étroitement liée à celle de ses voisins», a poursuivi le ministre.

M. Baccouche a affirmé que la Tunisie œuvrait à mettre un terme à la violence en Libye et était favorable aux rencontres entre belligérants, ajoutant que «la paix et la sécurité garantissent un climat propice aux investissements et au développement». «La lutte antiterroriste ne saurait être

L'AXE STRATÉGIQUE ALGER BAMAKO-TUNIS-TRIPOLI-LE CAIRE L'Algérie, une pièce maîtresse dans l'architecture de paix et de sécurité au Maghreb et en Afrique du Nord

Kamel Cherif

Un diplomate américain affirmait, il y a quelque temps, que l'Algérie est considérée par la communauté internationale et les puissances mondiales comme étant le maillon fort et la pièce-maîtresse dans la région du Maghreb et de l'Afrique du Nord et ce, de par son rôle d'avant-gardiste. Il a expliqué que rien ne peut se passer ou se décider dans la région sans que l'Algérie soit consultée. Le statut dont jouit l'Algérie en sa qualité de pays incontournable, consulté et respecté est justifié et confirmé par les événements qui se succèdent. Le poids ainsi que l'influence de l'Algérie par rapport au développement de ces événements ont fait que les puissances mondiales et la communauté internationale se réfèrent inévitablement à l'Algérie. Le mois de mars aura été un mois chargé pour l'Algérie, avec le paraphe par les parties maliennes d'un accord de paix et de réconciliation nationale. Il s'agit d'un accord historique, salué par la communauté internationale. Il est intervenu après cinq rounds d'intenses négociations sous l'égide de l'Algérie. Le processus de rétablissement de la paix et de la sécurité au Mali est soutenu par la communauté internationale qui appuie ainsi les efforts de l'Algérie pour la concrétisation et l'application de cet accord sur le terrain. Il s'agit en fait d'une reconnaissance de la part de la communauté internationale de la position adoptée par l'Algérie, à savoir le rétablissement de la paix par une solution politique loin de toutes interventions militaires. La même approche est suivie pour la Libye dans la mesure où l'Algérie vient de réussir la prouesse de réunir l'ensemble des parties libyennes en conflit. C'est la première fois que toutes les parties, à l'exception des groupes terroristes, acceptent de s'asseoir autour d'une même table et s'engagent pour une solution politique et pacifique loin du langage des armes. Les Libyens voient en la réunion d'Alger un début de solution à un conflit qui menace l'intégrité de ce pays, au moment où la communauté internationale et les pays du voisinage ont qualifié cette première réunion de «pas important vers une solution durable en Libye». En plus du Mali et de la Libye, l'Algérie s'est engagée à accompagner la Tunisie et l'Egypte dans le recouvrement de leur stabilité et la relance de leur économie. Les responsables et dirigeants de ces pays séjournent régulièrement en Algérie. Les présidents tunisien et égyptien avaient déjà effectué récemment des visites d'Etat en Algérie, à l'invitation du chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika. Les commissions mixtes de coopération avec les deux pays étaient réunies dernièrement pour consolider et raffermir les relations bilatérales. En ce sens, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, représente le Président Bouteflika à Sharm El-Cheikh (Egypte) où se tient actuellement une conférence économique internationale en vue de relancer l'économie égyptienne. En somme, il s'agit pour l'Algérie de consolider ses axes stratégiques avec Le Caire, Bamako, Tripoli et Tunis, tout en excluant pas de renforcer sa coopération avec Rabat car l'Algérie se veut un pays leader et avant-gardiste dans la région. Une pièce-maîtresse dans l'architecture de paix et de sécurité au Maghreb et en Afrique du Nord.

menée seulement sur les fronts militaires et sécuritaire, il convient également de garantir les conditions propices au développement», a-t-il ajouté. Dans ce contexte, M. Baccouche a exprimé son souhait de voir l'édification d'un Etat libyen «capable de lutter contre le terrorisme qui le ronge» précisant que le retour du Consul général tunisien à Tripoli «s'inscrit dans le cadre de la préservation des intérêts des deux peuples et ne signifie nullement une reconnaissance d'une partie donnée».

MM. Lamamra et Baccouche ont, par ailleurs, évoqué la question du siège de la Syrie pour le prochain sommet de la Ligue arabe. Dans ce contexte, M. Lamamra a indiqué que l'Algérie «a déjà adopté une position mûrement réfléchie basée sur des assises juridiques».

«L'Algérie estime toujours que cette instance arabe doit être impliquée dans les efforts visant à trouver un règlement à cette crise et prête à dialoguer avec tous les antagonistes en Syrie», a souligné M. Lamamra.

Pour le Chef de la diplomatie tunisienne, «il est temps de passer à autre chose et le cadre arabe est le plus indiqué pour le règlement de la crise syrienne pour barrer la route à toute tentative d'ingérence étrangères dans ce pays arabe».

APS

JOURNÉE MONDIALE DES HANDICAPÉS

LE SECRÉTAIRE NATIONAL DE L'UNION NATIONALE DES HANDICAPÉS ALGÉRIENS (UNHA),
M. REZZAK MOHAMED NABIL, INVITÉ DU FORUM DK NEWS

Des acquis et beaucoup d'insuffisances à combler



La cause du handicap, en Algérie, a remporté de nombreux combats mais de nombreuses insuffisances restent à combler, a indiqué, jeudi, le président de l'Union nationale des handicapés, M. Rezzak Mohamed Nabil.

Sonia Belaïdi

A l'occasion de la Journée mondiale du handicap qui coïncide avec le 14 mars de chaque année, le Forum du quotidien national *DK News*a été une tribune pour porter les revendications de personnes vivantes en situation de handicap.

L'intervenant, lors de cette rencontre, s'est voulu positif et a mis en exergue les nombreux acquis des personnes invalides, à savoir la rentrée en vigueur de la loi stipulant l'insertion professionnelle des handicapés dans les entreprises publiques et privées.

« La loi oblige les sociétés à recruter 1% de personnes handicapées, cependant le quota reste insuffisant », a déclaré le conférencier.

En outre, il a fait savoir qu'une auto-école pour personnes invalides a ouvert ses portes depuis un mois et a enregistré presque 90% d'inscription, précisant, à ce titre, que des concessionnaires de voiture vont importer davantage de voitures adaptées et aménagées aux besoins des invalides.

Pour permettre aux handicapés d'améliorer leur quotidien, un guide pratique dédié à ces derniers sera pro-

chainement présent dans toutes les administrations et établissements de santé et sera distribué à toutes personnes désirant avoir des renseignements sur l'handicap.

Un guide pratique pour les handicapés

Ce guide en question contient de nombreux conseils pratiques qui permettent aux personnes vivant en situation de handicap d'accepter leur situation, de s'insérer socialement et de mieux vivre leur handicap.

Par ailleurs, M. Rezzak a déploré le fait que les infrastructures ne soient pas suffisamment aménagées pour accueillir les handicapés alors que la loi prévoit d'équiper toutes les constructions de rampes adaptées pour les personnes en situation invalidante.

Ainsi, il a regretté le fait que les lois ne soient pas appliquées, compliquant donc l'accès des handicapés aux administrations et autres établissements.

S'agissant des handicaps évitables, l'hôte de *DK News*a appelé à la création d'un programme national de suivi de la femme enceinte pour une bonne prise en charge de cette dernière durant sa grossesse et la naissance afin de détecter d'éventuelles anomalies chez l'enfant conduisant au handicap.

Pour ce faire, il a conseillé une formation adéquate des médecins et l'équipement des structures hospitalières du matériel approprié.

Pour la signature d'une convention avec les kinésithérapeutes

Il a aussi recommandé la signature d'une convention entre le ministère de la Santé et les kinésithérapeutes privés pour plus de facilitations financières à l'adresse de cette frange de la population. Afin de rappeler que les handicapés sont des personnes normales et douées de talent et d'initiatives, le président de l'Union des handicapés a invité l'ensemble de l'assistance à assister à une pièce théâtrale réalisée par des personnes handicapées, le samedi à 16 h au TNA.

Cette pièce traite des difficultés que rencontrent les personnes en situation de handicap au quotidien et entraves sociales et environnementale que subissent ces dernières.

Elle vise à transmettre un message positif pour l'intégration sociale des personnes handicapées et réduire leur stigmatisation et leur marginalisation.

A R E T E N I R . . .

► IL CONTIENT PLUSIEURS TEXTES ET LOIS

Un guide national pour orienter les handicapés

L'Union nationale des handicapés algériens a publié dernièrement un guide national des personnes handicapées qui contient toutes les lois et décrets exécutifs promulgués depuis 2002. Ce guide suivra le handicapé depuis sa naissance et jusqu'à son insertion dans le monde du travail. « On a constaté au sein de l'UNHA que le handicapé connaît mal ses droits. Dans ce cadre, on a réuni l'ensemble des textes qui le concernent dans ce petit bouquin pour l'informer d'une manière simple de ses droits » a indiqué M. Rezzak. Le guide contient d'autres informations à l'image des procédures à suivre pour la déclaration du handicap, les modalités pour

l'acquisition de la carte de handicapé, de la pension, de la carte de sécurité sociale, ainsi que les appareillages et autres accessoires.

► OUVERTURE DE LA 1^{RE} AUTO-ÉCOLE POUR HANDICAPÉS MOTEURS

87 candidats sur la liste d'attente

En collaboration avec le ministère de la Solidarité nationale et la Direction des transports de la wilaya d'Alger, l'Union nationale des handicapées algériens a procédé le mois dernier, à l'ouverture de la première auto-école en Algérie destinée aux handicapés moteurs.

L'auto-école qui connaît un grand succès a d'ores et déjà reçue 87 candidatures. L'acquisition de permis de conduire de type

F, offrira plus d'autonomie aux personnes handicapées.

► Première pièce théâtrale pour personnes handicapées

Pour la première fois depuis l'indépendance, une pièce théâtrale mise en scène et jouée par une troupe de 12 acteurs à besoins spécifiques, sera présentée samedi 14 mars à partir de 16h au Théâtre national algérien. « Cette pièce est le fruit d'une convention signée dernièrement entre l'Union nationale des handicapés algériens et le ministère de la Culture.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'insertion culturelle des personnes à besoins spécifiques.

JOURNÉE MONDIALE DES HANDICAPÉS



SETIF :

Des actions de solidarité et des investissements

La célébration de la Journée nationale des handicapés a été marquée cette année dans la wilaya de Sétif, par l'élaboration d'un programme riche et varié. Les activités marquant cette journée ont été organisées, jeudi dernier, par la direction de l'action sociale et de solidarité à l'école des handicapés visuels jouxtant le stade du 8 Mai 1945.

Azzedine Tiouri

La cérémonie marquant cette journée a débuté en présence du secrétaire général de la wilaya, du Dass et de beaucoup d'invités, par la visite de l'exposition des travaux manuels des enfants résidents à la maison de l'enfance, des différents établissements, des associations, des cellules de solidarité etc.

Dans la grande salle de l'école, des enfants handicapés se sont relayés sur la scène pour interpréter des morceaux de musique et des chants patriotiques, un défilé mettant en exergue l'habit traditionnel arabe, un sketch intitulé "Hadathat El Marouaha" (L'aventure de l'éventail), des danses modernes du genre rap etc. Cette matinée récréative qui s'est déroulée dans une ambiance bon enfant et bien organisée, a été clôturée par la distribution de la Dass de Sétif en faveur des handicapés d'une moto tricycle, une chaise roulante électrique, cinq chaises roulantes manuelles, deux appareils auditifs et dix lunettes optiques pour enfants.

Selon le directeur de l'action sociale et de solidarité, M. Tarfaya

Sebti, lors de son intervention, la wilaya de Sétif compte au total 37 939 handicapés répartis comme suit : 14 134 handicapés physiques, 18 047 mentaux, 2 171 visuels, 2 145 auditifs et 1 442 de multiples handicaps. 7 688 handicapés à 100% bénéficiant de la pension des 4 000 dinars pour un montant total de 36 milliards de centimes. 31 786 bénéficiant des 3 000 dinars, soit une enveloppe financière de 116 milliards de centimes. Il a été distribué 9 963 cartes de nécessiteux sociaux aux bénéficiaires de l'aide de l'Etat.

En 2014, 160 projets de Blanche Algérie ont été attribués pour un montant global de plus de 50 milliards de centimes, ce qui a permis la création de 1 280 postes de travail. Pour la même année, l'insertion des jeunes diplômés a touché 1 509 postes, pour un montant global de 18 milliards de centimes.

La wilaya de Sétif compte 4 centres psycho-pédagogiques pour enfants atteints mentaux, 2 écoles spécialisées pour enfants sourds muets, 4 centres pour enfants, filles et garçons, privés de parents, 3 centres d'assistance à des personnes âgées et handicapées, 3 centres dépendants des associa-

tions "Oiseaux du paradis" de Sétif et "Ibtissama" dans la commune de Béni Ourtilane pour enfants atteints mentaux ainsi que le centre médico-social de l'association des parents des handicapés physiques. On compte également 82 crèches, dont trois du secteur public, accueillant au total 4 557 enfants. Au cours de l'année 2014, 17 crèches ont reçu leur agrément.

L'action de solidarité durant la dernière rentrée scolaire s'est concrétisée par la distribution de 20 000 cartables avec ses fournitures pour une valeur financière de 45 millions de dinars. 138 chaises roulanter, 4 motocycles et 200 lunettes médicales ont été distribuées.

Dans le volet des réalisations, M.Tarfaya annoncera que trois opérations viennent d'être terminées pour un montant global de 18 millions de dinars. Parmi les nouvelles infrastructures, il est à relever l'étude de faisabilité d'un nouveau siège pour la direction de l'action sociale et de solidarité, la réhabilitation du centre spécialisé de rééducation, de l'établissement de l'enfance assistée, filles, de la maison des personnes âgées de Salah Bey.

TISSEMSILT

8 095 personnes handicapées recensées en 2014 dans l'Ouarsenis

Abed Meghit

Comme chaque année le 14 mars, a lieu la Journée nationale des personnes handicapées qui a été marquée ce jeudi dernier, par une série de chants patriotiques, des pièces de théâtre ludiques animées par de jeunes enfants à besoins spécifiques à l'INSFP « Chahid Hamed Abdelwahab Tadj Ed-dine » de Tissemsilt et ceci, en présence des autorités locales, ainsi que des expositions au menu de cette journée inoubliable, dont l'exposition de travaux manuels et des réalisations artistiques effectués par les enfants handicapés de l'école des jeunes sourds muets (EJSM) et du centre médico-psychologique pour handicapés moteurs.

Afin de s'enquérir comme chaque année, des activités et des méthodes pédagogiques offertes aux

enfants handicapés, le chef-lieu de la wilaya, a été le lieu pour ces handicapés d'évaluer leurs expériences et de passer ensemble une journée agréable dans une ambiance conviviale. Signalons aussi, que l'action sociale, une solidarité réelle s'est concrétisée, en permanence à travers des aides, et une prise en charge dans le cadre de l'action sociale du développement social au profit des handicapés, des couches défavorisées, des nécessiteux et des chômeurs.

Il faut savoir que la DAS de Tissemsilt a recensé, en 2014 plus de 8 095 personnes handicapées dont des déficients mentaux, des handicapés moteur, des non-voyants, des sourds-muets et des polyhandicapés. L'Etat leur accorde une allocation de 4 000 DA par mois, pour les invalides à 100% au nombre de 1 384 et 3 000 DA pour ceux qui sont moins atteints.

ENFANTS DÉFICIENTS MENTAUX : Reprise des travaux de réalisation d'un centre médico-pédagogique à Theniet El Had

Les travaux de réalisation d'un centre médico-pédagogique pour enfants déficients mentaux de la ville de Theniet El Had (Tissemsilt) ont repris dernièrement après un arrêt de dix mois, a-t-on appris du directeur de wilaya de l'action sociale et de solidarité. En marge

d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée nationale des personnes handicapées (14 mars), Abderrazek Brima, a souligné que le taux d'avancement de ce projet a atteint les 70 % après avoir accusé un retard pour non-respect des clauses du contrat signé avec l'entreprise réalisatrice, en ce qui concerne les délais de réalisation (1er trimestre 2014).

Par ailleurs, le même responsable a précisé que les services de l'action sociale prennent actuellement en charge plus de 4 000 handicapés, dont plus de 2 400 perçoivent une indemnité forfaitaire de solidarité (IFS) de 3 000 DA, alors que 1 420 handicapés à 100 % perçoivent une allocation de 4 000 DA.

Enfin, 90 handicapés disposent d'équipements roulants. La cérémonie de célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques a été marquée par des activités culturelles et artistiques, animées par des élèves de centres spécialisés, en plus de l'organisation de « Portes ouvertes » et la remise de plus de 30 prothèses à des handicapés moteurs.

BÉJAÏA :

3 structures socio-pédagogiques en faveur des personnes aux besoins spécifiques

Trois conventions-cadres portant sur le financement de projets socio-pédagogiques en faveur des personnes aux besoins spécifiques ont été signés, jeudi à Béjaïa, entre L'Agence de développement social (A.D.S) et des associations locales spécialisées, a-t-on appris auprès de la direction régionale de l'agence. D'un montant de 12 millions DA, cette dotations financière vise la création d'une ferme pédagogique à Aokas et deux centres d'aide par le travail (C.A.T), l'un également à Aokas et l'autre à Seddouk, a-t-on précisé de même source. Les projets ainsi que les associations récipiendaires ont été sélectionnés par une commission ad-hoc de l'agence, sachant que ces structures devraient avoir un impact socio-pédagogique important sur la région, a-t-on ajouté. Ce

centre se voudra à offrir des activités professionnelles et un soutien médico-social aux personnes handicapées qui y seront admises pour leur permettre de gagner en autonomie et de les préparer à une insertion dans une entreprise adaptée ou d'exercer un travail indépendant dans un environnement protégé, a-t-on expliqué. Installée depuis 2006 en tant qu'antenne régionale, regroupant les wilayas de Béjaïa, Jijel, Bordj Bou-Arréridj et Sétif, l'ADS assure plusieurs activités, alliant l'encadrement, les prestations médicales et socio-pédagogiques en faveur de cette frange de la population, prise en charge à bras le corps, au travers de programmes communautaires spécifiques.

APS

EGYPTE

La conférence internationale de Sharm El Sheikh devrait drainer de 10 à 15 milliards de dollars d'investissements

La Conférence internationale sur l'Egypte dont les travaux devaient débuter hier vendredi à Sharm El Sheikh (Egypte) devrait drainer de 10 à 15 milliards de dollars d'investissements indirectes susceptibles de consolider l'économie de l'Egypte, a indiqué le ministre égyptien de l'Investissement, Achraf Salman.

Dans des déclarations à la presse publiées jeudi, le ministre a précisé que «50 projets seront présentés par le Gouvernement concernant les infrastructures, l'habitat, l'énergie, la pétrochimie, les télécommunications et les TIC avec un coût d'investissement de quelque 35 milliards de dollars». M. Salman a indiqué



que «ces projets sont prêts à être mis en œuvre et des mémoires d'entente peuvent être signés durant les trois ou quatre mois qui suivent la conférence».

Les projets devraient drainer de 10 à 15 milliards de dollars d'investissements pour réaliser un taux de croissance du PIB de plus de 7%, a estimé le ministre. La Conférence verra la participation de près

90 pays en présence de Chefs d'Etat et de gouvernement arabes, d'hommes d'affaires et de représentants de plus de 25 organisations régionales et internationales, a déclaré à la presse le porte-parole du ministère égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdelaati.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est arrivé jeudi à Sharm El-Cheikh à la tête d'une importante délégation

gouvernementale. Il représentera le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux travaux de la conférence internationale sur l'Egypte. M. Sellal, qui est accompagné du ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselem Bouchoureb, est également à la conférence les souverains jordanien Abdallah II et bahreïni Hamad Ben Aissa, ainsi que l'Emir de l'Etat du Koweït Cheikh Sabah Al Ahmad Al Sabah et nombre de Premiers ministres arabes et étrangers.

La conférence verra aussi la participation de représentants d'organisations régionales et internationales, à leur tête la Ligue arabe, l'Union européenne (UE), la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI).

L'ALGÉRIE À LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE DE SHARM EL SHEIKH :

Volonté de conforter les relations avec l'Egypte

La participation de l'Algérie à la conférence économique de Sharm El Sheikh prévue du 13 au 15 mars, émane de sa volonté de soutenir l'Egypte et de sa détermination à renforcer ses relations avec ce pays. Le premier ministre Abdelmalek Sellal représente l'Algérie à cette conférence à la tête d'une délégation de haut niveau. Ce rendez-vous économique verra participation de chefs d'Etat, de hauts responsables et d'environ 3000 hommes d'affaires, d'investisseurs de 120 pays et des donateurs régionaux et internationaux, a appris l'APS auprès de la délégation à la conférence.

Ainsi, l'Algérie affiche sa volonté et sa détermination à renforcer ses relations bilatérales avec l'Egypte ainsi que sa solidarité en vue de soutenir la relance économique de ce pays qui fait face à de nombreux défis. Une participation qui reflète également la profondeur des relations entre les deux pays et leur volonté de consolider les liens de fraternité et de coopération pour les hisser aux plus hauts niveaux.

L'Egypte présentera à cette occasion les réformes économiques initiées

notamment pour ce qui est de l'investissement étranger. L'Egypte est le premier client arabe de l'Algérie et le 15e dans le monde avec un volume d'échanges commerciaux de 1,107 milliards de dollars en 2014 dont 575 millions représentent les importations algériennes d'Egypte et 532 millions d'exportations vers ce pays, ajoute la même source. Plusieurs sociétés égyptiennes sont engagées dans plusieurs projets en Algérie dans différents domaines notamment l'Industrie, l'Energie, les travaux publics et les Télécommunications. Les relations algéro-égyptiennes ont enregistré une dynamique caractérisée notamment par l'échange de visites au plus haut niveau.

La visite à Alger, en juin dernier, a consacré la première sortie officielle du président égyptien Abdelfattah Al Sissi qui eut alors des entretiens avec le président de la République Abdelaziz Bouteflika.

«Ma visite en Algérie a pour objectif de dégager une véritable entente et une vision conjointe des intérêts communs et des défis qui se posent aux

deux pays et à la région», avait alors déclaré le président Al Sissi.

Les ministres des deux pays ont échangé des visites dans le cadre de la tradition de concertation et de coordination sur des questions d'intérêt commun notamment arabes et africaines.

Dans le même sillage, la 7e session de la haute commission mixte s'est réunie en novembre 2014 au Caire sous la présidence conjointe du Premier ministre Abdelmalek Sellal et son homologue égyptien Ibrahim Mahlab.

Cette réunion a été sanctionnée par la signature de 17 accords et mémorandum d'entente couvrant plusieurs secteurs dont l'énergie, l'industrie, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

M. Sellal avait alors exprimé la volonté de l'Algérie de construire un axe stratégique entre les deux pays reposant sur une vision claire.

En marge de cette session le Premier ministre a été reçu par le président égyptien Al Sissi auquel il a remis un message du président Bouteflika.

qui est un pôle économique d'importance, qu'il exploitera pour «prospecter les opportunités d'investissements offertes».

Il a, d'autre part, salué la «coopération algéro-britannique en matière de sécurité», assurant que le «terrorisme ne peut freiner le développement économique auquel les deux pays aspirent».

Assurant que «Londres et Alger ont décidé la réanimation de leurs relations bilatérales», il a signalé que son pays œuvre actuellement «pour expliquer aux Britanniques ce qu'est l'Algérie du 21e siècle», dans une démarche visant à «montrer aux Anglais, en général, et aux investisseurs en particulier, la véritable image de l'Algérie».

Il a révélé, à cet effet, que la BBC projette la réalisation d'un film sur l'Algérie, souhaitant que ce projet obtienne l'accord des autorités concernées pour les prises de vue en Algérie. L'ambassadeur britannique a, en outre, exprimé l'intérêt de son pays pour les

«priorités contenues dans le programme quinquennal du gouvernement algérien», relevant, a-t-il dit «la détermination de l'Algérie à activer les rouages du développement économique, par l'élargissement et la diversification de l'investissement à d'autres secteurs hors hydrocarbures, avec d'autres pays». Intervenant à son tour, le président de la Chambre d'industrie et de commerce de Blida a appelé les opérateurs britanniques à venir investir à Blida, et tisser des relations économiques avec ses industriels, affirmant l'intérêt accordé, par l'Algérie, pour le «partenariat économique avec la Grande Bretagne et pour l'expertise de ses opérateurs dans différents domaines».

Il a, en outre, insisté sur l'importance de l'organisation de sessions d'enseignement de l'anglais, au profit des industriels, car c'est une langue internationale qui les aidera dans l'obtention de contrats avec des partenaires étrangers.

L'ambassadeur britannique s'est réuni, à

ALGÉRIE-TUNISIE Poursuivre les concertations sur le développement de la bande frontalière

Le wali de Souk Ahras, Saad Agoudjil et Taïhar Matmati, gouverneur de Kef (Tunisie) ont convenu mercredi de poursuivre les concertations autour des formules de développement de la bande frontalière entre les deux wilayas.

Des propositions ont été présentées dans sept secteurs (agriculture, emploi, formation, forêts, tourisme, artisanat et enseignement supérieur) au cours de la réunion tenue au siège de la wilaya de Souk Ahras en présence du consul algérien au Kef et consul tunisien à Annaba et des responsables locaux des deux wilayas. Les deux responsables se sont accordés à mettre en œuvre certaines propositions relevant de leurs compétences et d'élèver les autres propositions à la commission ministérielle commune supérieure.

Il a été procédé à l'occasion à la création de quatre commissions communes de «commerce et industrie», «agriculture et développement durable», «infrastructure de base, transport et réseau» et de «l'action scolaire, sanitaire et végétale».

La coopération dans les domaines de l'environnement, les forêts, l'agriculture et la lutte contre la pollution a été également abordée outre la proposition de création d'espaces et expositions sur l'artisanat traditionnel à Souk Ahras et au Kef et le jumelage des chambres du commerce et de l'industrie des deux collectivités locales et d'échanges entre les hommes d'affaires.

Il a également question de la coopération dans les secteurs de l'action sociale, la culture, le sport et l'organisation de camps d'été.

Dans un point de presse, le gouverneur du Kef M. Matmati a indiqué que l'objectif de la rencontre est d'instaurer une dynamique de développement entre les deux wilayas sur tous les plans en application des instructions des ministres de l'Intérieur des pays au cours de leur rencontre en marge de la commémoration des événements de Sakiet Sidi Youssef.

Il a également estimé que cette coopération doit prendre une dimension «horizontale» pour le développement des services de transport par voie ferroviaire entre les deux pays, l'engagement de projets communs et la création de banques communes.

M. Matmati a fait part à l'occasion de la demande des habitants de Sakiet Sidi Youssef de raccorder leur localité au réseau de gaz naturel algérien.

De son côté, le wali de Souk Ahras M. Agoudjil a insisté sur la teneur économique à donner à cette coopération. Il a également inscrit la rencontre dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des chefs d'Etat des deux pays MM. Abdelaziz Bouteflika et Béji Caïd Essebsi.

ALGÉRIE- ROYAUME UNI

La coopération économique avec l'Algérie, un objectif stratégique

La «coopération économique avec l'Algérie est un objectif stratégique pour notre pays, au vu des grandes opportunités et capacités disponibles», a assuré, jeudi à Blida, l'ambassadeur de Grande-Bretagne en Algérie, M. Andrew Nobles.

«L'Algérie est un pays doté d'importantes opportunités économiques, c'est pour cela que nous œuvrons pour un partenariat multiséctoriel, surtout depuis la visite du Premier ministre britannique, David Cameron, en janvier dernier», a indiqué M. Nobles, lors d'une rencontre avec le président de la

Chambre d'industrie et de commerce de Blida, Riadh Amour, et un nombre d'industriels locaux.

Soulignant que son pays est «très intéressé par l'investissement en Algérie», l'ambassadeur britannique a réitéré que la règle des 51/49 «ne représente aucunement une contrainte pour nous». Il a ajouté qu'il s'agit, pour lui, de la première visite du genre à Blida,

assurant que «Londres et Alger ont décidé la réanimation de leurs relations bilatérales», il a signalé que son pays œuvre actuellement «pour expliquer aux Britanniques ce qu'est l'Algérie du 21e siècle», dans une démarche visant à «montrer aux Anglais, en général, et aux investisseurs en particulier, la véritable image de l'Algérie».

Il a révélé, à cet effet, que la BBC projette la réalisation d'un film sur l'Algérie, souhaitant que ce projet obtienne l'accord des autorités concernées pour les prises de vue en Algérie. L'ambassadeur britannique a, en outre, exprimé l'intérêt de son pays pour les



l'occasion, avec le président et les membres du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja, englobant actuellement 1.037 entreprises privées dans différents secteurs de production, dotées d'un chiffre d'affaires global de 700 milliards de DA, et employant 80.000 travailleurs.

APS

ALGÉRIE-FRANCE

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

L'Algérie et la France pour un nouveau programme de partenariat

L'Algérie et la France «se sont mises» d'accord pour amorcer un nouveau programme de partenariat dans le domaine de la formation et l'enseignement professionnels, par la mise en place de «plusieurs centres d'excellence» dans différents secteurs, a indiqué, jeudi un communiqué du ministère.

A l'issue de l'audience accordée par le ministre de la Formation et l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, à l'ambassadeur de France, Bernard Emié, «les deux parties se sont mises d'accord pour la mise en place, de plusieurs centres d'excellence, notamment, dans les métiers de l'agriculture, de la mécanique, de l'audiovisuel et du transport», afin d'amorcer un nouveau programme de partenariat, est-il souligné.

M. Bedoui a exprimé à cette occasion, son «souhait» de faire bénéficier son secteur d'un appui méthodologique au management et à l'in-



génierie du cursus de l'enseignement professionnel, ainsi que d'actions de jumelage entre instituts similaires.

L'ambassadeur de France a, pour sa part, exprimé sa «disponibilité» à insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale, dans ce domaine, en «soutien au programme d'investissement qui lie les firmes des deux pays».

Par la même occasion, les deux parties se «sont félicitées de la convention pour la mise en place d'un centre d'excellence dans les métiers de l'énergie et de l'électricité,

signée à Paris, le 4 décembre 2014, lors de la tenue du Comité interministériel de haut niveau avec la firme Schneider Electric Algérie et le ministère français de l'Education pour la mise en place d'un centre d'excellence des métiers de l'énergie et de l'électricité.

La rencontre entre MM. Bedoui et Emié, qui s'est tenue à l'Institut national de la formation et de l'enseignement professionnels a porté en outre, sur les relations bilatérales entre les deux pays, notamment, sur le partenariat et les échanges dans ce secteur.

Création de l'Académie des sciences et des technologies, objet de discussions entre M. Mebarki et M^{me} Brechignac

Les modalités de la création de l'Académie des sciences et des technologies en Algérie ont été, jeudi, au centre de discussions entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki et la secrétaire perpétuelle de l'Académie française des sciences, Catherine Brechignac.

Les deux parties ont passé en revue l'ensemble des aspects liés à la création de cette institution et en particulier aux critères de recevabilité et d'admissibilité à la formation du noyau fondateur de l'Académie algérienne ainsi que la constitution du jury international, indique un communiqué du ministère.

Le ministre a informé, à cette occasion, son invité sur l'état d'avancement dudit projet, avant de s'entendre sur l'importance de «l'autonomie totale de l'Académie, de la qualité et l'excellence scientifique, de l'objectivité des critères de recevabilité et de la transparence dans la démarche», ajoute-t-on de même source.

Ils ont convenu également sur la nécessité de l'adoption d'une démarche transparente, à travers l'organisation d'une «large campagne d'information», en direction de la communauté scientifique et universitaire dès que le décret de création est signé.

Les modalités de création de l'Académie des sciences et de la technologie examinées à Alger

Les discussions ont porté, notamment, sur les aspects relatifs aux critères de présélection des candidats à la formation du noyau fondateurs de l'Académie algérienne des sciences et de la technologie, ainsi que la constitution du jury international.

«Cette réunion nous a permis d'aborder et de discuter sur les différends, points relatifs à la création de cette académie», a indiqué M. Mebarki à la presse, à l'issue de cette réunion, rappelant que «le dossier de cette académie a été déjà présenté et approuvé par le gouvernement et n'attend que la promulgation du décret présidentiel».

Il a souligné, en outre, que «des critères du mérite basés sur l'excellence académique et scientifique sont les seules conditions d'accès à cette haute autorité scientifique»,

précisant que ces critères d'accès sont fixés par des membres d'académies reconnues mondialement, à l'exemple de la Suède, de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Pour sa part, M^{me} Brechignac, dont la visite s'inscrit dans la mise en œuvre et du suivi du mémorandum d'entente et de coopération algéro-français, signé en septembre 2014, a précisé que «il but est d'avancer dans la création de cette académie».

Elle a ajouté que les entretiens avaient porté aussi sur les critères de faire partie de cette institution ainsi que la constitution du jury.

Le gouvernement a donné son feu vert pour la création de l'Académie des sciences et de la technologie, avait annoncé samedi dernier M. Mebarki lors de la conférence natio-

nale des universités, soulignant que cette académie constituera un «espace autonome et de haute compétence qui servira de pont avec les autres académies du monde».

En attendant la promulgation du décret présidentiel relatif à la création de cette académie, il avait précisé que le statut proposé au gouvernement prévoyait, entre autres, «la constitution d'un noyau fondateur composé d'une cinquantaine d'académiciens».

Il a ajouté que les entretiens avaient porté aussi sur les critères de faire partie de cette institution ainsi que la constitution du jury.

Le gouvernement a donné son feu vert pour la création de l'Académie des sciences et de la technologie, avait annoncé samedi dernier M. Mebarki lors de la conférence natio-



ALGÉRIE-ONU

M^{me} Meslem Si Amer met l'accent à new york sur les progrès réalisés par l'Algérie en matière de promotion des droits de la femme

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer a mis l'accent à New York sur les progrès réalisés par l'Algérie en matière de promotion des droits de la femme et de son autonomisation, a-t-on appris auprès de la mission permanente algérienne aux Nations unies.

Mme Meslem Si Amer a prononcé un discours dans le cadre de sa participation du 9 au 12 mars aux travaux de la 59e session de la commission de la condition de la femme qui se déroulent au siège des Nations unies à New York. Au cours du débat général de cette session, M^{me} la ministre a prononcé un discours aux termes duquel elle a souligné les politiques et stratégies mises en place par le gouvernement algérien visant notamment la poursuite des efforts pour l'éducation de la fille, l'amélioration de l'accès des femmes au marché du travail ainsi que la promotion de sa participation à la prise de décision politique.

En outre, M^{me} Meslem a affirmé que l'expérience de l'Algérie dans le domaine de la protection et de la promotion des droits des femmes pouvait servir de référence à d'autres pays de la région et dans le monde, en faisant savoir que des améliorations substantielles avaient été introduites dans l'arsenal juridique algérien relatif aux droits des femmes.

Dans ce cadre, elle a passé en revue le cadre législatif et institutionnel en vigueur pour la protection de la femme et la lutte contre la violence à son égard, notamment à la suite des amendements introduits dans le code de la famille, le code de la nationalité et le code pénal, en s'attelant également à mettre en avant l'expérience algérienne en matière de protection des femmes ayant la garde des enfants mineurs.

Par ailleurs, M^{me} la ministre a lancé un appel en direction de la communauté internationale en vue de redoubler d'efforts et de rester unis en vue de faire face au terrorisme transnational, non sans rappeler que l'Algérie avait souffert des affres de ce phénomène durant la décennie noire et pendant laquelle la femme algérienne a résisté avec force.

Enfin, M^{me} Meslem Si Amer a réaffirmé l'importance du renforcement de la coopération internationale et régionale et la nécessité de l'intensification des échanges d'expériences et de bonne pratique en vue de promouvoir la condition de la femme au sein de la société.

En marge de sa participation aux travaux de la 59^e session de la commission de la condition de la femme, M^{me} Meslem Si Amer a eu des rencontres bilatérales avec ses homologues de la Suède, du Brésil et de l'Afrique du Sud.

Ces entretiens ont porté essentiellement sur les voies et moyens permettant de renforcer la coopération bilatérale ainsi que l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de protection et de promotion des droits des femmes. Par ailleurs, M^{me} la ministre a participé à trois réunions thématiques organisées conjointement par l'Algérie, l'ONU-Femme et d'autres pays, portant respectivement sur «les femmes et le leadership politique», «la réforme des lois de nationalité qui sont discriminatoires à l'égard des femmes», «la formation des futurs leaders de l'Afrique parmi les jeunes femmes et les filles» et «les femmes dans les cas de transition dans la région arabe».

Ces réunions ont été marquées par de riches débats interactifs au cours desquels la ministre a présenté l'expérience algérienne dans le domaine de la protection et de la promotion des droits des femmes, en mettant l'accent sur les progrès substantiels réalisés par l'Algérie en la matière et du rôle de leader qu'elle a acquis du fait de ces progrès.

Durant ses interventions, M^{me} Meslem a fait état de l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme, en rappelant que l'Algérie a fait face seule aux affres de ce fléau et qu'en dépit des conséquences dramatiques de cette période, la femme algérienne s'en est sortie pleinement victorieuse. Elle a ajouté que les progrès réalisés après cette période en matière des droits des femmes, sous l'impulsion de la volonté politique du Président de la République, Abd-elaziz Bouteflika avaient permis à l'Algérie de devenir une référence en la matière et d'occuper une place de leader dans le monde arabe.

Bordj Bou-Arreridj célèbre «Amenzou-n-Tefsut» ou «Chaw Rabie»

Depuis une semaine, les femmes bordjiennes s'activent à préparer les gâteaux de circonstance, les hommes font le marché pour préparer les objets nécessaires et les enfants s'impatientent en attendant l'événement. Quel est cet événement qui ne figure pas dans la liste des fêtes nationales et religieuses et qui fait réagir, chaque année, les gens de toute la région des Bibans de cette manière ?

Chaw Rabie ou Amenzou n Tefsut, (début du printemps) est une fête spécifique de la wilaya de Bordj Bou-Arreridj. Il est vrai que le début de la célébration du printemps est inconnu. Cela doit remonter à la nuit des temps.

Fini le froid avec son lot de neige, de pluie et grêle qui oblige les gens à rester cloîtrés chez eux. Comme il s'agit d'une région paysanne principalement, on comprend le plaisir des habitants à profiter des premières lueurs de soleil.

Des paniers en paille, tissés à la main, de toutes les formes, sont portés par des petits et des femmes contenant des confiseries, des gâteaux, des bonbons, des chocolats, ...

Une fois arrivée sur les lieux, des jeux sont élaborés et surtout celui de se rouler dans l'herbe. Agilez tefsut est à la gloire des déesses de la nature. Les familles passent toute la journée en plein air et se nourrissent des plats préparés la veille. Ces plats préparés uniquement pour cette occasion, l'on retient en premier lieu, lambardja, une galette aux dattes écrasées fourrée entre deux couches de galette, bien pétrie et cuite sur un tajine d'argile.

Le deuxième plat, mangé dans la soirée au dinner la zerga, galette émincée et baignant dans le beurre et le lait, ou encore la galette au jaune d'œuf et pour d'autres du chwchiw, du couscous avec des herbes ramassées le jour même dans les champs. Après le dîner d'ouverture et l'accueil coloré de Tafsut, la saison démarre par une période de dix jours dénommée les journées rouges tizeggaghine.

MÉDÉA 17 nouveaux projets d'investissement agréés par le Calpiref



Dix-sept (17) nouveaux projets d'investissement ont été validés à Médéa par le Comité local d'assistance à la localisation, la promotion de l'investissement et la régulation du foncier (Calpiref), sur un total de 23 projets examinés mars courant par le Comité, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement.

Ces nouveaux projets couvrent, selon Lotfi Rezzoug, les domaines de l'agro-alimentaire, les services et la petite industrie de transformation et la récupération, et devraient générer, une fois opérationnels, pas moins de 1000 emplois directs et autant d'offres d'emplois assurées en aval des projets en question, a-t-il expliqué.

Parmi les projets ayant obtenu le quitus du Calpiref, le même responsable a évoqué un projet de fabrication d'engrangements organiques et une unité de récupération et transformation de papier et de plastique, qui seront implantés respectivement à Boughezoul et Berrouaghia.

D'autres projets consistant en la réalisation de complexes avicoles, localisés à Zoubiria et Chahbounia, ainsi que des infrastructures hôtelières et touristiques, prévues au centre-ville de Médéa et sa périphérie, figurent également parmi les dossiers d'investissements agréés par le Calpiref, a, par ailleurs, souligné M. Rezzoug.

AÏN TÉMOUCHENT

Projet Aquapêche 2020 : 10 opérations pour booster le secteur de la pêche dans la wilaya

Pas moins de 10 opérations de développement du secteur de la pêche sont inscrites dans le programme d'équipement public de la wilaya d'Aïn Temouchent dans le cadre du projet Aquapêche 2020.

Ce programme d'équipement public, qualifié de conséquent, porte notamment, sur l'étude, l'aménagement et la viabilisation d'une zone d'activités à Sbââa dans la commune de M'said, la réalisation et l'équipement d'une halle à marée à Bouzedjar dont l'étude a été notifiée, ainsi que l'étude, la réalisation et l'équipement d'une annexe de l'agence nationale du développement durable de la pêche à Bouzedjar.

Des antennes de pêche avec logements d'astreinte à Beni Saf et Oualhaça sont également prévus.

Inscrit en étude pour la plupart des opérations en 2015, et en réalisation en 2016, le programme porte également sur des actions prévues à l'école de formation aux techniques de pêche et d'aquaculture de Beni Saf, notamment



la réalisation et l'équipement d'un centre de sécurité maritime, un atelier de mécanique générale et de soudure et une salle de navigation pêche, outre un atelier d'aquaculture marine, ajoute-ton.

Rappelons que la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Aïn Temouchent a proposé, parallèlement, l'inscription de 547 projets de développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture dans le cadre du projet Aquapêche 2020 initié par le ministère de tutelle.

Trois volets importants pour cette action de développement ont été inscrits, à savoir l'acquisition et le renouvellement des unités de pêche, l'investissement en aquaculture et l'investissement d'accompagnement.

Il s'agit, entre autres, de l'acquisition de nouvelles unités de pêche artisanale (100), le renouvellement d'unités de pêche (134), la réhabilitation d'autres unités (15), crédit de campagne de la sardine (150), projets d'aquaculture (21) et projets de soutien (127). Par ailleurs, un projet de conchyliculture, trois pour la réalisation de fermes d'élevage de poissons d'eau douce en étangs et 17 pour la pisciculture marine en cages flottantes, figurent dans cette opération.

Notons, enfin, l'acquisition de deux camions ateliers, 19 camions frigorifiques, 95 motocycles isothermes, un centre d'expédition, deux chantiers navals, deux unités de conserverie et la réhabilitation de trois conserveries, ainsi que trois unités de vente de matériels de pêche.

JIJEL

L'école des enfants handicapés auditifs prochainement équipée en appareillages modernes

L'école des enfants handicapés auditifs (E.E.H.A) de Jijel sera prochainement équipée d'un appareillage de haute technologie pour les jeunes pensionnaires de cet établissement relevant du ministère de la Solidarité nationale, a-t-on appris, jeudi, des responsables de cette école.

Le matériel fonctionnant en infrarouge dont devrait disposer cette école qui compte plus d'une centaine de jeunes atteints de surdité et mutité viendra suppléer le traditionnel "svag", un système permettant la transmission de la voix pour la rééducation des sourds et des troubles de la parole, a indiqué un responsable en marge d'une manifestation organisée pour marquer la Journée nationale des personnes handicapées célébrée le 14 mars.

L'école qui s'est installée au lieu-dit "40 ha", sur les hauteurs de la ville de Jijel après avoir occupé pendant plusieurs années une bâtie ayant servi d'école de formation paramédicale est

un établissement à vocation pédagogique et éducative et dispense un programme conforme à celui de l'Education nationale.

Les objectifs assignés à cet établissement qui reçoit des pensionnaires de plusieurs localités de la wilaya sont notamment l'épanouissement, l'autonomie et l'intégration de l'enfant sourd, le développement de la communication, l'acquisition des différents types de langage (écrit, oral et langue des signes), l'acquisition d'un niveau scolaire équivalent au BEM et plus et enfin, une préformation professionnelle pour une éventuelle intégration dans un centre de formation professionnelle et d'apprentissage et une vie professionnelle, ont indiqué les responsables de l'école.

L'encadrement est assuré par un staff technique composé d'une équipe pluridisciplinaire (psychologues cliniciennes, psychopédagogue, orthophoniste, professeurs d'enseignement spécialisé, maîtres d'enseignement spécialisés, éducateurs, infirmiers).



Au cours de cette manifestation organisée à la maison de la Culture Omar Oussedik en présence des autorités de la wilaya, des cadres de la Solidarité nationale et des parents de jeunes handicapés, un riche programme culturel et artistique a été présenté, permettant ainsi au public de découvrir les capacités et facultés de cette frange sociale.

Des équipements et appareillages (fauteuils roulants, bâquilles, etc.) ont été notamment remis à des handicapés.

TIARET

15.500 ha réservés à la création d'exploitations agricoles



Quelque 15.500 ha ont été réservés pour la création d'exploitations agricoles dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Cette superficie représente la deuxième tranche des terres réservées par la wilaya au titre des lois 83/16 et 87/19 et 10/03 portant sur des terrains agricoles destinés à l'investissement. Ces terres destinées aux investisseurs de différentes wilayas du pays sont situées dans la commune de Sidi Abderrahmane (850 ha), Chéhima (2160 ha) et Rechaigua (12490 ha). La journée de ce jeudi a été fixée comme dernier délai pour la réception des dossiers pour bénéficier de ces terres. Ces dos-

siers seront étudiés par une commission de wilaya qui devra distribuer ces terres aux demandeurs réunissant les conditions fixées par les lois précitées. La première tranche de cette opération a concerné une superficie de 76.000 ha au niveau de huit périmètres agricoles des communes de Sidi Abderrahmane, Sirghine, Chéhima, Ain Dhab et Rechaigua.

Le chef du service de l'investissement et d'appui agricoles de la DSA a souligné que ces terres sont réservées aux investisseurs disposant de moyens financiers alors qu'une partie sera destinée aux jeunes de la région.

APS

ALGER : IL TUE SON FRÈRE

14 ans de réclusion criminelle

Rachid âgé de 36 ans, a été jugé, une première fois en ce mois de mars 2015, par le tribunal criminel d'Alger. Reconnu coupable du meurtre de son frère, il est condamné à 14 ans de réclusion criminelle.

A.Ferrag

En ce jour fatidique lorsque Karim s'attaqua à son père, armé d'un couteau, son frère Rachid tourna l'arme contre celui-ci et lui assène un coup mortel au cœur.

Arrêté quelques moments après par



les éléments de police judiciaire puis présenté au tribunal d'Alger, au box des accusés, Rachid reconnaît tous les faits retenus contre lui.

Le représentant du ministère public, dans son réquisitoire a refait lecture de l'arrêt de renvoi judiciaire avant de rappeler à l'accusé la gravité de son geste. Pour cela, il requiert 16 ans de réclusion criminelle à l'encontre de Rachid.

L'avocat de la défense intervient à son tour : « Mon client a reconnu son acte, il ne voulait pas tuer son frère la preuve un seul coup a été malheureusement fatal, je demande, en conséquence, de lui accorder les circonstances atténuantes. »

Après délibérations, la cour a condamné Rachid à 14 ans de réclusion criminelle.

AÏN DEFLA

Le directeur de l'éducation encourage les professeurs innovateurs

Salim Ben

Le ministère de l'Education a tenu sa promesse, en récompensant les professeurs innovateurs du pays qui ont réalisé des méthodes et procédés scientifiques et éducatives pour les élèves des trois paliers.

Effectivement, ce mois passé, la ministre de l'Education, Benghabrit a récompensé plusieurs professeurs innovateurs dans la recherche scientifique et édu-

cative, au niveau du lycée Omar Racem à Alger, en présence des premiers responsables de la wilaya d'Alger. 14 professeurs créateurs, ont été primés, dont huit en catégorie des mathématique et physique, trois en littérature et trois dans la catégorie du préscolaire.

Cette journée a pour objectif de valoriser la capacité de recherche et d'innovation du système éducatif. La ministre a encouragé ces professeurs innovateurs et leur a affirmé que leur devoir est de continuer dans la recherche

afin de faire entrer l'école dans l'ère du numérique. Hadj Bourargua d'Aïn Defla, Sebib Laradj, de Tlemcen, Guezouri Abdelkader et Mégoui d'Oran, M^{me} Djabali d'Alger et Mohamed d'Adrar et d'autres, étaient tous heureux par cette considération de la part de la ministre.

Le représentant d'Aïn Defla, le professeur de maths, Hadj Bourargua Mohamed, a développé une plateforme d'une série de logiciels avec un contenu pédagogiques destinée aux enseignants et aux élèves du moyen qui

vont permettre d'avoir une série de leçons des maths appliqués par un système de présentation très facile et attrayant à suivre et à adopter.

Le directeur de l'éducation d'Aïn Defla, Teboune Mahmoud Faouzi, quant à lui a honoré ce professeur par une attestation d'honneur et de mérite et a fait appel à tous les enseignants innovateurs de la wilaya de redoubler d'efforts pour aider les élèves à réussir et améliorer la qualité de l'enseignement.

DGSN 122 affaires pénales élucidées par des techniques scientifiques en janvier

Les services de police judiciaire relevant de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) ont élucidé 122 affaires pénales en janvier grâce à des techniques scientifiques, a indiqué jeudi un communiqué de la DGSN. 122 affaires pénales liées à des atteintes aux personnes et aux biens ont été traitées à travers des techniques d'analyse des empreintes suivant le système d'identification automatique par empreintes digitales (AFIS), dont 25 affaires élucidées par des experts spécialisés en identification automatique par empreintes digitales relevant du laboratoire central de la police scientifique et technique de Chateauneuf. La Direction de l'information et des relations publiques à la DGSN a souligné que «ces résultats positifs» avaient été réalisés grâce aux techniques modernes adoptées par la direction pour faire face à toute forme de criminalité.

La DGSN a appelé le citoyen à coopérer «de manière effective» avec les services de police pour assurer les bases d'une action sécuritaire commune, précisant que les services de Sécurité nationale restent mobilisés H/24 pour prendre en charge les réclamations via le numéro vert 15-48.

La société entière est appelée à lutter contre la toxicomanie

La lutte contre le fléau de la toxicomanie devrait impliquer «toutes les franges de la société», a estimé, jeudi à Blida, le directeur de l'orientation religieuse et de l'enseignement coranique au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Idir Mechmene.

«La société, dans toutes ses composantes, est appelée à protéger ses membres contre les dangers qui les guettent, du fait de la consommation des drogues», a insisté M. Mechmene dans une allocution lue, au nom du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, à l'ouverture d'une journée de sensibilisation, sur les drogues et la toxicomanie, organisée par l'université Saâd-Daoud-Habib.

Il a qualifié ce fléau de «phénomène transcontinental très dangereux, menaçant la sécurité et la stabilité du pays», estimant que ce fléau «s'amplifie et ronge notre société de jour en jour, avec le concours de dangereux courtiers, au seuil service de leurs intérêts matériels».

Le représentant au ministère des Affaires religieuses a appelé à la «sensibilisation permanente de toutes les composantes de la société, dont les jeunes notamment, qui sont l'avenir du pays».

Il a rappelé, à cet égard, que l'islam interdit la consommation de tout produit qui pourrait nuire à la santé des citoyens, les ruiner matériellement et mener à la dislocation de sa famille.

Dans une intervention, le Pr Oukili, chef du service des maladies psychia-



triques au CHU Franz Fanon de Blida, a déclaré que la «toxicomanie n'est pas une maladie, mais un comportement négatif de la part de la personne concernée, qui peut causer des maladies chroniques, dont la plus dangereuse est la schizophrénie, qui est une sorte de +cancer de l'esprit+», a-t-il observé.

La sensibilisation tous azimuts et par tous les moyens contre ce fléau destructeur est d'une importance capitale, a-t-il ajouté, mettant en exergue les efforts de l'Etat en la matière, à travers ses forces de sécurité, d'un côté, et les structures médicales dédiées au traitement des toxicomanes, de l'autre.

Le premier centre médical pour le traitement de la toxicomanie a été créé au CHU Franz Fanon, a rappelé, à cet égard, le Pr Oukili.

LAGHOUAT

2 morts dans un accident de la route près de la ville

Deux (2) personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu jeudi dans la région de Hamda, près de la ville de Laghouat, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Ce drame s'est produit sur la RN-23, suite à une collision entre un véhicule touristique et un camion semi-remorque causant la mort sur le coup de deux occupants du véhicule (43-45 ans), selon la même source. Les corps des deux victimes ont été transportés à la morgue de l'hôpital H'mida Ben Ajila de Laghouat, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes de l'accident.

BÉJAÏA :

Bloquée depuis 16 jours, la voie ferrée est rouverte

Le trafic sur la voie ferrée de la wilaya de Béjaïa, reliant Béjaïa à Béni-Mansour sur une distance de 85 km, a repris, jeudi, après une interruption «forcée» 16 jours durant par les habitants de la localité de Boudjellil, a-t-on appris auprès de la chef de gare de Béjaïa.

«La navette entre Béjaïa et Béni-Mansour a travaillé normalement, tout autant que les trains de marchandises. Et l'autorail venant d'Alger devrait rentrer en gare dès cet après-midi», a précisé Bariza Rachiedi, se réjouissant de cette levée du blocus qui a occasionné de lourds manques à gagner pour la SNTF, aussi bien en termes de transport de voyageurs qu'en celui de fret ou en termes de désagrément pour ses usagers. «16 jours durant, l'activité s'était réduite au strict minimum», a-t-elle déploré, signalant que les motivations à l'origine de ce blocus «n'avaient rien à voir avec le transport ferroviaire».

Les actions de protestation ont causé, entre autres, la section d'un câble de fibre optique, la fermeture du siège de l'APC et la fermeture d'un chemin de wilaya menant à la localité.

Suite à ces protestations, les autorités locales ont arrêté des mesures concrètes, notamment l'engagement de deux entreprises de réalisation de routes pour hâter la modernisation d'un tronçon de voie conduisant de la localité vers les RN5 (Bouira), a indiqué à l'APS le président de l'APC, Tayeb Oulebsir.

D'autres engagements ont été pris pour résoudre des problèmes posés, notamment le cas des expropriations, intervenant dans le cadre du projet de doublement de la voie ferrée ou en rapport avec le raccordement du village au réseau de distribution publique de gaz.

La levée du blocus et du mouvement de protestation a donné par ailleurs l'opportunité aux équipes de manutention d'Algérie Télécom d'intervenir pour remettre en état la section sectionnée de la fibre optique, a signalé le même responsable. APS

FRANCE : PORT DU VOILE DANS LES CRÈCHES

L'Observatoire national contre l'islamophobie dénonce «une politique d'intolérance religieuse»

Le président de l'Observatoire national contre l'islamophobie en France, Abdallah Zekri, a dénoncé jeudi fermement «une politique d'intolérance religieuse dirigée contre les musulmans» avec la proposition de loi, portée par les députés radicaux de gauche, interdisant le port du voile pour les professionnels de la petite enfance.

«Nous disons oui à la laïcité mais nous dénonçons fermement cette tendance à mettre en place une politique d'intolérance religieuse systématique et spécifiquement dirigée contre les musulmans», indique M. Zekri dans un communiqué publié jeudi par le Conseil français du culte musulman.

«Avec leur proposition de loi sur l'obligation de neutralité religieuse pour tous les professionnels de la petite enfance y compris les nounous à domicile, les députés radicaux de gauche s'apprêtent à ouvrir une véritable brèche dans l'unité nationale», poursuit le communiqué.

Il souligne, à cet égard, que «cette vision totalitaire et extrémiste de la laïcité au mépris de la tolérance et de l'intelligence met en danger l'esprit du vi-



vr ensemble porté par les citoyens de France le 11 janvier dernier».

«Un sentiment brutal de rejet et d'exclusion de la société est en cours d'appropriation par les musulmans en France», selon la même source. M. Zekri considère, par ailleurs, que «cette proposition de loi affirme un manque de respect total pour l'esprit de discernement des parents qui confient depuis des années et en toute confiance leurs enfants aux professionnels de la petite enfance à domicile».

«La laïcité n'est pas et ne sera pas un déni de foi et le culte de leur vérité proclamée par les radicaux de gauche n'a pas vocation à devenir la nouvelle religion obligatoire pour les citoyens de France». Il appelle les musulmans à «prendre l'exacte mesure des difficultés que nous traversons pour mieux les résoudre sans creuser de nombreux fossés».

Si cette loi est adoptée, le personnel des crèches et des centres de loisirs privés bénéficiant de financement public ainsi que les assistantes maternelles seront soumis au principe de neutralité. «Si cette loi est votée, c'est purement et simplement un détournement de la laïcité qui deviendrait une conviction quasi synonyme de neutralité et c'est la rupture du principe d'égalité», a conclu M. Zekri.

Cette proposition de loi devait être examinée ce jeudi par les députés mais elle a finalement été reportée au 11 mai prochain et sera donc examinée à l'Assemblée après les élections départementales.

RUSSIE

Le bilan de l'incendie d'un centre commercial s'alourdit à 11 morts

Le bilan de l'incendie d'un centre commercial à Kazan (800 km à l'est de Moscou) est passé vendredi de quatre à 11 morts, a annoncé le ministère russe des Situations d'urgence en précisant que les travaux de déblayage se poursuivent.

Un précédent bilan avait fait état de quatre morts et 22 blessés. «Pour l'heure, 11 corps ont été découverts» sous les débris, a déclaré le porte-parole de l'antenne locale du ministère, Andreï Rodyguine, cité par l'agence de presse publique RIA Novosti.

Le feu, dont les raisons sont encore inconnues, s'est déclaré mercredi midi et a complètement ravagé ce



centre commercial de trois étages et 4.000 mètres carrés.

Un précédent bilan établi jeudi par les secouristes était de quatre morts mais 25 personnes au total pourraient avoir été piégées par l'incendie, avait annoncé le ministère, en soulignant que les travaux de déblayage pourraient prendre plusieurs jours.

Au total, 650 personnes se trouvaient dans le bâtiment. Quelque 500 policiers et les forces antiémeutes ont été mobilisés mercredi afin de sécuriser le périmètre, alors que certains vendeurs paniqués cherchaient à sauver leurs marchandises des flammes.

AUSTRALIE

Le cyclone Olwyn affecte la côte ouest australienne avec des vents à 200km/h

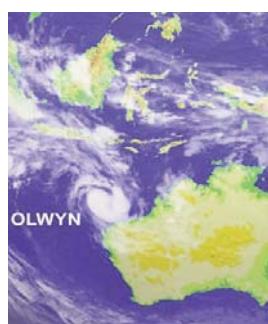
La côte ouest australienne a été affectée par des vents à 200km/h vendredi matin alors que le cyclone Olwyn a atteint la ville d'Exmouth.

Plus de 1400 résidants locaux n'avaient plus d'électricité, et les vents violents ont arraché des clôtures et déraciné des arbres. La police a déclaré qu'il n'y avait aucun rapport annonçant des blessés, les habitants étant restés chez eux durant le passage du cyclone.

Le Bureau de météorologie a indiqué que ce cyclone, qui est resté aussi puissant qu'une tempête de catégorie 3, va continuer à descendre le long de la côte ouest.

«L'œil du cyclone tropical Olwyn reste très près des côtes alors qu'il descend au sud vers la ville de Coral Bay. Il est attendu qu'il reste aussi puissant qu'un cyclone tropical jusqu'en fin de matinée, avant de s'affaiblir lentement», a déclaré le Bureau de météorologie dans un communiqué.

«Puisqu'il se dirige vers le sud, de fortes pluies et des rafales de vents sont attendues dans le sud-ouest de l'Australie». «Des vents destructeurs avec des rafales à plus de 200km/h sont fortement probables près d'Exmouth, de Coral bay, et de leurs alentours vendredi matin».



EFFONDREMENT D'UNE USINE AU BANGLADESH Les secours recherchent des survivants



Les sauveteurs recherchaient d'éventuels survivants dans les décombres d'une usine qui s'est effondrée jeudi au Bangladesh, ont rapporté des médias.

Des centaines de soldats et sauveteurs ont travaillé toute la nuit pour dégager les débris de cette usine en construction à Mongla, port du sud du Bangladesh, a indiqué Shah Alam Sarder, le représentant de l'administration locale.

Sept personnes ont été tuées dans l'écroulement de la structure d'acier et de béton.

Douze personnes ont été sorties vivantes pendant la nuit par les secours qui disposent de deux grues et d'instruments de découpe d'acier tandis que six corps ont été extraits et un septième était visible dans l'amas de ferraille. Au moins 53 personnes ont été blessées, dont six grièvement, et plus de 90 ouvriers étaient présents sur le site quand la structure a commencé à vaciller jeudi après-midi.

«Nous essayons d'atteindre le (septième) corps en découpant la masse d'acier mais cela prend des heures car toute fausse manœuvre peut entraîner un nouvel effondrement dans les débris ou dans l'autre partie de l'usine» encore intacte, a dit un responsable des pompiers, Sheikh Mizanur Rahman.

Une dizaine de personnes sont encore portées disparues, a indiqué le chef de la police locale, Jahedur Rahman. Les pompiers doutent cependant de pouvoir retrouver des survivants alors que 80% des décombres ont été enlevés. Cet accident survient moins de deux ans après l'effondrement d'un immeuble d'ateliers textiles de neuf étages, le Rana Plaza, en avril 2013 en banlieue de Dacca, qui avait tué 1.138 personnes.

Le drame a entraîné une amélioration des conditions de sécurité dans l'industrie textile mais le danger reste très élevé dans les autres secteurs, selon les experts.

«Le terrible effondrement d'une nouvelle usine nous rappelle que rien n'a été réglé pour remédier aux principales causes des menaces aux droits des travailleurs dans l'industrie au Bangladesh», a dit Sarah Labowitz, spécialiste du droit du travail à la New York University Stern School of Business.

Selon les survivants, la mauvaise qualité des échauffages et de la construction de l'édifice est à l'origine de l'accident. Un comité de neuf experts a été chargé par le gouvernement de remettre un rapport d'ici à une semaine, a dit le responsable gouvernemental Sarder.

Masud Kazi, l'un des ouvriers blessés, a raconté au quotidien Daily Star qu'ils étaient en train de déverser du béton sur le toit quand il a commencé à s'effondrer.

«Tout s'est subitement écroulé», a-t-il dit. L'usine appartient à la Sena Kalyan Sangsta, une société gérée par l'armée. Elle est construite par une entreprise chinoise, la China National Building Material (CNBM).

APS

HÉPATITE B: 10 à 20 ans pour gagner la bataille contre la maladie virale

La bataille contre l'hépatite B peut être gagnée d'ici 10 à 20 ans, a affirmé jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui recommande d'accroître le dépistage et l'accès aux traitements.



«Il faudra 10 à 20 ans pour que nous puissions espérer éliminer l'hépatite B», a déclaré Gottfried Hirnschall, directeur du département VIH/SIDA à l'OMS, lors de la publication des premières lignes directrices sur le traitement de la maladie.

L'hépatite B, qui se transmet généralement à la naissance surtout chez les personnes dans les pays à revenus faibles et moyens, est une infection virale qui se transmet par le sang et les liquides biologiques et qui expose les sujets atteints à un risque important de décès par cirrhose ou cancer du foie. Quelque 240 millions de personnes vivent avec

une infection chronique de cette hépatite.

Un vaccin jugé très efficace contre cette maladie est disponible et il existe plusieurs traitements pour éviter aux porteurs du virus de développer une cirrhose ou le cancer du foie. Malgré tout, 650.000 personnes meurent encore chaque année de l'hépatite B.

Beaucoup des personnes infectées ne savent pas qu'elles sont porteuses du virus du fait de l'absence de symptômes, a expliqué le chef du Programme mondial contre l'hépatite à l'OMS, Stefan Wiktor.

Il a également pointé le nombre insuffisants de laboratoires capables

de faire les tests de dépistages ou encore les difficultés d'accès aux traitements. «Nous disposons des instruments (...) Nous avons juste besoin d'agir», a-t-il dit. L'OMS recommande aussi un contrôle régulier des patients pour évaluer si le traitement marche et pour le dépistage précoce du cancer du foie. Les experts appellent aussi à traiter en priorité ceux qui ont une cirrhose. L'OMS souligne aussi l'importance de la prévention et recommande de vacciner tous les enfants contre l'hépatite B, en administrant la première dose à la naissance. Moins de 50% des nouveau-nés bénéficient de cette première dose actuellement.

ARABIE SAOUDITE: 10 nouveaux décès dus au MERS en une semaine

Dix nouveaux décès dus au coronavirus MERS ont été enregistrés en une semaine en Arabie saoudite, premier foyer de la maladie où les contaminations sont en hausse, selon des données du ministère de la Santé saoudien publiées vendredi.

Ces 10 décès, enregistrés entre le 6 et le 12 mars en majorité dans la capitale Ryadh, portent à 17 le nombre de morts dues au Mers en mars. En février, ce sont 30 personnes qui en sont

mortes. L'Arabie saoudite, le pays le plus sévèrement touché par ce virus, a récemment lancé une nouvelle campagne de prévention, à l'aide de SMS et de publicités dans les médias, après qu'une mission internationale a recommandé plus de mesures pour lutter contre le virus.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), se fondant sur des rapports préliminaires, estime que les personnes ayant des contacts

directs avec les chameaux présentent un risque plus élevé d'infection par le MERS, auquel les jeunes chameaux sont particulièrement sensibles. Or en début d'année, il y a plus de jeunes chameaux qui errent dans le pays.

Au total, 950 cas d'infections par le Mers-CoV, dont 412 mortels, ont été recensés en Arabie Saoudite depuis l'apparition de la maladie en 2012. Le coronavirus Mers est considéré comme un cou-

sin, plus mortel mais moins contagieux, du virus responsable du Syndrome respiratoire aigu sévère (Sras), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003.

Comme lui, il provoque une infection des poumons, et les personnes touchées souffrent de fièvre, de toux et de difficultés respiratoires. A la différence du SRAS, il génère aussi une défaillance rénale. Il n'existe pour l'heure aucun traitement préventif.

EBOLA: 10 000 décès en Afrique de l'Ouest

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué jeudi que l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola en Afrique de l'Ouest a fait plus de 10.000 décès.

Au total dans les trois pays les plus touchés, 24.350 personnes ont été affectées par cette épidémie, dont 10.004 sont mortes, selon ce bilan de l'Organisation mondiale de la santé actualisé au 10 mars. Quelques cas avaient été enregistrés dans six autres pays où il y a eu au total 15 décès.

Depuis le déclenchement de cette épidémie début 2014, il y a eu au Libéria 4.162 décès sur 9.343 personnes contaminées. Lors du pic de l'épidémie il y a six mois dans ce pays qui a connu le plus de décès, environ 300 nouveaux cas étaient enregistrés par semaine, selon l'OMS. Dans les deux autres pays les plus affectés, en Sierra Leone, 11.677

personnes ont été contaminées dont 3.655 sont décédées, et en Guinée, 3.330 personnes ont été contaminées dont 2.187 sont décédées.

Ce cap symbolique a été franchi alors que l'OMS a noté ces dernières semaines des signes encourageants quant à l'évolution de l'épidémie. Mercredi elle a relevé que pendant deux semaines consécutives au Liberia aucun nouveau cas n'a été enregistré.

Pour la Sierra Leone, le Dr Bruce Aylward, chef des opérations Ebola pour l'OMS, a noté lors d'une conférence de presse qu'il y a eu «58 cas la semaine dernière, ce qui est le chiffre le plus bas enregistré depuis juin dernier (...) ce qui suggère que le pays va dans la bonne direction».

«Nous avons maintenant la preuve qu'Ebola peut être stoppé», a-t-il relevé, soulignant aussitôt qu'il était encore trop tôt pour dire

que l'épidémie est enrayer. L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, est partie en décembre 2013 du sud de la Guinée avant de se propager au Liberia et à la Sierra Leone. Le virus ne sera identifié qu'en mars 2014. L'OMS décrète le 8 août une «urgence de santé publique mondiale» et demande une «réponse internationale coordonnée». Un premier vaccin contre Ebola, le VSV-EBOV, mis au point par l'Agence de la santé publique du Canada, est en cours d'essais cliniques depuis le 7 mars en Guinée, dernière étape avant sa commercialisation. L'autre vaccin, développé par la firme britannique GSK (GlaxoSmithKline) avec l'Institut américain des allergies et des maladies infectieuses (NIAID) est testé depuis février au Liberia.

Les différents intervenants auprès des enfants (crèches, gardiennes, pédiatres, médecins de famille...) devraient être sensibilisés au problème et pouvoir reconnaître certains signes d'alerte précoces, comme l'isolement, les troubles de l'alimentation, notamment, ont-t-il insisté. Les spécialistes ont saisi cette rencontre pour inciter les mamans à s'impliquer et à participer dans le processus de formation dans des centres et hôpitaux spécialisés pour apprendre les techniques et méthodes indispensables pour la prise en charge, à domicile, de leurs enfants malades.

AÏN DEFLA : Près de 450 personnes atteintes d'insuffisance rénale

Un total de 448 personnes sont atteintes d'insuffisance rénale dans la wilaya d'Aïn Defla où la fermeture de deux centres d'hémodialyse exacerbé les souffrances des malades, a-t-on appris, jeudi, auprès du président de l'association locale des personnes atteintes de cette pathologie.

Sur ce nombre, près de 92%, soit 410 malades, suivent des séances de dialyse à raison de trois fois par semaine au niveau de différentes structures de santé, a indiqué à l'APS Ghalmi Amar.

Il a affirmé que les insuffisants rénaux, notamment ceux ayant contracté récemment la maladie, vivent le «calvaire au quotidien» à cause notamment de difficultés rencontrées pour se faire dialyser.

La fermeture de deux centres privés d'hémodialyse a «exacerbé les souffrances des malades», a déploré M. Ghalmi, estimant que la solution aux souffrances des malades résidait dans le recours à la greffe rénale.

«Davantage d'efforts doivent être déployés pour renforcer la culture relative à cet acte au sein de la population», a-t-il insisté.

Se référant aux statistiques, il a affirmé que l'insuffisance rénale est souvent le résultat de complications de maladies chroniques, relevant que l'hypertension artérielle (HTA) et de diabète constituent des facteurs déclencheurs de la maladie, «d'où une plus grande vigilance notamment de la part des jeunes qui ont intérêt à se faire dépister de manière périodique», a-t-il recommandé.

BOUIRA:

Bientôt un service médical pour la prise en charge des enfants autistes

Un service devrait être créé prochainement à l'hôpital Mohamed Boudiaf de Bouira pour assurer la prise en charge des enfants atteints d'autisme, a annoncé, jeudi, le wali, Nacer Maskri, en marge d'une rencontre de sensibilisation sur la maladie.

La wilaya de Bouira ne dispose pas, pour l'heure, de ce genre de structures, «mais les autorités locales prévoient de créer un service pour la prise en charge de ces enfants autistes», a-t-il déclaré, à la fin de cette rencontre à laquelle ont pris part des psychologues, des pédiopsychiatres, des pédiatries et autres médecins spécialistes, venus notamment d'Algier.

Au cours de cette rencontre, organisée par la direction de l'Action sociale (DAS), les participants ont mis en exergue le rôle que joue le dépistage précoce de l'autisme chez l'enfant dans la prise en charge de cette maladie.

«Le diagnostic précoce permet une bonne prise en charge de l'enfant autiste et donne de fortes chances de guérison», ont souligné les professeurs, Ould Taleb Mahmoud et Ferroukhi Hudaifa, de l'hôpital Drid Hocine d'Alger.

Ce dépistage est souvent établi tardivement. «Pourtant, la nécessité de détecter l'autisme chez les jeunes enfants est impérative. Elle se justifie par le pronostic plus favorable du diagnostic en cas de prise en charge précoce. Il est un fait que les parents remarquent très tôt des signes préoccupants qui restent souvent sous-estimés par les professionnels de la santé», ont-ils ajouté.

Les différents intervenants auprès des enfants (crèches, gardiennes, pédiatres, médecins de famille...) devraient être sensibilisés au problème et pouvoir reconnaître certains signes d'alerte précoces, comme l'isolement, les troubles de l'alimentation, notamment, ont-t-il insisté. Les spécialistes ont saisi cette rencontre pour inciter les mamans à s'impliquer et à participer dans le processus de formation dans des centres et hôpitaux spécialisés pour apprendre les techniques et méthodes indispensables pour la prise en charge, à domicile, de leurs enfants malades.

CHOLESTÉROL MÉFIEZ-VOUS DE CERTAINS ALIMENTS

Il faut suivre certaines recommandations pour maintenir votre cholestérol à un bon seuil. Il en est de même s'il est trop important et que vous devez le diminuer. Faut-il se priver de certains aliments ?

Doit-on cesser de manger des œufs ? Évidemment, quand on a trop de cholestérol dans le sang, il est recommandé d'en avaler peu dans son alimentation, même si celle-ci n'entre que pour une part modeste dans le total. Les œufs en étant plutôt bien pourvus, il est classiquement déconseillé d'en abuser. Cependant, tout le cholestérol de l'œuf est concentré dans le jaune, le blanc n'en contient pas du tout. Par ailleurs, les œufs apportent des protéines intéressantes. C'est pourquoi les médecins ne demandent pas de s'en priver totalement. «En cas de taux de cholestérol élevé, il est seulement recommandé de limiter sa consommation à 2 œufs entiers par semaine», confirme la diététicienne Véronique Liégeois.

Un conseil d'autant plus raisonnable que l'association entre la consommation d'œufs et l'augmentation du mauvais cholestérol a récemment été remise en question. Une étude a analysé la relation entre le nombre de jaunes d'œufs consommés par semaine par 1231 personnes (âgées en moyenne de 62 ans) et l'importance de la plaque d'athérome au niveau de leur artère carotide.

Conclusion : les personnes qui mangent 2 œufs ou moins ont une plaque significativement plus faible que celles qui en mangent 3 ou plus. Mais là où l'étude surprend, c'est qu'elle ne retrouve aucune relation directe entre le niveau de consommation d'œufs et les taux de cholestérol. Ce serait donc bien un facteur de risque (surtout pour les diabétiques), mais pas parce qu'il fait grimper le cholestérol.

Faut-il faire une croix sur le beurre et le fromage ?

Le cholestérol se trouve essentiellement dans les produits d'origine animale, plus particulièrement dans les aliments riches en acides gras saturés, dont les produits laitiers font partie. Pour réduire son taux de cholestérol, il est donc préconisé de diminuer sa consommation de beurre et de fromage. «Mais le régime conseillé dépend toujours de ce que les personnes mangent au départ, nuance le Dr Lecerf. En cas d'excès, on va leur dire, bien sûr, de diminuer



un peu la quantité de ces produits. Cependant, s'ils en mangent déjà raisonnablement, on leur suggérera plutôt d'autres modifications du mode de vie, susceptibles de diminuer leur risque cardio-vasculaire.»

Même si manger beaucoup de graisses saturées augmente le niveau du mauvais cholestérol et diminue le taux du bon, il ne s'agit pas de les diaboliser et de les éliminer totalement de l'assiette.

Car la tentation est alors grande de remplacer leurs calories par davantage de glucides à index glycémique rapide (comme le pain ou les pâtes à farine blanche), ce qui n'est pas meilleur pour la santé ! Pour rééquilibrer favorablement nos apports en matières grasses, l'idée est de remplacer une bonne partie des graisses saturées par

des acides gras mono et polyinsaturés, fournis notamment par les huiles végétales, les fruits secs oléagineux et les poissons gras.

Par ailleurs, les lipides contenus dans les produits laitiers ne constituent pas la seule menace. Comme le rappelle une analyse, il faut aussi se méfier des graisses cachées dans les aliments industriels, comme l'acide stéarique (E570) ou palmitique, qui peuvent représenter jusqu'aux deux tiers de notre consommation (charcuterie, plats cuisinés, pâtisseries, viennoiseries...).

Alors, concrètement, quelle est la portion raisonnable quotidienne pour les personnes souffrant d'hypercholestérolémie ? «En principe, on a droit à 5 ou 10 g de beurre (le petit carré du restaurant) par jour, par exemple sur les tartines du matin», rappelle Véronique Liégeois. Le Dr Lau-

rence Benedetti, micronutritionniste, autorise pour sa part à ses patients 3 portions de fromage par semaine (30 à 40 g).

Faut-il se méfier de la viande ?

Elle constitue une source importante d'acides gras saturés, dont les effets néfastes, en cas d'excès, ne sont plus à prouver. Et nombre de Français en consomment trop. Cependant, les viandes apportent aussi de précieuses protéines, des vitamines et des minéraux (fer, zinc, sélénium). C'est pourquoi il n'est pas obligatoirement conseillé de se convertir au végétarisme, mais plutôt de réduire globalement les apports à une portion de 80 à 120 g par jour.

Ce n'est pas tout, car le taux de lipides varie de 5 à 30 % selon l'espèce et la façon dont la bête a été engrangée (certains éleveurs font des efforts, comme ceux de la filière Bleu-Blanc-Cœur). Il dépend aussi du morceau : un rôti de porc est infiniment moins gras que les travers et mieux vaut choisir de l'onglet en bifteck plutôt qu'une entrecôte.

L'attitude raisonnable consiste à garder les viandes les plus grasses (agneau, mouton et certains morceaux du boeuf) pour les moments exceptionnels. Les consommateurs qui les apprécient pourront remplacer de temps en temps la viande par du tofu ou des galettes de soja, également riches en protéines, et qui ont en outre la vertu de faire baisser le cholestérol.

Les aliments les plus riches en cholestérol

Teneur en cholestérol par mg pour 100 g :
Cervelle : 2 200
Jaune d'œuf : 1 560
Rognons : 370
Foie : 265
Beurre : 260
Crème : 124
Fromage : 50 à 100
Poulet : 90
Poisson : 70

Un avocat par jour pour lutter contre le cholestérol

Selon une récente étude américaine, manger un avocat par jour serait un bon moyen de lutter contre le « mauvais » cholestérol au quotidien. A nous soupes, salades et smoothies ! En soupe, en salade, en smoothie... L'avocat, il a tout bon ! Et ses bienfaits sur notre santé ne sont plus à prouver : riche en antioxydants et en vitamine E, l'avocat serait un allié de poids pour lutter contre le vieillissement prématûr des cellules et même contre certains cancers. Hors de question de s'en priver !

Selon une récente étude américaine publiée dans le *Journal of the American Heart Association*, ce fruit pourrait également nous aider à lutter contre le « mauvais cholestérol ». En effet, l'avocat contient de l'acide oléique (environ 8 grammes par demi avocat), une

molécule bien connue pour son rôle favorable dans la régulation du taux de cholestérol dans le sang.

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont analysé l'alimentation de 45 personnes, parmi lesquelles des individus obèses et en surpoids, pendant deux semaines. Résultat, les personnes qui consommaient un avocat par jour en moyenne ont vu leur taux de « mauvais » cholestérol diminuer de façon significative. Les scientifiques émettent quand même une réserve par rapport au guacamole... que nous avons tendance à grignoter accompagné de chips, de tortillas et autres biscuits apéritifs ultra riches en acides gras insaturés. On préférera donc le déguster en salade... ou avec des recettes plus exotiques.



MÉFIEZ-VOUS DES ALIMENTS ENRICHIS EN POLYSTÈROL

Les aliments enrichis en polystérol n'ont aucun effet bénéfique sur les maladies cardiovasculaires contrairement aux allégations des fabricants selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation.

Sollicitée par l'association de consommateurs UFC Que Choisir, l'Anses a analysé les vertus soit disant « anticholestérol » des aliments enrichis en phytostérols comme les margarines ou yaourts. Elle a déclaré dans un communiqué que « les aliments enrichis en phytostérols, comme les margarines ou yaourts portant la mention « anticholestérol » sur l'emballage, n'ont aucun effet démontré pour abaisser le risque de maladie cardiovasculaire ».

«Alors que les consommateurs français ingurgitent chaque année plus de 7 000 tonnes de ces produits, il est inadmissible que subsistent des doutes sur l'innocuité de produits vendus au rayon frais au milieu d'anodins yaourts ou margarines», affirme l'association qui se félicite de l'avis de l'Asnes.

«Les phytostérols ou stérols végétaux sont des composés naturels présents dans les plantes, notamment les graines et les oléagineux. Même si ces composés entrent en compétition avec le cholestérol au niveau de l'absorption intestinale et limitent ainsi son ingestion, aucun apport nutritionnel de référence n'est défini pour ces substances qui ne sont pas des molécules essentielles au fonctionnement de l'organisme» rappelle l'Asnes dans son compte-rendu. De plus, si les phytostérols peuvent réduire en moyenne d'environ 10% le taux de cholestérol total et la teneur en LDL-cholestérol (le «mauvais» cholestérol), l'Asnes précise que «chez près d'un tiers des consommateurs, ces aliments n'induisent pas de baisse du LDL-cholestérol et que leur bénéfice sur la prévention des maladies cardiovasculaires n'est pas démontré».

Des risques cardiovasculaires

L'agence signale même que la consommation d'aliments enrichis en phytostérols pourrait augmenter le risque cardiovasculaire en raison d'une baisse de la concentration de bétacarotène dans le sang. «Mais comme il n'existe pas d'étude portant sur les effets des phytostérols directement sur les maladies cardiovasculaires, on ne peut pas conclure à ce jour», explique l'Asnes. L'Asnes recommande aux femmes enceintes, allaitantes et aux enfants de ne pas consommer ces produits et appelle les personnes au fort taux de cholestérol à consulter un médecin.

On n'a aucune raison de se priver d'œufs

Le cholestérol présent dans les aliments ne serait plus à bannir de nos assiettes, selon les résultats d'une étude scientifique réalisée par un comité d'experts américains. Ils n'augmenteraient pas le niveau de cholestérol dans le corps.

Pour contrôler son taux de cholestérol dans le sang, il ne serait plus nécessaire de réduire sa consommation d'œufs et de beurre. Des experts américains ont dévoilé que le cholestérol alimentaire ne serait pas lié à celui mesuré dans le sang. Un comité d'expert a remis aux autorités sanitaires fédérales américaines un rapport de recommandations alimentaires pour établir le nouveau guide diététique de 2015.

Le cholestérol présent dans les aliments est souvent montré du doigt par les cardiologues, comme le responsable de l'athérosclérose, (la formation de plaques à l'intérieur des artères). Il est donc recommandé de limiter son apport. Le guide diététique utilisé à ce jour a fixé à 300 milligrammes par jour la quantité de cholestérol pouvant être absorbée sans risque pour la santé, soit un steak de 300 grammes ou deux œufs. Pourtant, la conclusion de ce nouveau rapport indique que le cholestérol alimentaire pourrait être consommé sans modération.

«Les études ne montrent pas de corrélation mesurable entre la consommation de cholestérol et le taux de cette substance dans le sang» rappellent les auteurs de cette étude. «De ce fait, le cholestérol n'est pas un nutriment dont on doit s'inquiéter si on en consomme trop» concluent-ils.

Les graisses saturées ne doivent pas être consommée sans modération

En revanche, les graisses saturées présentes dans les protéines animales (œufs, viandes et produits laitiers) et l'huile de palme et de coco sont toujours montrées du doigt par les experts. «La consommation de ces graisses ne doivent pas dépasser 8% du total des 2000 calories absorbées en moyenne quotidiennement» affirment-ils. Ce taux était fixé à 10% par le guide diététique qui remonte à 2010.

«La surconsommation de graisses saturées



est un sujet d'inquiétude surtout chez les plus de 50 ans», expliquent les chercheurs. Le rapport rappelle aussi l'importance de manger des fruits et des légumes, des fibres et des acides gras tels qu'oméga 3, 6 et 9.

«Un régime riche en légumes, fruits, cé-

réales entières, fruits à coque et graines, et pauvre en calories provenant de la viande, est plus sain et à un moindre impact environnemental que le régime alimentaire actuel aux États-Unis», rappellent tout de même les auteurs de ce rapport.

LA VITAMINE B3 SERAIT INEFFICACE

La vitamine B3, ou niacine, est souvent prescrite aux patients ayant trop de cholestérol pour prévenir les accidents vasculaires cérébraux et les infarctus. Pourtant, selon une nouvelle étude, cette vitamine serait inefficace. La vitamine B3 ou niacine, est prescrite depuis 50 ans aux personnes ayant un taux élevé de cholestérol. Cette vitamine est censée prévenir les accidents vasculaires cérébraux et les infarctus chez ces patients à haut risque d'accident cardiovasculaire. Pourtant, une étude publiée dans le très sérieux *New England Journal of Medicine* semble indiquer que ce traitement serait, dans le meilleur des cas, inefficace, et dans le pire des cas, qu'il comporterait des risques. «On compte un décès supplémentaire par groupe de 200 personnes que l'on place sous niacine. Au vu de ces si-

9% de risques de décès en plus

A l'origine de ce coup de colère, cette étude menée auprès de plus de 26 000 patients à risque cardiovasculaire et sous statines.

Certains de ces patients ont pris de la niacine, et d'autres un médicament placebo. Et les statistiques indiquent que la niacine augmente de 9% le risque de décès, au lieu de le réduire. La



vitamine B3 aurait, en outre, de nombreux effets indésirables : problèmes de foie, infections, saignements importants, goutte, glycémie irrégulière chez des diabétiques, et même survenue d'un diabète chez des patients en bonne santé au début de l'étude.

«Réduire le «mauvais» cholestérol avec les statines et un mode de vie plus sain reste l'approche la plus efficace pour prévenir un AVC ou une crise cardiaque chez des patients à risque», conclut le Dr Neil Stone, qui a mené l'étude.

Par Amar Belkhodja (*)

AISSAT IDIR 1915 - 1959

La conscience du syndicalisme algérien

Aïssat Idir est mort comme il a vécu, au service des déshérités, des gueux, des miséreux. Il est mort au service de sa patrie. Il est mort pour que vive l'Algérie libre, indépendante, démocratique et sociale. (L'Ouvrier algérien - Numéro spécial, août 1959).

I- Mouvement nationaliste et syndicalisme algérien

Certes, faute de syndicalisme spécifique algérien, c'est-à-dire national, les travailleurs algériens sont en quelque sorte contraints à s'affilier à la seule centrale qui domine le paysage : la CGT. Quelques cadres y émergent mais, globalement, sans parvenir à hisser la revendication sociale des Algériens au niveau de celle de leurs camarades Européens.

Ce syndicalisme à deux vitesses ne laisse pas le mouvement nationaliste dans l'expectative. Il subsiste un autre indicateur à prendre en compte. Les militants syndicalistes présents dans les structures cégétistes sont en même temps - pour la plupart - militants dans un parti nationaliste, notamment le PPA-MTL (Parti du peuple algérien - Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques).

Aïssat Idir compte parmi ceux-là. Il possède déjà une solide expérience et une bonne formation acquise sur le terrain de la lutte syndicale. Il s'affirmera davantage dans une structure que le PPA-MTL va mettre en place dès 1947. Il s'agit de la commission centrale des affaires sociales et syndicales qui a pour mission d'étudier et de suivre les questions se rapportant au monde du travail avec comme objet et finalité à la création d'une véritable centrale syndicale.

« Aïssat Idir anima la commission des affaires syndicales et où il oeuvra dans le parti pour la création d'une centrale proprement algérienne. Au grand dam de la CGT et du parti communiste qui avaient particulièrement Aïssat Idir dans le collimateur ». (Gilbert Meynier - L'Histoire intérieure du FLN - 1954-1962 - Casbah Editions - Alger - 2003). Il s'agit d'une commission qui, somme toute, assume le rôle d'une direction d'orientation qui préparera la mise en place d'une centrale syndicale - en gestation - et qui consacrera le détachement des travailleurs algériens par rapport à la centrale incarnant jusque-là la représentation syndicale : la CGT.

La commission centrale des affaires sociales et syndicales comprenait : Aïssat Idir, Djermane Rabah, Bourouiba Boualem, Chafre Bachir et Oudjina Driss, cadres cégétistes et en même temps militants du PPA-MTL. Aïssat Idir est, à cette époque, membre du comité central du PPA-MTL. La création de cette commission coïncide avec l'appel de Ferhat Hached en mars 1947, soucieux de promouvoir et d'unifier le syndicalisme Maghrébin.

« L'Union générale tunisienne du travail, première organisation syndicale indépendante d'Afrique du nord, fait appel à tous les travailleurs nord-africains de toute condition, afin de s'organiser en syndicats autonomes dans toutes les villes et dans tous les centres d'Algérie et du Maroc (...) La fédération syndicale nord-africaine pourra être fondée lors d'un congrès historique et prendra en mains les destinées des travailleurs de nos trois peuples frères ». (Appel de Ferhat Hached du 21 mars 1947 - cité par Mohamed Farès - Aïssat Idir - Annexe 27).

Les choses s'affirment et se confirment au fil des ans. Dans son deuxième congrès tenu en 1953, le PPA-MTL exprime à nouveau la nécessité de créer la centrale syndicale déjà annoncée au congrès de 1947. A nouveau il vote une résolution dans ce sens. La mission est toujours dé-



value à Aïssat Idir qui est à l'œuvre depuis longtemps déjà. Il semblerait que le projet touche à son terme.

Contrairement à la Tunisie où en 1925 et en 1946 le mouvement ouvrier naîtra et se développera sur l'initiative de syndicalistes (Mohamed Ali puis Ferhat Hached), en Algérie on constate l'inverse puisque c'est le PPA-MTL qui est à l'origine de la création d'un syndicat authentiquement national. Le rôle actif d'Aïssat Idir dans ce domaine n'est pas à écarter puisqu'il militait déjà dans les rangs du PPA. C'est également le PPA qui fut à l'origine de la création du mouvement SMA. On a tendance à soutenir que les SMA sont « une école du patriotisme » en oubliant souvent que cet éveil prend sa source chez l'aile marchante du nationalisme algérien : le PPA.

Les secousses qui traverse le parti de Messali Hadj différent ce projet qui ne verra le jour qu'en février 1956 en pleine guerre d'Algérie et qui replonge dans la clandestinité trois mois après eu égard à une féroce répression qui frappe l'ensemble des cadres fondateurs.

Avec la crise qui va miner le parti de Messali Hadj, les événements vont s'accélérer. La fracture est inévitable. Membres du comité central et partisans des vieux routiers entrent dans affrontement aux graves conséquences.

De 1949 à 1954, une importante étape est franchie. Effectivement depuis cette date, Aïssat Idir a mis toute sa verve et toutes ses compétences pour donner au mouvement ouvrier toute son âme et toute sa conscience sociale, politique et nationale. Les deux dernières notions

complètent la première dès lors que l'encadrement syndical est entre les mains de militants qui appartiennent au PPA-MTL. Sommes-nous face à la formule de Mahdjoub Ben Seddik, le syndicaliste marocain qui fait « le nationalisme dans le syndicalisme » et non l'inverse.

Cette association de notions ne veut pas dire non plus que le syndicalisme n'a pas ses propres méthodes et ses propres spécificités. Ces qualités particulières que nous découvrons chez Aïssat Idir - et chez ses camarades - ont justement ce mérite d'être aguerris dans les luttes syndicales. Une conscience doublement forgée puis le sentiment patriotique est éprouvé également le PPA qui fut à l'origine de la création du mouvement SMA. On a tendance à soutenir que les SMA sont « une école du patriotisme » en oubliant souvent que cet éveil prend sa source chez l'aile marchante du nationalisme algérien : le PCA.

Une rubrique est réservée au monde ouvrier dans les colonnes de L'Algérie libre du PPA-MTL. Intitulée Le prolétariat algérien, cette rubrique est animée par Aïssat Idir. Ses articles sont signés sous le pseudonyme Mohand Amokrane. Il est assisté par d'autres pionniers, ses compagnons de toujours, Boualem Bourouiba, Benissa Attallah, Ramdani Mohamed, Kheffache Laïd. La rubrique est également alimentée par la commission des affaires sociales de la fédération de France du PPA-MTL, sous la coordination de M'hamed Yazid, futur ministre de l'Information du GPRAL.

Le prolétariat algérien, voilà une rubrique qui, somme toute, préfigure L'Ouvrier algérien, l'organe de l'UGTA. Dans l'histoire du mouvement nationaliste, il subsiste une permanence et une continuité dans les idées sans faille. La rubrique traite des thèmes et des sujets les

plus riches et les plus variés. On y retient, entre autres, que « La position nationaliste clairement affirmée s'oppose à toute tentative d'association, d'intégration dans le cadre politique français. Aïssat Idir et l'équipe de rédacteurs traitent régulièrement de l'actualité politique, syndicale, maghrébine et mondiale. Ils publient des informations sur les positions politiques des leaders syndicalistes : Ferhat Hached (Tunisie) et Mahdjoub Ben Seddik (Maroc) ». (Mohamed Farès - Aïssat Idir - p.27 - Ed. Andalous - Alger - 1992).

Jusqu'en 1951, la discrimination dans la distribution des salaires entre Européens et Algériens est encore une réalité. La commission des affaires sociales et syndicales suit de très près la situation. Aïssat Idir, sous le pseudonyme de Mohand Amokrane, déplore ces inégalités dans la rubrique Le Proletariat algérien de l'Algérie libre et fait état avec clarté et sans équivoque une discrimination on ne peut plus criarde et manifeste : « Ainsi les syndicats acceptent deux types de salaires minimum, l'un pour la fonction publique, l'autre pour l'industrie.

On laisse faire une discrimination raciale dans les salaires : hauts salaires aux ouvriers qualifiés et bas salaires aux manœuvres algériens. Il y a des inégalités flagrantes dans la solidarité prolétarienne, dans toutes les corporations ».

Le rédacteur déplore, en sus, l'abandon des grévistes algériens : « Nous notons, en effet, avec regret le flétrissement dans les mines : au Kouif 2000 mineurs font grève durant 70 jours sans solidarité ouvrière ; à Tmezrit, les mineurs soutiennent une grève de 120 jours sans appui ; à Kenadsa 3800 mineurs résistent 67 jours sans défense syndicale ». (L'Algérie libre n° 38 du 8 novembre 1951 - Cité par Mohamed Farès dans Aïssat Idir - pp.32-33).

Le mouvement de protestation s'amplifie. En décembre 1952, 4500 mineurs sont en grève. De Boucaïd (Ouassenis), les arrêts de travail s'étaient élargis aux mineurs de l'Ouenza et Kenadsa. Le PCA a mené une campagne de solidarité avec les mineurs et leurs familles en demandant aux commerçants d'assister les grévistes en souscriptions, en vivres et vêtements us et égards aux rigueurs de la saison hivernale.

Les Algériens syndiqués à la CGT et qui appartiennent au PPA-MTL reprochent aux dirigeants Européens cégétistes de ne pas être à la hauteur des exigences et des revendications des travailleurs algériens. Il semblerait que le caractère mixte incarné par la CGT faisait en sorte que la centrale voguait dans les mers des revendications sociales sans jamais atteindre la vitesse de croisière tout en affichant du recul et de la prudence dès lors que la question nationale était évoquée.

Les préoccupations de l'élément autochtone n'étaient pas le souci majeur de la CGT. Une mixité vécue dans le PCA avec le même dilemme qui laissait toujours en suspens la question nationale, de même que la question sociale changeait de forme dès lors qu'elle s'adressait à l'un ou l'autre des éléments des deux communautés qui plaquaient tant l'organisation syndicale (la CGT que l'organisation politique (Le PCA).

A suivre

Le duo de castagnettes et guitare, Maria Del Mar Bezana et Ali Jorge Arango animent un concert de musique à Alger

Le duo de castagnettes et guitare, Maria Del Mar Bezana et Ali Jorge Arango, a gratifié, jeudi soir le public algérois, d'un concert de musique classique, marqué par un programme prolifique, rendu dans une technique et une virtuosité de haute facture.



L'Auditorium Aissa-Messaoudi de la Radio Algérienne a vibré, une heure durant, au claquement frissant des castagnettes, et aux envolements phrasiques de la guitare dans des airs invitant au voyage à travers des œuvres savamment choisies, aux sonorités hispaniques et au registre universel.

D'une grande virtuosité, Maria Del Mar Bezana, a excellé dans la manipulation des castagnettes, dotant son jeu d'un toucher sûr au doigté bien travaillé qui a brillamment illustré l'interprétation très appréciée du guitariste.

Retenant les plus grandes partitions pour guitare dans leur universalité, Ali Jorge Arango, guitariste professionnel de renom, a subjugué l'assistance, faisant monter d'une

parfaite maîtrise de son instrument qu'il tenait à prendre avec lui à chaque entrée en coulisse, à la fin des différentes parties du concert.

Les pièces, Serenata española (Serenade espagnole), Solea, En los triángulos (Dans les champs de blé), Capricho arabe (Caprice arabe), Guajiras (Chant populaire cubain), Gran jota (Grand Jota), Solo de castañuelas (Solo de castagnettes), Recuerdos de la alhambra (Souvenirs de l'Alhambra), et Asturias (Asturias) ont été au programme du duo.

Le public nombreux a eu du plaisir à prendre part à cette belle randonnée, s'abandonnant aux bons soins du talent artistique des musiciens qui l'ont entraîné dans les méandres oniriques des belles mélodies.

Née à Barcelone, Maria Del Mar

Bezana obtient le diplôme supérieur de la danse classique espagnole en 1993, avant de se consacrer à étudier les méthodes de maîtrise des castagnettes y décrochant ainsi le diplôme supérieur avec mention d'honneur.

Elle enregistre un CD, «Guitarra y Castañuelas» (Guitare et castagnettes) et poursuit des études de solfège et de piano pour devenir ensuite, professeur de danse et de castagnettes. Actuellement, Maria Del Mar Bezana donne des cours dans différentes écoles à travers le monde.

Organisé par l'Institut Cervantes d'Algérie sous l'égide de l'ambassade d'Espagne en Algérie et en collaboration avec la Radio Algérienne, le spectacle du Duo de castagnettes et guitare a été programmé à Alger pour une représentation unique.

Réédition prochaine du corpus théâtral d'Abdelkader Alloula

Une nouvelle édition des textes du regretté dramaturge Abdelkader Alloula (1939-1994) verra bientôt le jour, a-t-on appris jeudi à Oran lors d'une journée commémorative de la 21^e année de l'assassinat de l'illustre figure du 4^e Art algérien.

Cette initiative a pour objectif de «mieux faire connaître l'œuvre et le parcours d'Alloula», a précisé la veuve du dramaturge, Raja Alloula, au cours de l'hommage tenu au Théâtre régional Abdelkader-Alloula (TRO).

Le corpus textuel en voie d'édition sera publié en format de poche, ce qui favorisera l'accèsibilité du contenu à un maximum de

lecteurs, a expliqué Mme Alloula, également présidente de la Fondation éponyme, basée à Oran. La première édition de l'œuvre complète de l'auteur de la célèbre trilogie «Legoual» (Les dires), «Lejoud» (Les généreux) et «Lithem» (Le voile), remonte à 2010 à l'initiative des ayants-droits avec le soutien du ministère de la Culture.

La transcription du legs d'Alloula a pris forme dans trois volumineux tomes de plus de 400 pages chacun, comprenant aussi des illustrations-photo, des entretiens et autres commentaires en annexes.

Une exposition de photos et documents, une projection de film documentaire

et une nouvelle pièce théâtrale intitulée «Hajret Es-sab» étaient au programme de la journée commémorative animée au TRO en présence d'un public nombreux.

Adaptée par Mourad Se-nouci du roman de l'afghan Atiq Brahimi, «Hajret Es-sab» (prière de patience) est mise en scène par l'artiste française Guillemette Grobon qui a, à son actif, plusieurs rôles à l'écran et nombre de collaborations bénévoles en Algérie pour la formation des jeunes comédiens.

Une participation hors-concours est aussi prévue, le 5 avril prochain, à Sidi Bel-Abbès dans le cadre du Festival régional du théâtre professionnel.

rienne Adila Bendimerad, récompensée à l'échelle internationale pour ses prestations au théâtre comme au cinéma, dont son rôle dans le film «Le Repenti» de Merzak Allouache.

La présentation de la nouvelle pièce au TRO, donne le ton à une tournée nationale qui mènera la troupe artistique successivement à Chlef (21 mars), à Tizi Ouzou (27 et 28 mars) et à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle de Bordj El-Kiffan (Ismas, Alger, 31 mars).

Une participation hors-concours est aussi prévue, le 5 avril prochain, à Sidi Bel-Abbès dans le cadre du Festival régional du théâtre professionnel.

La ministre de la Culture s'engage à traduire l'œuvre d'Assia Djebbar



La ministre de la Culture, Nadia Labidi s'est engagée, jeudi à Alger lors d'une rencontre en hommage à la défunte Assia Djebbar, à veiller à ce que l'œuvre de cette romancière soit traduite en arabe.

Dans une allocution prononcée lors de cette rencontre organisée à la Bibliothèque nationale à l'initiative de l'Association algérienne pour les études philosophiques, Mme Labidi a évoqué l'apport de l'écrivaine à l'enrichissement de la culture algérienne, mettant l'accent sur «l'importance de la traduction de l'œuvre de Assia Djebbar et des autres écrivains algériens ayant marqué de leur empreinte la culture algérienne».

Organisé sous le thème «Assia Djebbar, écrits et prestance», la rencontre a vu la participation de plusieurs écrivains et académiciens qui ont évoqué le parcours de la défunte et sa contribution à la promotion de la culture algérienne.

La rencontre a débuté par une intervention de l'écrivain Mohamed Sari qui a présenté un aperçu sur le parcours littéraire et académien de la romancière.

Le romancier Amine Zaoui, a estimé pour sa part que Assia Djebbar «a su allier les cultures amazighe, arabe et française», rappelant que la défunte avait contribué à la rédaction du quotidien *El Djoumhouri*.

Le critique de cinéma, Ahmed Bejaoui, a quant à lui évoqué le parcours cinématographique de la romancière et les difficultés qu'elle avait rencontrées dans ce domaine.

La académicienne Afifa Berrahbi a pour sa part mis en exergue la richesse de la personnalité de Assia Djebbar. Le romancier Lahbib Saïh et le critique Mekhlouf Amer ont centré leurs interventions sur les problématiques de l'ouvrage «Loin de Médine», d'Assia Djebbar. L'écrivaine Assia Djebbar qui a laissé un important legs littéraire, est décédée le 6 février dernier à Paris à l'âge de 79 ans. Parmi ses plus importantes œuvres, l'on cite, «La Soif» (1957) et son dernier livre «Nulle part dans la maison de mon père» (2007).

FESTIVAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE D'ANNABA : «Ibn battuta» remporte le prix de la meilleure représentation théâtrale

La pièce "Ibn Battuta" du théâtre régional de Béjaïa a remporté jeudi soir le prix «Kaltoum» de la meilleure représentation théâtrale lors de la cérémonie de clôture de la 4^e édition du festival national de la production théâtrale féminine d'Annaba en présence d'une représentante du ministère de la culture.

La comédienne Wahiba Baâli de Tamrasset s'est vue décernée le prix de la meilleure interprétation féminine pour son rôle au monodrame Rik echitane (La salive du diable) de l'association

culturelle pour les arts dramatiques «Sarkhat errakeh» de la capitale de l'Ahaggar en présence également de grandes figures et de nombreux adeptes du 4^e art algérien nationale ainsi que des autorités locales.

Le prix de la meilleure interprétation masculine est revenu à Mustapha Miratia pour son rôle dans «Istidrak el-haraga» de l'association culturelle El-Marjoo d'Oran tandis que le prix de la meilleure mise en scène a été décerné par Chahinez Neghouach pour sa pièce «Nissa El-madina» du théâtre régional de

Constantine. Les prix des meilleures chorégraphie, scénographie et musique sont allés respectivement à Azouz Abdelkader (Rik echitane), Mourad Bouchehir (Mona Louisa, TR Batna) et Salah Samai (Mona Louisa, TR Batna).

Le prix du jury a été décerné à la coopérative Banat hawa de Béjaïa en encouragement de leur œuvre «El Mada 146» (L'article 146). Le prix des meilleurs costumes est allé à «Nissa El-madina», celui du meilleur texte et du meilleur spectacle à «Ibn Battuta» du TR Béjaïa.

Dédiée à la défunte comédienne Fa-

tihabar, cette quatrième édition du festival de la production théâtrale féminine organisée au théâtre régional Azeddine Medjoubi a mis en lice 12 spectacles de six théâtres régionaux et six coopératives et associations.

Les participants au festival qui a donné lieu également à des ateliers de formation et des séances de critique des spectacles présentés ont recommandé d'élargir la participation aux prochaines éditions aux troupes maghrébines et arabes.

APS

AIDES HUMANITAIRES AUX RÉFUGIÉS SAHRAOUIS Des Eurodéputés dénient les allégations de détournement



Des Eurodéputés ont mis à nu les manœuvres entourant la polémique sur les allégations de détournement de l'aide européenne aux réfugiés sahraouis.

Ainsi, en réaction aux manœuvres menées en sous-main, par le truchement de certains représentants parlementaires au service du fait colonial au Sahara occidental, concernant les allégations de détournement de l'aide humanitaire de l'Union européenne (UE) dans les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf, plusieurs eurodéputés ont décidé de réagir pour apporter des amendements substantiels au projet de rapport élaboré par la présidente de la Commission du contrôle budgétaire du Parlement européen.

Dans leurs propositions d'amendements, ce groupe d'eurodéputés met en cause «une partie étrangère», en l'occurrence un cabinet d'avocats mandaté par une mission diplomatique non européenne à Bruxelles, pour exhumer le rapport OLAF (office européen de lutte antifraude), vieux de 10 ans, dans le cadre d'une instrumentalisation visant à nuire aux intérêts des réfugiés sahraouis et ce, à la veille du réexamen de la question du Sahara occidental par le Conseil de sécurité des Nations unies.

Ces eurodéputés ont rappelé que suite à ce rapport élaboré en 2007 par l'OLAF, la Commission européenne avait adopté les mesures nécessaires, en réévaluant avec cet organisme le nombre de réfugiés, en adaptant son aide à ce nouveau chiffrage, et surtout que compte tenu de «l'absence de preuves qui auraient pu ouvrir le recours aux procédures administratives ou judiciaires», l'OLAF avait tout simplement décidé de clore cette affaire «où les manipulations de la part d'une partie extra-européenne sont avérées».

Enfin, pour illustrer la caducité de ce rapport et rejeter les manœuvres qui ont entouré son élaboration, ces mêmes eurodéputés ont souligné que la Commission européenne avait déjà pris toutes les mesures nécessaires en vue de renforcer l'architecture de contrôle de l'acheminement de cette aide aux camps des réfugiés sahraouis dans le cadre d'un suivi régulier et rigoureux des opérations menées par le personnel de la DG ECHO.

Ils ont dénoncé «ceux qui instrumentalisent cette polémique infondée» pour priver les réfugiés sahraouis d'une aide humanitaire vitale, ce qui serait en contradiction avec la position forte du Parlement européen en faveur des réfugiés sahraouis.

Le président du Croissant-Rouge sahraoui (CRS), Yahia Buhobeini, avait mis en garde en janvier dernier la communauté internationale contre les tentatives visant à décourager les donateurs dans l'octroi de leurs aides aux réfugiés sahraouis après l'exhumation d'un rapport européen sur l'aide humanitaire datant de 2007.

M. Buhobeini avait indiqué alors à l'APS que «le but de sortir ce rapport, qui n'a rien avoir avec la réalité sur le terrain, est de décourager les donateurs d'octroyer leurs aides aux réfugiés et, par la même, dégrader la situation humanitaire dans les camps de réfugiés sahraouis».

Après avoir indiqué que les informations en possession du CRS font état d'«agissements d'individus activant pour le compte du Maroc au moment où l'UE n'a jamais établi l'existence de détournement des aides humanitaires dans les camps de réfugiés sahraouis», M. Buhobeini avait appelé la communauté internationale à «ne pas tomber dans le piège de la manipulation et des mauvaises intentions».

Toutes les étapes d'acheminement des aides humanitaires vers les camps des réfugiés sahraouis dans le sud-ouest algérien (achat, transport, stockage, distribution, etc.) sont soumises à un monitoring qui écarte tout risque de détournement, avaient souligné, de leur côté, les représentants du bureau humanitaire de la Commission européenne (ECHO) pour le Maghreb et du Programme alimentaire mondial (PAM), respectivement Hervé Caiveau et Francesca Capone.

«Les aides humanitaires, dont des denrées alimentaires, sont contrôlées dès leur acquisition jusqu'à la distribution aux destinataires. Le contrôle se fait pendant le transport, au niveau de l'entrepôt central, pendant le stockage, au départ des camions vers les camps de réfugiés, au moment même de la distribution ainsi qu'après la réception par les bénéficiaires de l'aide», avait expliqué M. Caiveau.

ACCORD DE PAIX AU MALI

Le Parlement européen salue le «rôle actif» de l'Algérie, appelle à sa signature

Le Parlement européen a «salué», dans sa dernière session, le «rôle actif» de l'Algérie dans l'Accord de paix d'Alger, paraphé par le gouvernement malien et des groupes politico-militaires, et a appelé à sa signature dans les plus brefs délais.

Lors de la session plénière du Parlement européen qui s'est tenue, lundi dernier à Strasbourg, les eurodéputés «ont salué le rôle actif de l'Algérie dans le cadre de ce processus réussi en estimant que ce rôle doit être reconnu».

Ils ont souligné que l'accord issu du processus d'Alger est «crucial» pour la paix et la réconciliation au Mali, le considérant, pour certains d'entre eux, un modèle à suivre pour le règlement d'autres conflits dans la région.



S'exprimant à cette occasion au nom de la Haute représentante de l'UE, la secrétaire d'Etat de Lettonie pour les Affaires européennes, Zanda Kalinina-Lukasevica, a relevé que «l'accord paraphé à Alger, le 1er mars 2015, est essentiel pour assurer la paix et la stabilité au Mali».

La responsable européenne qui a rappelé, que le «processus d'Alger est le résultat d'un long et difficile

exercice de médiation internationale, conduite par l'Algérie comme chef de file», a exhorté la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) à signer rapidement l'accord en question, car «il s'agit du meilleur texte possible que la médiation a pu obtenir dans le contexte actuel».

«Toutes les parties maliennes doivent être convaincues qu'il n'y a pas d'alternative à cet accord», a-t-elle soutenu.

MALI

L'accord de paix d'Alger en phase d'être conclu

Les composantes civiles et militaires de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) ont poursuivi leur réunion jeudi à Kidal dans le nord du Mali pour se prononcer sur l'accord de paix d'Alger qui selon l'ex-Premier ministre malien Moussa Mara, «est en phase d'être conclu». Auteur d'une contribution publiée jeudi sur le site Malibew, l'ancien Premier ministre, Mara Moussa, a déclaré que l'accord de paix «est en phase d'être conclu pour permettre à notre pays de se remettre durablement debout».

M. Mara a rappelé que l'accord d'Alger, déjà paraphé par le gouvernement malien et les groupes politico-militaires, «traite des questions essentielles qui sont posées à nos gouvernements et à nous tous, citoyens maliens, et auxquelles nous devons contribuer à répondre en nous engageant dans son application, chacun dans la place qui est la sienne».

«Le texte est jugé équilibré par de nombreux observateurs» parce que, dit-il, «il n'a élu aucun sujet et a proposé sur les dossiers compliqués les solutions de compromis demandant des efforts à nous tous, Etat, groupes armés, société civile tout en nous engageant à faire preuve de compréhension, d'ouverture et de sens de responsabilités dans la mise en œuvre», a-t-il noté.

«Les Maliens ont reçu le document avec circonspection, mais il reste entendu que si le document permet de ramener progressivement la sécurité, la paix, le regain des activités socio-économiques, le redressement de nos forces armées et de sécurité, l'amélioration des conditions de vie des populations, le retour des réfugiés, il sera de plus en plus accepté», a-t-il estimé.

«C'est ce pari que nos gouvernements doivent essayer de tenir, avec le soutien de l'ensemble des forces vives du pays», s'est-il chargé de dire.

Dans cette perspective, «il est utile de traiter avec tact les différents sujets sensibles évoqués dans le document pour gérer au mieux les réformes que cela nécessitera et bénéficier du soutien de nos concitoyens en ces moments-là», a-t-il enchaîné.

«Il est tout aussi utile de profiter de certaines indications de l'accord pour enfin mettre l'Etat malien au diapason de la diversité de la société, libérer les énergies de nos compagnies et les rendre enfin acteurs de leur existence», a-t-il encore écrit.

«L'accord de paix et de réconciliation proposé des solutions innovantes (...) pour faire sortir le Mali des difficultés. Ces solutions touchent à tous les aspects de la crise et méritent d'être bien analysées dans la mise en œuvre», a-t-il noté.

«Les Maliens ont reçu le document avec circonspection, mais il

reste entendu que si le document permet de ramener progressivement la sécurité, la paix, le regain des activités socio-économiques, le redressement de nos forces armées et de sécurité, l'amélioration des conditions de vie des populations, le retour des réfugiés, il sera de plus en plus accepté», a-t-il estimé.

«Le Mali a l'opportunité de s'adosser sur l'accord de paix et de réconciliation pour se projeter de manière efficace dans le futur, avec les Maliens comme moteur, et le soutien de la communauté internationale. Il nous revient à tous, derrière nos autorités, de regarder dans la même direction et d'agir dans le même sens», a-t-il conclu.

D'autre part, les structures de la CMA (Coordination des mouvements de l'Azawad) ont poursuivi jeudi, pour la deuxième journée consécutive, leurs réunions avec les leaders communautaires, les chefs de villages et de fractions, les représentants des chefferies traditionnelles, les associations de jeunes et celles de femmes, a expliqué Moussa Ag Assarid, représentant du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) auprès de l'Union européenne (UE) dans un entretien au site électronique Malibew.

La CMA a prévu à cet effet plusieurs consultations menées par les structures de ses différents mouvements, à savoir le MNLA, le HCUA, le MAA, la CPA et la CMFPR2, présidée par Ibrahima Kantao, a ajouté M. Assarid, soulignant que ces consultations peuvent prendre du temps.

TUNISIE

Grève des magistrats pour protester contre la création du Conseil supérieur de la magistrature

Les magistrats des ordres judiciaire, financier et administratif dans tous les tribunaux tunisiens ont observé jeudi une grève pour protester contre le projet de loi portant création du Conseil supérieur de la magistrature, a rapporté un média officiel.

Cette grève avec présence sur les lieux de travail, intervient à l'appel de l'Association des magistrats tunisiens (AMT) et du Syndicat des magistrats tunisiens (SMT).

La présidente du SMT, Raoudha Laabidi, citée par l'agence TAP, a appelé «au respect de la Constitution et à l'application des ses dispositions portant sur la création du Conseil supérieur de la magistrature».

Elle a appelé les députés de l'Assemblée des Représentants du peuple à «revoir ce projet de loi avant son adoption, étant donné les nombreuses lacunes qu'il comporte et qui, selon elle, ne garantissent aucunement l'indépendance du pouvoir judiciaire».

Ce projet de loi, a-t-elle ajouté, «confère à l'exécutif (Président de la République et Chef du gouvernement) des attributions qui ne sont pas énoncées dans le texte de la Constitution».

Pour sa part, la présidente de l'AMT, Raoudha Karafi, citée par la TAP, a indiqué que l'Association «appelle à la tenue, en urgence, d'une réunion du Conseil national, samedi prochain, au siège de la Cour d'appel de Sfax pour examiner l'évolution des événements et réfléchir aux nouvelles formes de protestation».

Elle a également plaidé «en faveur d'un conseil supérieur de la magistrature ouvert et représentatif des différents corps du système judiciaire», soulignant «la nécessité de la présence de la société civile au sein de ce conseil». Le projet de loi sur le Conseil supérieur de la magistrature a été approuvé, mercredi, en Conseil des ministres et transmis au Parlement. La Commission de législation générale au Parlement a entamé jeudi l'examen de ce projet de loi.

SYRIE

L'ONU dénonce l'«inacceptable» coût humain du conflit syrien

L'ONU a dénoncé vendredi l'«inacceptable» coût humain du conflit syrien, avec plus de 200.000 personnes tuées, et a pressé les dirigeants mondiaux à mettre de côté leurs «différences» pour mettre fin aux souffrances du peuple syrien.

«La crise effroyable en Syrie entre dans une cinquième année. Une crise qui continue d'exiger un coût humain inacceptable. Une crise que la communauté internationale a échoué à arrêter», ont indiqué dans une déclaration commune huit hauts dirigeants de l'ONU, dont la dirigeante des opérations humanitaires, Valerie Amos, la directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé.

Margaret Chan, le haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Antonio Guterres, et le directeur du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

«Nous avons exprimé notre horreur, notre indignation, notre frustration à mesure que la tragédie s'est déroulée», écrivent-ils.



«Nous avons besoin que les dirigeants mondiaux mettent de côté leurs différences et usent de leur influence pour apporter des changements significatifs en Syrie» afin, entre autres, de presser les parties à cesser les attaques aveugles contre des civils, d'obtenir la levée des sièges alors que plus de 212.000 personnes sont toujours assiégées ou de permettre la livraison d'aide médicale et chirurgicale d'urgence», poursuivent-ils.

Cet appel rejoint celui du secrétaire

général de l'ONU, Ban Ki-moon, qui a appelé jeudi le Conseil de sécurité à prendre des «mesures résolues» pour mettre fin au conflit meurtrier qui ravage la Syrie.

Le Conseil de sécurité ne parvient pas à présenter un front uni sur la manière de ramener la paix en Syrie.

Selon l'ONU, plus de 12,2 millions de personnes en Syrie ont besoin d'une aide d'urgence. Le conflit a par ailleurs poussé 3,9 millions de personnes à fuir le pays.

Le HCR dévoile des propositions ambitieuses pour une action européenne en mer Méditerranée

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a envoyé une série de propositions concrètes et de solutions audacieuses et novatrices à l'Union européenne pour l'établissement d'une opération robuste de recherche et de sauvetage en mer Méditerranée.

Ces propositions, faites par le Haut-Commissaire pour les réfugiés Antonio Guterres dans une lettre à l'Union européenne, font partie de l'Initiative du HCR pour la mer Méditerranée centrale (CMSI) qui vise à encourager un large débat entre la Commission européenne, les Etats européens et d'autres parties prenantes concernées pour répondre aux problèmes de la migration mixte en mer Méditerranée et pour sauver des vies, selon un communiqué.

«Nous proposons à l'Union européenne et aux pays d'Europe un certain nombre de solutions audacieuses et novatrices afin de relever les défis de la migration mixte en mer Méditerranée et de réduire les pertes en vies humaines en mer», a déclaré le directeur du HCR pour l'Europe, Vincent Coche-



tel, cité par le communiqué. Cette année, environ 470 personnes ont déjà trouvé la mort ou sont portées disparues en mer Méditerranée, contre 15 à la même période l'année dernière.

Les nouvelles propositions du HCR comprennent l'établissement d'une opération européenne robuste pour la recherche et le sauvetage en mer Méditerranée, une opération similaire à l'opération italienne Mare Nostrum qui a pris fin l'année dernière.

Il y a également la mise en place

d'un système européen visant à verser des compensations aux compagnies maritimes pour les pertes subies pendant le sauvetage de personnes en détresse en mer.

Le HCR exhorte également l'Union européenne à explorer des solutions pour répondre aux problèmes une fois que les réfugiés arrivent en Europe, afin de leur assurer un soutien suffisant et d'éviter à quelques pays de devoir en assumer seuls la responsabilité principale.

L'OSCE décide de proroger d'un an sa mission en Ukraine

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a décidé de proroger d'un an sa mission en Ukraine et doublera le nombre de ses observateurs dans ce pays.

Selon des médias ukrainiens, l'OSCE compte actuellement 470 observateurs dans l'Est du pays, un nombre qui passera à 1.000 avec la mission de veiller au respect du cessez-le-feu signé le 12 février dernier à Minsk entre les forces de Kiev et les séparatistes.

Déployée, il y a un an, à la demande des autorités ukrainiennes, la mission d'observateurs de l'OSCE établit des rapports sur le conflit

entre l'armée gouvernementale ukrainienne et les rebelles séparatistes et signale les mouvements de troupes à la frontière ukraino-russe.

Signés le 12 février, les accords de Minsk prévoient le retrait des armes de calibre supérieur à 100 mm pour créer une zone tampon de 50 à 140 km en fonction du type d'armes.

Le président ukrainien Petro Porochenko a confirmé cette semaine le retrait de la majeure partie des armes lourdes des deux côtés dans la zone de conflit dans l'Est de l'Ukraine où plus de 6.000 personnes principalement des civils ont péri en onze mois de conflit.

ESPAGNE

Arrestation de huit personnes soupçonnées d'appartenir à une filière terroriste

Huit personnes soupçonnées d'appartenir à une filière terroriste ont été arrêtées vendredi en Espagne dans le cadre d'une opération menée simultanément dans plusieurs localités, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

Selon le ministère, les suspects «appelaient à la commission d'actes terroristes en Espagne inspirés du mode opératoire employé dans d'autres pays» et «sélectionnaient des candidats pour les envoyer en Syrie et en Irak».

Des perquisitions étaient encore en cours vers 09h00 (08h00 GMT) dans les provinces de Barcelone, Girona, à une centaine de kilomètres au nord de Barcelone, Ciudad Real (200 km au sud de Madrid) et à Avila (100 km

USA-CORÉE DU SUD Séoul et Washington concluent des manœuvres conjointes

La Corée du Sud et les Etats-Unis ont achevé hier une partie de leurs manœuvres conjointes. L'exercice Key Resolve, commencé le 2 mars, a mobilisé environ 10.000 soldats sud-coréens et 8.600 américains, mais il s'agit avant tout d'une simulation par ordinateur.

Le général Curtis Scaparrotti, chef du Commandement des forces conjointes américano-sud-coréennes, a affirmé hier que ces exercices étaient «cruciaux» pour assurer la défense de la Corée du Sud.

L'autre phase des manœuvres, baptisées Foal Eagle et commençées en même temps, est prévue pour durer huit semaines. Elle doit mobiliser des dizaines de milliers de soldats de part et d'autre.

Séoul et Washington affirment qu'il s'agit d'exercices purement défensifs, mais Pyongyang les voit comme le prélude à une invasion.

La Corée du Nord a une fois de plus manifesté sa vive désapprobation en procédant au tir de deux missiles à courte portée au large de ses côtes orientales.

La Corée du Nord et la Corée du Sud se sont constituées en Etats indépendants en 1948 et la guerre de Corée (1950-1953) a consacré cette division.

Les deux Corées sont techniquement toujours en guerre, n'ayant pas signé de traité de paix après l'armistice de 1953.

USA-EGYPTE-PALESTINE-JORDANIE Kerry arrive en Egypte pour rencontrer al-Sissi, Abbas et Abdallah de Jordanie

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry est arrivé vendredi à Charm el-Cheikh en Egypte où il doit assister à une conférence économique de soutien à ce pays et rencontrer le président palestinien Mahmoud Abbas et le roi Abdallah de Jordanie.

M. Kerry doit évoquer avec le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi notamment la lutte contre le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) et sa progression en Libye, selon le département d'Etat. Avec M. Abbas et le roi Abdallah, le chef de la diplomatie américaine doit notamment s'entretenir de la crise financière de l'Autorité palestinienne. M. Kerry doit assister, dans la station balnéaire de Charm el-Cheikh, dans le Sinaï, à une conférence économique internationale organisée par Le Caire pour attirer les capitaux et les investissements étrangers.

au nord-ouest de Madrid), précise le ministère. Le ministère avait fait savoir en janvier que les forces de l'ordre avaient arrêté 50 dans le cadre d'enquêtes sur le terrorisme au cours de l'année 2014. Une soixantaine de personnes mises en examen en lien avec des affaires de terrorisme étaient en prison début 2015, selon une source judiciaire.

Selon les autorités, une centaine d'Espagnols auraient rejoint les rangs des groupes armés en Irak ou en Syrie, un chiffre relativement faible par rapport aux milliers de Français, Britanniques ou Allemands qui sont partis.

APS

Ganymède, la plus grande lune de Jupiter possède un océan sous sa croûte glacée

Ganymède, la plus grande lune de Jupiter possède un vaste océan d'eau salée sous son épaisse croûte glacée, plus vaste que ceux de la Terre réunis, selon des observations dévoilées jeudi par l'Agence spatiale américaine.



Selon les scientifiques, cet océan a une profondeur de cent kilomètres, dix fois plus que ceux de la Terre et est enterré sous une croûte de 150 kilomètres formée pour l'essentiel de glace.

Dès les années 1970, les planétologues ont soupçonné, sur la base de modèles d'étude de grande lune, que Ganymède, découverte en 1610 par Galilée, pourrait posséder un océan. La sonde Galilée de la Nasa qui a étudié Jupiter et ses lunes pendant huit ans, avait effectué six sur-

vols rapprochés de Ganymède, détectant un champ magnétique en 2002, première indication confortant l'hypothèse de l'existence d'un océan.

Ces nouvelles observations avec le télescope spatial Hubble faites à partir des rayonnements ultraviolets ont permis de détecter et d'étudier des aurores boréales dans les régions polaires de Ganymède comme sur la Terre et qui sont provoquées par le champ magnétique.

Ganymède est aussi sous l'influence du champ

magnétique de Jupiter dont elle est proche. Chaque fois que change le champ magnétique de Jupiter, les aurores boréales sur Ganymède changent aussi. C'est en observant ce mouvement des aurores boréales, que ces scientifiques ont pu déterminer l'existence d'un vaste océan d'eau salé sous la croûte qui affecte le champ magnétique de la lune.

Etant donné que l'eau salée est conductrice d'électricité, le mouvement de l'océan influence le champ magnétique.

Découverte de microscopiques poussières de roche sur une lune de Saturne

Des chercheurs ont découvert de microscopiques poussières de roche sur une lune glacée de la planète Saturne après quatre années d'études approfondies des données envoyées par une sonde dans son orbite, de simulations informatiques et d'expériences de laboratoire.

La sonde Cassini a été en 2004 la première à entrer dans l'orbite de Saturne, ce qui lui a permis d'étudier ses anneaux. Cette mission est un projet commun de la NASA, de l'Agence spatiale européenne (ESA) et l'agence spatiale italienne ASI, dont les découvertes continuent d'être analysées. «C'est très excitant d'avoir pu utiliser ces poussières de roche, éjectées dans l'espace par des geysers, pour en apprendre plus sur les conditions sur -et sous- le fond de l'océan d'une lune glacée», a déclaré le chercheur Sean Hsu du laboratoire de physique atmosphérique et spatiale de l'université de Boulder, cité dans un communiqué.

Les scientifiques ont déduit de leurs examens que les poussières de roche se seraient formées quand l'eau brûlante conte-



nant des minéraux dissous venant de l'intérieur rocheux de la lune rencontré de l'eau plus froide en remontant vers la surface. Elles auraient ensuite été éjectées dans l'espace par des geysers.

Cette découverte est un élément supplémentaire plaident en faveur de la tentante possibilité qu'Enceladus, la lune glacée de Saturne, puisse abriter un environnement adapté à des organismes vivants.

Une équipe d'astronautes retourne sur terre après six mois dans l'espace

Une équipe d'astronautes de la Station spatiale internationale (ISS) sont revenus sur terre jeudi matin après un séjour de six mois dans l'espace. L'équipe est composée d'un astronaute américain et de deux cosmonautes russes. Ils ont été lancés vers l'ISS à bord d'un vaisseau Soyouz le 26 septembre. Ils ont passé au total 167 jours dans la Station spatiale et parcouru plus de 112 millions de kilomètres durant ce périple, selon les précisions de la Nasa, rappelant que cette expérience vise à «collecter des données biomédicales pour préparer les missions habitées de longue durée dans l'espace». Barry Wilmore, Yelena Serova et Alexander Samokutyaev se sont posés dans les steppes du Kazakhstan, à l'aube. Le prochain lancement d'un Soyouz est prévu depuis Baïkonour au Kazakhstan le 28 mars, avec à bord l'astronaute américain Scott Kelly et les cosmonautes russes Mikhail Kornienko et Gennady Padalka.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
MATENATALET B.P N°45 TAMANRASSET
NIF : 4080.150.000.110.70

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article conformément à l'article 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°39/DTP/WT/2014 paru sur les quotidiens nationaux El-Fadjer en date du 04/12/2014 et DK NEWS en date du 06/12/2014 et dans le BOMOP relatif à la réalisation des travaux de :

Entretien et réhabilitation des chemins communaux répartis en cinq lots :

Lot 02 : Réhabilitation de la piste reliant Idles et Tizet sur 15 km du

pk 000+000 au pk 15+000

Lot 03 : Réhabilitation de la route reliant l'abattoir communal et

Tagrrambayet sur 13 km du pk 000+000 au pk 13+000

Lot 04 : Réhabilitation de la route reliant la RN01-Silisken-Selborak à Tifert Est sur 50 km du pk 000+000 au pk 50+000

Lot 05 : Réhabilitation de la rocade nord de la ville de Tamanrasset sur 16.5 km du pk 000+000 au pk 16+500

Lot 06 : Réhabilitation de la rocade sud de la ville de Tamanrasset sur 10 km du pk 000+000 au pk 10+000

Qu'à l'issue de l'analyse des offres, il a été décidé l'attribution provisoire du projet comme suit :

N° de lot	Entreprise retenue	Délai de réalisation	N° NIF	Montant En TTC	OBS.
Lot N°02	SARL BG2	08 mois	000330012328998	231.952.500.00 DA	Offre unique
Lot N°03	GUESSOUM ABDENACER	06 mois	162392800400112	101.836.800.00 DA	Moins disant
Lot N°04	SARL BTS	14 mois	099811019000532	499.905.900.00 DA	Offre unique
Lot N°05	FIHAKHIR MOHAMED ABDELKADER	18 mois	19711101010036449	893.954.529.00 DA	Offre unique
Lot N°06	Relancer la procédure de passation, les montants des offres qualifiées sont excessifs				

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire leur recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis, conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Les entreprises intéressées sont invitées de rapprocher à la direction des Travaux publics de la wilaya de Tamanrasset pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, conformément à l'article 125 alinéa 14 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIRTOUTA

COMMUNE DE BIRTOUTA

LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 41000200001608501035

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/2015

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10 /236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Birtouta lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation de projet suivant :

- Acquisition d'un camion (10) Tonnes.

Tous les fournisseurs qualifiés (distributeurs ou concessionnaire,) ayant le registre du commerce pour cette activité intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service technique de la commune - siège de la nouvelle annexe administrative - rue Mokdes Ben Youcef -Birtouta centre. contre paiement d'un montant de 1 000,00 DA non remboursable auprès du régisseur communal au niveau du service des affaires économiques et de la comptabilité..

A) L'offre technique comprend :

- La déclaration à souscrire dûment remplie, signé et datée
- La déclaration de probité dûment remplie, signé et datée

Et de tous les documents mentionnés dans l'instruction aux soumissionnaires (cahier des charges)

B) L'offre financière doit contenir :

- 1-La lettre de soumission selon modèle ci joint dûment remplie, signé et datée
- 2-Le bordereau des prix unitaires
- 3-Le détail quantitatif - estimatif de l'offre dûment rempli et signé par le soumissionnaire

Les soumissions doivent être adressées sous enveloppes cachetées détaillées comme suit :

- Enveloppe n° 01 : contenant l'offre technique en trois exemplaires.

- Enveloppe n° 02 : contenant l'offre financière en trois exemplaires.

- Une troisième enveloppe contiendra les deux (02) enveloppes n° 01 et 02 cachetée et anonyme adressée à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Birtouta et ne devra comporter que la mention (ne pas ouvrir) - appel d'offres national ouvert N° 08 /2015

**La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP. Le dépôt des plis techniques et financiers se fera au niveau du secrétariat de la commission de l'ouverture des plis. le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 14 h si ce jour coïncide avec un jour de repos légal ou un jour férié ce délai sera proroger jusqu'au jour ouvrable suivant,

* Le délai de validité des offres est égal à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois.

* L'ouverture des plis se déroulera en séance publique le jour du dépôt à partir de 14:15h au niveau du siège de la commune.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIRTOUTA

COMMUNE DE BIRTOUTA

LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF): 41000200001608501035

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/2015

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10 /236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Birtouta lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation de projet suivant :

- Acquisition d'un retro chargeur

Tous les fournisseurs intéressées par le présent avis qualifiés (concessionnaire ou distributeurs) ayant le registre du commerce pour cette activité peuvent retirer le cahier des charges auprès du service technique de la commune - siège de la nouvelle annexe administrative - rue Mokdes Ben Youcef -Birtouta centre. contre paiement d'un montant de 1000,00 DA non remboursable auprès du régisseur communal au niveau du service des affaires économiques et de la comptabilité.

L'offre technique comprend :

- La déclaration à souscrire dûment remplie, signé et datée
 - La déclaration de probité dûment remplie, signé et datée
- Et de tous les documents mentionnés dans l'instruction aux soumissionnaires (cahier des charges)

B) L'offre financière doit contenir :

- 1-La lettre de soumission selon modèle ci joint dûment remplie, signé et datée
- 2-Le bordereau des prix unitaires
- 3-Le détail quantitatif - estimatif de l'offre dûment rempli et signé par le soumissionnaire

Les soumissions doivent être adressées sous enveloppes cachetées détaillées comme suit :

- Enveloppe n° 01 : contenant l'offre technique en trois exemplaires.

- Enveloppe n° 02 : contenant l'offre financière en trois exemplaires.

- Une troisième enveloppe contiendra les deux (02) enveloppes n° 01 et 02 cachetée et anonyme adressée à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Birtouta et ne devra comporter que la mention (ne pas ouvrir) - appel d'offres national ouvert N° .09/2015

**La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP. Le dépôt des plis techniques et financiers se fera au niveau du secrétariat de la commission de l'ouverture des plis. le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 14 h si ce jour coïncide avec un jour de repos légal ou un jour férié ce délai sera proroger jusqu'au jour ouvrable suivant,

* Le délai de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois.

* L'ouverture des plis se déroulera en séance publique le jour du dépôt à partir de 14:15h au niveau du siège de la commune.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Télleshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 : Au nom de la vérité
10:57 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 Divertissement : Ma parole contre la leur
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Autre : Météo
20:35 Autre : Météo des neiges
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Autre : C'est Canteloup
20:55 Série TV : Section de recherches
21:55 Série TV : Section de recherches
23:05 Série TV : Section de recherches

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:48 Autre : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:10 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:43 Culture Infos : Image du jour
20:44 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:45 Autre : Météo 2
20:50 Autre : Météo des neiges
20:51 Culture Infos : Des paroles et des actes
23:15 Culture Infos : Alcaline le mag

3

06:00 Autre : EuroNews
06:46 : Krypto le superchien
07:07 : Krypto le superchien
07:33 : Marsupilami
08:01 : Marsupilami
08:29 Série TV : Shaun le mouton
08:36 Série TV : Shaun le mouton
08:44 : Peanuts
08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France

11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Sport : Cyclisme
14:55 Culture Infos : Questions cibles au Sénat
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
18:45 Autre : Météo des neiges
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:50 Cinéma : A bout portant
22:15 Autre : Météo
22:18 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots
22:20 Autre : Grand Soir 3
23:10 : L'or rouge, la bataille du sang

CANAL+

06:15 : Les spécialistes F1
06:55 Autre : Zapping
07:00 Autre : Le Before du grand journal
07:23 Autre : La météo
07:25 Autre : Made in Groland
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:00 Autre : La météo
08:05 : Zapsport
08:10 Série TV : Anger Management
08:30 Cinéma : 12 Years a Slave
10:40 Autre : La semaine de Gaspard Proust
10:45 Cinéma : Les conquérants
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Culture Infos : Spécial investigation
15:40 Culture Infos : Le tube
16:20 Cinéma : Infiltré
18:10 Série TV : Casting(s)
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19:05 Autre : Le grand journal
20:05 Autre : Le grand journal, la suite
20:25 Autre : Le petit journal
20:55 Série TV : House of Cards
21:55 Série TV : House of Cards
22:50 Série TV : House of Cards
23:45 Série TV : Nurse Jackie

M

06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Tony & Alberto
07:10 : Tony & Alberto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:25 Série TV : Lou !
08:40 Série TV : Les p'tits diables
08:50 Autre : Météo
08:55 Culture Infos : M6 boutique
10:00 Série TV : Raising Hope
10:25 Série TV : Raising Hope
10:50 Série TV : Once Upon a Time
11:45 Série TV : Once Upon a Time
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:38 Culture Infos : Astuces de chef
13:40 Autre : Météo
13:45 : L'amour au fil des pages
15:45 Divertissement : Le courage d'Elenore
17:30 Autre : Les reines du shopping
18:30 Autre : Les reines du shopping
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Série TV : Scorpion
21:45 Série TV : Scorpion
22:40 Série TV : Scorpion
23:35 Cinéma : Las Vegas 21

TÉLÉ

La sélection

20h55

The Voice, la plus belle voix



Résumé

Les battles battent leur plein. Depuis plusieurs samedis, Jenifer, Zazie, Mika et Florent Pagny mettent en concurrence les Talents de leurs équipes respectives. Le plateau, transformé en ring, sert d'arène à ces duels au sommet : deux par deux, les candidats s'affrontent sur une même chanson. Le talent éliminé quitte l'aventure, à moins qu'il ne soit repêché par un coach concurrent. Au cours de cette étape de la compétition, des stars viendront aider les candidats. Ils leur donneront des conseils pour progresser vocalement ou optimiser leur présence sur scène. Sont d'ores et déjà confirmés, sans précision de date, Garou, Louis Bertignac, Julien Doré et Fanny Ardant.

2

20h45 Jean Ferrat, le grand show

Résumé

A l'occasion des cinq ans du décès de Jean Ferrat, disparu en mars 2010, Michel Drucker anime une soirée en hommage au chanteur de La Montagne. Aimer à perdre la raison, Ma môme, ou encore La femme est l'avenir de l'homme. Marc Lavoine, Patrick Bruel, Julien Doré, Shy'm, Raphaël, Daniel Guichard, Bénabar, Natasha St-Pier, Cali, Zebda, Grégoire, Patrick Fiori, Isabelle Aubret, Hubert-Félix Thiéfaine, ou encore Didier Barbelivien reprennent ses chansons au cours de cette grande soirée émaillée de surprises, de témoignages de ses proches et de nombreuses images d'archives.

20h45

Commissaire Magellan



Résumé

Le commissaire Magellan s'immisce dans le petit monde feutré du marché de l'art pour élucider un meurtre.

3

20h55

96 heures

Résumé

Un truand en cavale, aidé de ses sbires, séquestre le commissaire qui l'a fait coffrer trois ans plus tôt. Motif ? Lui faire avouer qui l'a balancé !

**M**

20h50 Hawaii 5-0



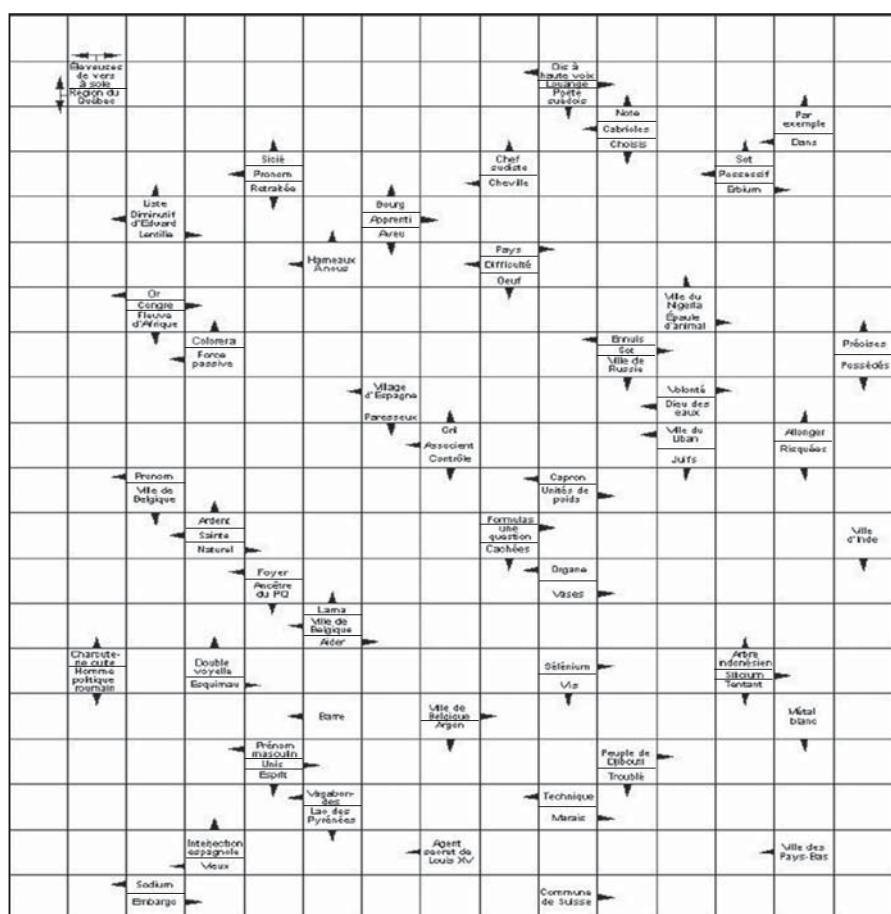
Hawaii 5-0

Résumé

Deux touristes ont succombé aux assauts d'un drone armé au cours d'une randonnée dans la montagne. Les agents du 5-0 ouvrent l'enquête sur ce prototype affecté à la surveillance, visiblement dérobé à un entrepreneur, mais doivent faire face à des complications, car l'engin semble une nouvelle fois la terreur. Les autorités prennent bientôt la décision de faire évacuer toute l'île d'Oahu. Alors que les rues semblent plongées dans le chaos, McGarrett et Danny sont soumis à l'évaluation d'un psychologue. La session prend alors une tournure tout à fait inattendue...



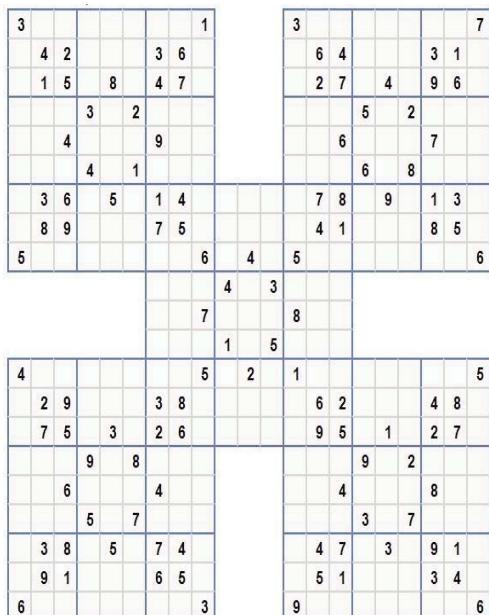
Mots fléchés n°891



Samouraï-Sudoku n°891

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°891

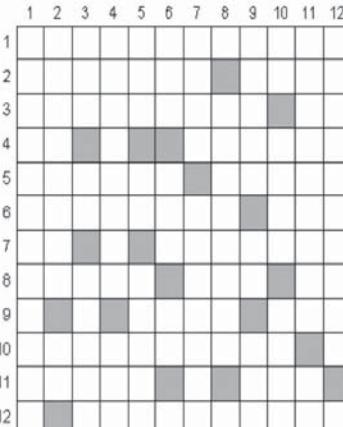
Horizontalement:

- 1.Ch.- 1. de c. du Cher
- 2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- 3.Qui tiennent de la bête - Américum
- 4.Indium - Fou
- 5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordante - Souffles
- 6.FL de Russie, en Sibé-

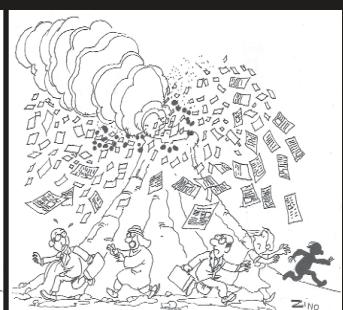
rie orientale - Tel quel
7.Tour - Prénom féminin
8.Ch.-1. de c. de la Haute-Garonne - Approbation- Préposition
9.Atones - Arme
10.Controleur
11.Petit de l'oe - Revenu minimum d'insertion
12.Basques

Verticalement:

- 1.Permis
- 2.Arbes des régions équatoriales - Conjonction
- 3.Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
- 4.Glucoside extrait de nombreux végétaux-Lente
- 5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- 6.Agence centrale de renseignements - Orient - Oui
- 7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- 8.Tourmentée par l'en-vie
- 9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
- 10.Conjonction - Baie - Fortifié
- 11.Eliminer - Préfixe
- 12.Gonflement d'un organe



7 erreurs



Proverbes

Offrez aux rassasiés de manger davantage.

Proverbe algérien

Ton secret est ton sang ; si tu le laisses s'échapper, tu mourras.

Proverbe berbère

Tout le bonheur du monde est sur le dos d'un cheval.

Proverbe arabe

La fourmi elle-même a sa colère.

Proverbe français

C'est arrivé un 14 Mars

2004 : Le futur chef du gouvernement espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero, annonce le retrait des troupes espagnoles d'Irak d'ici le 30 juin.

2005 : Liban : plus d'un million de personnes manifestent dans les rues de Beyrouth pour protester contre l'assassinat du Premier ministre Rafiq Hariri le 14 février précédent, donnant naissance à l'*Alliance du 14-Mars* puis à un groupe parlementaire appelé *'bloc du 14-Mars'*.

2010 : Premier tour des élections régionales en France.

2010 : Libération de 2 membres de l'ONG Triangle génération humanitaire, après 112 jours de captivité par le groupuscule des Aigles de libération de l'Afrique.

Célébrations :

- **Albanie :** Dita e Verës, Fête du printemps.
- **Andorre :** Dia de la Constituciò, Jour de la Constitution, commémore le référendum qui a approuvé la Constitution d'Andorre en 1993.
- **Corée du Sud, Japon, Taiwan :** White Day (français : Jour blanc, japonais : howaito dee), un mois après la Saint-Valentin les hommes font un cadeau en retour à leurs petites amies.
- **Estonie :** Emakeelepäev, Jour de la langue maternelle.
- **Saint-Vincent-et-les-Grenadines :** National Heroes Day, Journée nationale des héros.

Participation d'un millier d'athlètes au semi-marathon régional militaire de Constantine



Près de 1000 athlètes issus des 15 secteurs de la 5e Région militaire (5e RM) de Constantine ont participé jeudi, à la 7e édition du semi-marathon régional de l'Armée nationale populaire (ANP). Une organisation exemplaire a caractérisé cette épreuve de résistance qui s'est déroulée sur un parcours d'une vingtaine de km séparant la commune d'Ouled Rahmoun, point de départ de la course, de l'unité de maintenance et de rénovation (UMR) d'El Kroub où a été aménagé le point d'arrivée de la course. Le lieutenant colonel Mohamed Naili, chef du service régional des sports militaires a donné, au nom du général major, commandant de la 5e RM, le coup d'envoi de cette manifestation à l'issue de laquelle les 120 meilleurs coureurs se sont qualifiés pour représenter la région de Constantine au semi marathon national militaire prévu en avril 2015 à Alger.

Cette manifestation sportive est une «véritable fête» qui a pour but de développer la pratique sportive militaire et de maintenir les éléments physiquement et moralement en forme», a souligné le lieutenant-colonel Naili, avant de présider, en présence du lieutenant colonel Boudjemâa Boutabba, directeur de l'UMR, la cérémonie de remise de médailles aux trois premiers vainqueurs de chacune des quatre catégories d'âge des athlètes dont une a été réservée aux femmes.

VIOLENCE DANS LES STADES 673 blessés durant la saison sportive 2013-2014

Six-cent-soixante-treize (673) personnes ont été blessées dans des actes de violence enregistrés au niveau des stades de football, durant la saison sportive 2013-2014, a révélé jeudi à Blida, le commissaire de police Ahmed Saadallah.

«Les actes de violence enregistrés dans 148 matchs de football ont causé des blessures à 673 personnes dont 424 policiers, 56 joueurs et 22 arbitres, outre la destruction de 155 véhicules, dont 96 relevant de la Sécurité nationale», a indiqué le commissaire Saadallah, a-t-il relevé lors d'une journée d'études sur le phénomène de la «violence dans les stades algériens» organisée par l'Union de la famille de la Medina de Blida, en coordination avec le comité de supporters de l'USM Blida.

Signalant l'arrestation, à l'is-

sue de ces actes, de 319 personnes dont 50 mineurs, il a relevé une hausse de l'ordre de 216 blessés, dans le nombre des victimes des violences dans les stades, comparativement à la saison 2012-2013, conjuguée à une augmentation dans les dégâts matériels.

S'exprimant sur les causes à l'origine de la violence dans les stades, les intervenants à cette journée d'études, animée par des universitaires et spécialistes du domaine, ont cité en premier lieu le «chômage» qui, selon eux, «pousse les jeunes à faire du stade un dérouloir» et l'accroissement du nombre des spectateurs, dont la maîtrise est difficile.

Des erreurs commises par les arbitres, des déclarations provoquantes de joueurs, présidents de clubs ou encore d'entraîneurs peuvent également mener à cette

violence dans les stades, qui peut, aussi, avoir pour origine, l'absence des conditions de confort dans les gradins, souvent non conformes aux normes mondiales. Cette opportunité a donné lieu à la présentation, par le professeur Aïssa Annabi de l'Ecole supérieure du commerce, d'une conférence sur l'expérience européenne dans la lutte contre la violence dans les stades espagnols, en Angleterre et en France, notamment. Il a soutenu que ces pays «n'ont pas réussi à mettre un terme à ce fléau, en dépit de toutes les mesures prises à son encontre». Pour atténuer la gravité de ce phénomène «en constante progression», les participants à cette rencontre ont suggéré la mise en place de mesures préventives et répressives, parmi lesquelles la présentation sur les

chaînes TV privées et publiques, et sur les écrans des stades, de spots publicitaires rejettant la violence, en plus de l'organisation de campagnes de sensibilisation sur le même thème, dans les milieux scolaires, les écoles primaires et lycées, notamment.

En matière de répression de ce phénomène, il a été proposé l'in-



APS

Mohamed Tahmi reçoit le prince jordanien Ali Ibn Al-Hussein



Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a reçu hier à Alger, le prince jordanien Ali Ibn Al-Hussein, candidat au poste de président de la Fédération internationale de football (FIFA).

Au cours de cette rencontre, qui s'est tenue au niveau du salon d'honneur de l'aéroport international Houari Boumediene, les deux parties ont abordé les différentes pistes of-

fertes pour renforcer et diversifier la coopération bilatérale en matière de sport en général et du football en particulier.

L'audience s'est déroulée en présence du président de la fédération algérienne de football (FAP), Mohamed Raouraoua. Ali Ibn Al-Hussein a été reçu jeudi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, mais également par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Vice-président de la FIFA, le Prince Ali Ibn Al-Hussein a déposé sa candidature pour présider cette instance, au même titre que le Portugais Luis Figo et le Néerlandais Michael van Praag. Le président en exercice, le Suisse Sepp Blatter, est également candidat à sa propre succession, pour un cinquième mandat.

Le Congrès électif de l'instance dirigeante du football mondial aura lieu le lundi 25 mai 2015.

Sudoku N°890

5	2	4	7	6	3	1	9	8
3	8	7	2	1	9	6	4	5
1	6	9	4	5	8	7	3	2
4	3	1	8	2	7	5	6	9
7	5	8	9	4	6	2	1	3
6	9	2	5	3	1	8	7	4
2	7	3	6	9	5	4	8	1
8	1	5	3	7	4	9	2	6
9	4	6	1	8	2	3	5	7

S o l u t i o n

Mots Croisés N°890

GUERREETPAIX
REVEURS■UNS■
ALES■STABIES
TENIR■ERES■O
T■EDEA■OR■AT
EMMERDEMENTS
PIES■RUE■AH■
ADN■MONSTRES
PITA■IE■URNE
I■SCOTCH■AIR
ER■ES■TOLIER
R■ISERE■ISNA

Mots Fléchés N°890

FRAGMENTAIRE
O■RAIDISSEUR
ULCERE■AOUTE
DI■TENIR■AI■
ROUET■DIPOLE
ONC■TAONS■EN
ISCHEMIE■CRU
E■LISON■CRM
MIEN■LECHERE
EX■DOL■IEPER
NEGOCIATRICE
TROU■RUE■RUS

1/16 DE FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS L'ES Sétif et le MC El Eulma pour faire durer la joie

Saïd Ben

L'ES Sétif et, ironie du sort, leur voisin, le MC El Eulma tenteront d'assurer leur qualification aux huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football dès aujourd'hui à l'occasion de la première manche de leurs matchs face respectivement au Real Banjul (Gambie) et l'Asante Kotoko (Ghana).

Auréolés de leur qualification en demi-finale de la coupe d'Algérie, les joueurs sétifins veulent non seulement rester sur leur dynamique des bons résultats mais surtout ne pas rater leur 100^e match africain. Les gars de Sétif veulent bien saisir l'occasion pour « fêter » comme il se doit ce 100^e match par une victoire à l'extérieur de surcroît.

Connaisseant le courage et surtout la volonté des Sétifiens lorsqu'il s'agit de représenter le pays, cette mission est bien dans leurs cordes d'autant qu'ils sont désormais bien expérimentés dans ce genre de compétitions continentales.

Seulement, il faut aussi reconnaître la difficulté du coach Madoui à trouver son « onze » rentrant pour bien assurer cette première manche sachant qu'il s'est déplacé amoindri de plusieurs joueurs pour diverses raisons.

Madoui devra donc composer sans les services d'Abdelghani Demou et Ahmed Gasmi, blessés, alors que Younès Sofiane et Amine Megatli, ont été méningés par l'entraîneur.

De plus, et compte tenu du fait que le gardien de but Sofiane Khedairia avait refusé de s'envelopper mercredi dernier avec le groupe pour Banjul (Gambie) en vue de ce match prévu face au Real Banjul, aujourd'hui à 16 heures, dans le cadre des seizièmes de finale aller de la Ligue des champions



d'Afrique, il est suspendu par son coach. Khedairia a refusé de s'envelopper avec le groupe, invoquant une blessure qu'il a contractée mardi. Mais ce n'est nullement une raison pour agir de la sorte, d'autant que l'équipe s'apprête à disputer un match de Ligue des champions. En réaction à cette affaire, le club a décidé de le suspendre, jusqu'à sa comparution devant le conseil de discipline". Seulement pour le coach Madoui, Khedairia ne fait désormais plus partie de son effectif !

L'ESS, tenant du trophée, doit donc confirmer aujourd'hui son titre continental avant la match retour prévu entre le 3 et le 5 avril prochain à Sétif.

D'autre part, et s'agissant de l'autre représentant algérien dans cette épreuve, le MC El Eulma, qui est à sa première participation sur le plan continental, les Eulmisi accueilleront la redoutable équipe ghanéenne d'Asante Kotoko avec l'objectif de réussir un bon résultat avant de se rendre au Ghana où il n'est pas facile de s'imposer à Kumasi.

Le coach Azeddine Aït Djoudi déclaré, entre autres, qu'il ne fait aucun doute que mes joueurs sortiront un grand match pour prendre à défaut la défense de l'Asante et se rassurer en prévision de la manche retour".

Et au technicien du MCEE de poursuivre que "Nous jouerons pour nous qualifier, sans nous soucier de l'adver-

saire, même si notre véritable objectif est, avant tout, de gagner en expérience tout en améliorant notre jeu".

L'absence pour blessure de Farès Hemit, le fer de lance de l'équipe eulmiste, sera l'unique problème du coach qui d'ailleurs, dispose, avec Walid Derardja et Ibrahim Chenih, des atouts importants pour faire plier l'arrière-garde ghanéenne.

L'objectif des gars d'El Eulma à domicile est justement très simple : il faut réussir un résultat qui peut mettre l'équipe à l'abri en s'imposant le plus largement possible devant une formation qui, au match retour, ne fera aucun cadeau sur son terrain du Kuamasi Sports Stadium, une enceinte capable d'accueillir plus de 40.000 spectateurs.

Vainqueurs à deux reprises de la compétition dans son ancienne formule (1970 et 1983), finaliste cinq fois de l'épreuve, les ghanéens, qui "survolent" le championnat de leur pays où ils entretiennent une forte rivalité avec Hearts of Oak, le grand club d'Accra (leur seul adversaire sérieux, en fait), ont un prestige à défendre.

Enfin, il est important de noter que la rencontre dont le coup d'envoi sera donné à 17 heures sera officiée par l'arbitre camerounais Alioum Néant, assisté de ses deux compatriotes Joseph Fuanta Lambi et Thierry Bruno Toecke.

S. B.

COUPE D'ALGERIE (1/4 DE FINALE) ASM ORAN - MO BÉJAÏA Un match décisif au stade Ahmed-Zabana

La rencontre ASM Oran - MO Béjaïa comptant pour les quarts de finale de la coupe d'Algérie de football, prévue samedi (14h00) au stade Ahmed-Zabana d'Oran, s'annonce décisive pour les deux formations occupant les hautes marche du classement du championnat.

Les Asémistes semblent déterminés à dépasser «l'obstacle bénjouï». Le milieu de terrain offensif de l'ASMO, Aoued, est optimiste sur les chances de qualification de son équipe. «Nous sommes prêts à relever le défi. Nous sommes sur une dynamique de victoires. Nous sommes décidés à faire plaisir à nos supporters en leur dédiant notre future qualification», souligne le joueur.

Pour le rendez-vous de ce jour, le coach Benchadli aura l'embarras du choix pour aligner les onze joueurs dans la mesure où aucune défection n'est à signaler. Pour motiver encore plus les joueurs, la direction du club a promis une belle prime, en cas de qualification. Pour ce faire, les

Vert et Blanc ont mis tous les atouts de leur côté, comme le souligne Benchadli : «Notre équipe est habituée à jouer sous la pression. Nous avons mis tous les atouts de notre côté. Notre groupe est concentré sur ce match. Il y a un bon coup à jouer». «Nous avons accompli jusque-là un parcours élogeux. Nous espérons rester dans la lancée de ce parcours. L'équipe est fin prête pour aller chercher cette qualification», ajoute de son côté l'entraîneur-adjoint Hadji Merime.

L'ex-national Guemri Mohamed recommande, quant à lui, la sérénité dans la préparation et la conduite du match. «Atteindre les quarts de finale est déjà une grande performance pour nous mais il faut garder les pieds sur terre. Il reste encore un tour à disputer pour pouvoir atteindre les demi-finales.

La tâche ne sera pas facile car les adversaires en lice sont de grandes équipes». Pour lui, la clé du succès de l'ASMO réside dans la stabilité de son staff et dans ses

jeunes espoirs à l'instar de Benkablia, Tahar, Barka, Belalem et Tabti. «L'ASMO continue de miser sur les jeunes joueurs tous lancés par Benchadli qui fait un excellent travail de fond, depuis le début du championnat. La stabilité a été payante», a-t-il estimé.

La hargne et la volonté, credo des «Crabes»

Pour sa part, le MOB ne fait pas de son déplacement à Oran un complexe. Les poulains d'Abdelkader Amrani s'en sortent toujours bien en dehors de leurs bases. Sur les trois matches disputés à l'extérieur, y compris celui face au MCO, les enfants de Yemma Gouraya ont toujours trouvé le moyen d'avoir le dernier mot.

Les spécialistes estiment que malgré son importance capitale, le déplacement à Oran ne devra pas constituer un handicap de taille pour cette formation bénjouï, qui a déjà acquis une certaine expérience en matière de matches à l'extérieur. Amrani as-



sure que son team ne fera pas figure de touristes. Les Béjaouis comptent réservé à l'ASMO le même sort que leurs précédents adversaires en coupe.

«Il est clair que l'ASMO aura un avantage considérable sur nous, en se produisant sur un terrain qu'elle maîtrise et devant ses fidèles supporters. On aurait aimé que ce soit l'inverse, mais le tirage n'a pas été clément avec nous depuis les 16èmes de finale. Mais, cela ne veut pas dire qu'on va se rendre à Oran en victimes expiatoires», dira l'entraîneur en chef Amrani, dans ses déclarations antérieures.

«Nous avons déjà relevé des défis semblables à celui de samedi prochain», ajoutera-t-il, tout en estimant qu'il n'y aura pas de stratégie miracle pour espérer se qualifier en demi-finale. Sur le plan moral, je dirais que le match en lui-même est une source de motivation suffisante. J'ai besoin d'un onze guerrier sur le terrain, car seules la hargne et la volonté feront la différence au cours de ce match». Les fans asémistes tout comme ceux des Crabes ne comptent pas rater cette joute particulière. Ils seront en très grand nombre au rendez-vous, ce samedi, au stade Ahmed-Zabana.

LIGUE DES CHAMPIONS (1/16 DE FINALE ALLER) USM ALGER- AS PIKINE Les Sénégalais à pied d'œuvre à Alger

La délégation de l'AS Pikine est arrivée jeudi à Alger pour affronter l'USM Alger en seizième de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Lors de son séjour dans la capitale algérienne, la délégation sénégalaise a opté pour l'hôtel Oasis de Hussein-Dey. Plusieurs entraînements sont au programme des joueurs de l'AS Pikine d'ici au jour du match.

L'USM Alger accueillera l'AS Pikine dimanche 15 mars à 18 h 00 au stade Omar-Hamadi de Bologhine. De leur côté, les Usmistes ont repris ce jeudi l'entraînement au complexe sportif militaire de Ben Aknoun en prévision de la rencontre de dimanche prochain. Les Rouge et Noir restent sur une amère élimination en huitième de finale de la Coupe d'Algérie face à l'ASO Chlef aux tirs au but, à domicile de surcroit.

Les Pikinois avaient sorti au tour précédent l'Etoile filante de Ouagadougou (1-0 et 0-0), tandis que l'USM Alger s'est qualifiée au détriment des Tchadiens de Foulah Edifice (3-0, 1-3).

Le budget de son déplacement à Alger bouclé à 75%

L'AS Pikine, prochain adversaire de l'USM Alger en seizième de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, a bouclé à 75% son budget pour son déplacement à Alger pour affronter le club algérois dimanche à 18h00 au stade Omar-Hamadi (Bologhine), rapporte mercredi la presse locale citant le vice-président de l'équipe. "On est pas loin, car le budget est bouclé à 75%. Je profite de cette occasion pour remercier notre sponsor, le maire de la ville de Pikine, Ablaye Thimbo et les autres partenaires, qui sont entrain de nous accompagner dans cette ligue africaine des Champions." indique le vice président du club, Habib Faye.

L'AS Pikine avait dégagé un budget prévisionnel de 30 millions FCFA pour son match face à l'USM Alger (1000 F CFA = 1,5 euro).

D'autre part, Modou Fall, le président de l'AS Pikine a effectué cette semaine une mission de prospection à Alger avant les 16^e de finale aller de la Ligue des Champions d'Afrique.

"C'est pour procéder à la réservation de l'hôtel devant accueillir le club" a confié une source proche de l'équipe de la banlieue. Le match retour aura lieu entre le 3 et le 5 avril 2015.

L'Algérien Arrache s'engage avec Kalloni FC



L'ex-international algérien, Salim Arrache, s'est engagé jusqu'à la fin de cette saison avec le club de Kalloni FC, indiquait hier le 11^e au classement du championnat de première division grecque de football.

Arrache arrive du championnat chinois où il a évolué sous les couleurs de Chengdu Tiancheng. Il est resté six mois avec cette formation et a inscrit quatre buts en 10 matchs.

Auparavant, l'attaquant de 32 ans avait joué pour AC Ajaccio lors de la saison 2013-2014, à l'issue de laquelle cette équipe a été reléguée en Ligue deux française.

Arrache avait porté les couleurs de la sélection algérienne à 13 reprises pendant l'année 2004, mais il n'a inscrit qu'un seul but.

Mesloub meilleur joueur algérien en Ligue 1 française



Le milieu de terrain du FC Lorient Walid Mesloub est en tête du classement des meilleurs joueurs algériens évoluant dans le championnat de Ligue 1 française de football, selon un sondage établi par le site spécialisé "Star Africa".

Mesloub, qui a rejoint le club breton l'été dernier en provenance du Havre AC (Ligue 2, France), a obtenu une note de 7,06 sur 10. Il devance dans ledit classement Aissa Mandi de Reims (7,02), Ryad Boudebouz du Bastia (6,92) et Mehdi Mostéfa de Lorient (6,6).

Le milieu offensif de 29 ans n'est pas retenu dans la liste élargie de 37 joueurs retenus par le sélectionneur d'Algérie, le Français Christian Gourcuff, en prévision du tournoi de Doha en fin mars en cours pendant lequel les Verts donneront la réplique aux sélections de Qatar et d'Oman respectivement le 26 et le 30.

Mesloub compte aussi une seule sélection en 2011 lorsqu'il avait pris part au match amical contre le Luxembourg. À l'époque les Verts étaient entraînés par Abdelhak Benchikha.

Au classement du meilleur joueur nord-africain de la Ligue 1 française, le Marocain Abdelhamid El Kaoutari (Montpellier) occupe les commandes (7,25).

CLASSEMENT FIFA

L'Algérie reste à la 18^e position mondiale

La sélection algérienne de football conserve sa 18^e place au classement mondial de la Fédération internationale de football (FIFA) pour le mois de mars 2015, publié hier sur le site de l'instance mondiale.

Les Verts dont le dernier match remonte à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 avec une élimination en quart de finale face à la Côte d'Ivoire (3-1) restent bloqués à la 18^e place pour le quatrième mois consécutif. Au niveau continental, les Verts sont toujours la première sélection africaine avec 986



points. Ils sont suivis par la Côte d'Ivoire (902) et le Ghana (246, +1). Le Qatar et Oman, les deux prochains adversaires de l'équipe d'Algérie en matches amicaux les 26 et 30 mars à Doha, pointent respectivement à la 109e et 96e place mondiale. La tête du classement reste inchangée : l'Allemagne continue de trôner avec une avance confortable sur l'Argentine et la Colombie. Le premier changement notable concerne l'Italie, qui progresse de deux places et réintègre le Top 10 aux dépens de l'Espagne (11e, moins 1), et ce pour la première fois depuis juin 2014. Les plus grosses progressions du mois sont en revanche à

mettre à l'actif de la Barbade (131e) et des Bermudes (169e), qui progressent toutes deux de 11 places grâce à une victoire et un résultat nul.

Depuis la dernière édition du Classement mondial FIFA/Coca-Cola, seuls sept matches amicaux ont été disputés, donc cinq au sein de la Concacaf. Les principales évolutions sont donc imputables à la dépréciation d'anciens matchs. Les équipes les mieux classées de chacune des confédérations demeurent ainsi l'Allemagne (1^{er}) pour l'UEFA, l'Argentine (2^{er}) pour la Conmebol, le Costa Rica (13^{er}) pour la Concacaf, l'Algérie (18^{er}) pour la CAF, l'Iran (42^{er}) pour l'AFC et la Nouvelle-Zélande (134^{er}) pour l'OFC. Le prochain classement mondial FIFA/Coca-Cola sera publié le 9 avril 2015.

SÉLECTION OLYMPIQUE ALGÉRIENNE Pas de matchs amicaux face au Ghana

La sélection olympique ghanéenne a décliné l'invitation de la Fédération algérienne de football (FAF) pour affronter en amical l'équipe nationale de la catégorie qui prépare les éliminatoires du championnat d'Afrique de 2015, a indiqué hier le directeur technique de la FAF, Toufik Kourichi.

Deux rencontres étaient programmées entre les deux sélections à Alger au cours du stage des Verts entre le 22 et le 31 mars, mais les Ghanéens se sont excusés de ne pouvoir être au rendez-vous, a affirmé Kourichi à Radio nationale.

Cette décision pousse l'instance footballistique à se remettre à la recherche d'un autre sparring-partner afin de permettre aux coéquipiers de Zineddine Ferhat de disputer deux joutes internationales amicales comme prévu à l'occasion de leur troisième regroupement de ce mois.

En attendant, la sélection algérienne sera regroupée du 15 au 18 mars à Alger, deux semaines après avoir effectué un autre rassemblement du genre du 1^{er} au 4 mars. De-



puis l'arrivée de Shurmann à la barre technique de la sélection olympique en septembre dernier, des stages de trois jours sont programmés pratiquement chaque semaine. Sous les ordres du technicien suisse, la sélection nationale a disputé aussi six matchs amicaux internationaux contre le Qatar, le Mali et la Tunisie, soldés par cinq victoires et une défaite

face aux «Aigles de Carthage». Exempté des deux premiers tours des éliminatoires, l'équipe nationale disputerà, l'été prochain, le troisième et dernier tour des qualifications au championnat d'Afrique prévu entre le 5 et 19 décembre 2015 en RD Congo. Les trois premiers de cette épreuve se qualifieront directement aux jeux olympiques.

EUROPA LEAGUE (1/8 DE FINALE ALLER) Napoli prend option, Ghoulam passeur décisif

L'international algérien, Fawzi Ghoulam, a retrouvé son poste de titulaire et a été passeur décisif lors de la victoire à domicile de son équipe italienne du Napoli face aux Russes de Dynamo Moscou (3-1) jeudi soir en huitièmes de finale aller de l'Europa League de football.

Très rapidement mené au score sur un but de l'expérimenté allemand Kévin Kuranyi dès la 2^e minute, le Napoli mettra une vingtaine de minutes avant de niveler la marque.

A la 25^e minute, Ghoulam, aligné durant toute la partie, délivre un centre précis que coupera le triple buteur napolitain Gonzalo Higuain pour marquer une jolie tête décroisée pour l'égalisation des Italiens. L'international argentin s'offrira deux autres buts pour réaliser le "hat trick" aux 31^e et 55^e minutes et permet au SSC Napoli de s'imposer (3-1). L'Algérien provoquera l'expulsion de Zobnin dès la 46^e minute de jeu sur un tacle dangereux à la cheville qui fera plus de peur que de mal. Les deux formations se retrouveront le 19 mars prochain à l'Arena Khimki pour la manche retour.



BAYERN MUNICH : RIBÉRY FORFAIT

L'ailier français de 31 ans s'est blessé à la cheville droite lors de la rencontre de Ligue des Champions ce mercredi soir. "C'est un peu douloureux. Mais ce n'est pas si grave ou quoi que ce soit. J'espère pouvoir jouer en fin de semaine", avait pourtant déclaré l'ancien marseillais après le match. "L'agressivité des Ukrainiens ? C'était dur de rester calme. Je me suis maîtrisé, mais ce n'était pas évident".



VARANE LA PRIORITÉ DE MOURINHO

Selon le *Mirror*, les Blues vont passer à l'offensive prochainement sur ce dossier. Le technicien portugais fait de son ancien joueur sa priorité pour renforcer une défense qui a montré ses limites contre le PSG. Gary Cahill n'est pas toujours rassurant et John Terry approche de la fin de carrière. Mais l'ancien Lensois coûte très cher puisque le Real Madrid ne discutera pas à moins de 45

millions d'euros. Suffisant pour refroidir Chelsea ? Pas sûr. A noter que Manchester United est également sur le coup.

DAVID LUIZ S'EXCUSE ENVERS CHELSEA

Alors qu'il a vécu de belles années à Chelsea, avec notamment une Europa League et une Ligue des Champions remportées, David Luiz avait promis de ne pas célébrer de but qu'il marquerait contre son ancien club. Mais, après son but en Ligue des Champions en mercredi, difficile de dire qu'il a contenu sa joie : c'est pourquoi le Brésilien a décidé de s'excuser face à la presse après le match. «J'avais dit que je ne célébrerais pas mon but si je marque mais je n'ai pas réussi à contenir mon émotion. Je m'excuse auprès de Chelsea et des supporters parce que j'étais très content ici. Ce club m'a permis de montrer mon football au monde entier. J'étais heureux du premier jusqu'au dernier jour à Chelsea et j'ai beaucoup de respect pour ce club.»

Pas rancunier...

David Luiz prouve encore être un grand homme ici. Surtout quand on se souvient des déclarations de José Mourinho quand qui se félicitait de l'avoir vendu, surtout avec notamment, qui se félicitait de l'avoir vendu, surtout avec un prix aussi élevé. Bien sûr, ses excuses ne rendent pas la qualification à Chelsea. Mais, avec le PSG, il est allé la chercher avec les tripes et le cœur. Espérons que les supporters des Blues ne lui en veulent pas trop. Connaissez le joueur et vu le scénario du match, cette explosion de joie est amplement méritée.



Falcao regrette le choix de Manchester United

En quittant lors du dernier jour du précédent mercato estival l'AS Monaco pour Manchester United, Radamel Falcao croyait pouvoir franchir un nouveau palier. Dans le Nord de l'Angleterre, El Tigre se réjouissait d'évoluer enfin dans un club à la hauteur de son talent et où il serait en mesure d'enrichir son palmarès. Mais, neuf mois après, le tableau en question apparaît clairement moins reluisant. Avec les Diables rouges, l'ancien monégasque n'a jamais évolué à son véritable niveau et son adaptation au football anglais s'avère être beaucoup plus compliquée que prévue.



Bale un choix imposé par Pérez à Ancelotti

Carlo Ancelotti aimait bien pouvoir faire souffler, parfois, Gareth Bale. Sauf que le président du Real Madrid ne serait pas de cet avis. Mundo Deportivo, comme tous les journaux espagnols, tente de déchiffrer la crise qui secoue le Real Madrid. Gareth Bale en est un personnage important. Fantomatique par moment, notamment contre Schalke 04 mardi soir, le Gallois est maintenu

envers et contre tout. Le quotidien catalan révèle une chose très simple. Carlo Ancelotti est obligé d'aligner Gareth Bale, et qu'importe s'il estime que le Gallois a besoin de repos. Pour Florentino Pérez, il y a une condition non-négociable : Ancelotti doit aligner le trio Cristiano Ronaldo, Gareth Bale et Karim Benzema. A lui de construire autour. Et tant pis si pour le moment, Bale n'est pas au niveau...



Llorente va sûrement partir



Pas vraiment convaincant cette saison du côté de Turin, Fernando Llorente devrait s'envoler pour d'autres lieux lors du prochain mercato estival. L'attaquant pourrait ainsi rebondir en Andalousie. Selon *Tuttosport*, l'international espagnol serait effectivement ciblé par le FC Séville. Ce dernier penserait à lui afin de compenser le probable départ du Colombien Carlos Bacca. Le Turinois serait également suivi par Tottenham et le FC Valence.

A L'INVITATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE M.ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Premier ministre éthiopien en visite officielle en Algérie

Le Premier ministre de la République fédérale d'Ethiopie, Haile Mariam Dessalegn Boshe, effectuera à partir d'aujourd'hui une visite officielle de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique un communiqué de la présidence de la République.

Les entretiens qui se dérouleront entre le président de la République et le Premier ministre éthiopien et les travaux qui auront lieu entre les deux délégations permettront d'«approfondir et d'élargir les relations de fraternité et de coopération qui existent entre l'Algérie et l'Ethiopie, liés par une déclaration de partenariat stratégique signée en juin 2013 à Alger, et d'encourager aussi des échanges et des partenariats économiques mutuellement bénéfiques», relève la même source.

Dans le même temps, la concertation politique au sommet entre les deux dirigeants permettra de «raffermir la concordance de vues entre les deux pays sur des questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment celles liées à la paix, à la sécurité et au développement en Afrique», a-t-on ajouté.

Le ministre Norvégien des AE en visite de travail en Algérie

Le ministre norvégien des Affaires étrangères, Borge Brend, effectuera une visite de travail en Algérie aujourd'hui et demain, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«Cette visite intervient à un moment où les relations d'ensemble connaissent un dynamisme qui vient conforter les relations d'amitié qui existent entre les deux pays», a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Elle «traduit également la volonté des deux pays d'approfondir davantage le dialogue politique, de consolider et de promouvoir les relations économiques et de partenariat».

Au cours de cette visite, les deux ministres «procéderont à l'évaluation de la coopération bilatérale et passeront en revue les questions de l'actualité régionale et internationale», a précisé la même source.

M. Lamamra s'entretient avec son homologue tunisien

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu jeudi à Alger avec son homologue tunisien, Taïeb Baccouche, qui effectue une visite de travail de deux jours en Algérie. A l'issue des entretiens, les deux ministres ont tenu une séance de travail élargie aux membres des deux délégations.

M. Lamamra rencontre le prince jordanien Ali Ibn Al Hussein

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a rencontré jeudi à Alger le prince jordanien Ali Ibn Al Hussein. La rencontre s'est déroulée à la résidence Djenan el Mithaq.

APS

Le Président Bouteflika reçoit le chef de la diplomatie tunisienne

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, jeudi à Alger, le ministre tunisien des Affaires étrangères, Taïeb Baccouche, en visite de travail en Algérie.

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience, M. Baccouche a indiqué avoir informé le président de la République des «actions engagées avec les responsables algériens lors de cette visite», ajoutant que les deux pays étaient appelés «à mettre en œuvre les recommandations ayant sanctionné la rencontre du président Bouteflika avec son homologue tunisien, Béji Caïd Essebsi».

«Le président Bouteflika suit de près la situation en Tunisie, en Libye et dans les autres pays arabes et est au fait des événements enregistrés dans la région», a indiqué le ministre tunisien.



M. Baccouche a ajouté que sa visite en Algérie, la première du genre depuis la formation du nouveau gouvernement tunisien, «se poursuivra dans le cadre de la coordination entre les deux pays, au mieux des intérêts des peuples, tunisien et algérien et l'ensemble des pays de la région». Il a insisté sur l'importance de faire aboutir le dialogue interlibyen et de parvenir à des solutions pacifiques «qui servent les intérêts du peuple libyen et de la région». L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et

africaines, Abdelkader Messahel.

La visite de M. Baccouche arrivé mercredi pour une visite de deux jours à Alger, intervient dans le cadre du «renforcement des liens de fraternité existant entre les deux pays».

Elle s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de la rencontre du président Bouteflika avec son homologue tunisien Béji Caïd Essebsi, à l'occasion de la visite que ce dernier a effectuée en Algérie les 4 et 5 février dernier pour baliser les repères des relations algéro-tunisiennes dans divers domaines».

ALGÉRIE - PALESTINE

Lamamra et son homologue palestinien examinent les moyens de développer les relations bilatérales

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a examiné jeudi lors d'une séance de travail avec son homologue palestinien, Riyad Al-Maliki, les relations bilatérales et les moyens de les promouvoir.

Les deux responsables ont souligné l'importance de relancer la commission mixte algéro-palestinienne et les autres cadres de coopération, en vue de hisser les relations bilatérales au plus haut niveau, en application des décisions sanctionnant la visite d'Etat du président palestinien, Mahmoud Abbas, en décembre dernier à Alger.

Ils ont, en outre, évoqué les préparatifs en cours, en prévision de la 26^e session du Sommet arabe, prévue les 28 et 29 mars à Charm el Cheikh.

M. Lamamra a insisté, dans ce sens, sur l'impératif de ré-introduire la question palestinienne dans l'agenda de l'action arabe commune et à l'ordre du jour des prochains som-

mets arabes, réitérant la position ferme de l'Algérie et sa solidarité avec le peuple palestinien et sa cause juste, en consécration de son droit à l'édification de son Etat indépendant avec El Qods pour capitale. A cette occasion, les deux ministres ont passé en revue les développements de la situation en Palestine, au Moyen-Orient et dans le monde arabe en général.

Le chef de la diplomatie palestinienne a évoqué de manière exhaustive la situation prévalant dans les Territoires palestiniens occupés et la souffrance du peuple palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

A l'entame de la rencontre, le ministre palestinien a transmis les salutations des dirigeants palestiniens, à leur tête le président Mahmoud Abbas au président Abdelaziz Bouteflika, pour son soutien «indéfectible et précieux» à l'Etat et au peuple palestinien.

MALI, LIBYE, SAHEL ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La diplomatie Algérienne sur tous les fronts

Boualem Branki

Une intense activité diplomatique a marqué l'actualité politique nationale cette semaine, redonnant à l'Algérie un rôle clé dans la résolution des questions de sécurité régionale et internationale. Dans le dossier malien, qui a bénéficié de toute la sollicitude des institutions nationales, sur hautes instructions du Président Bouteflika, l'Algérie est en train d'écrire une nouvelle page, celle du retour à la paix et la sécurité dans la région. La réunion d'Alger des factions maliennes a été plébiscitée autant par les acteurs politiques maliens que par les observateurs et les institutions onusiennes. Ce qui a débouché sur un accord historique, qui va permettre, à reconnaître l'ex-Premier ministre malien, Mara Moussa, «à notre pays de se remettre durablement debout». Fruît de cette longue tradition diplomatique de l'Algérie, l'accord d'Alger des factions maliennes a donné espoir à la communauté internationale pour le retour durable de la

paix et la sécurité au nord du Mali. passages obligés du développement social et économique de la région.

L'autre important front ouvert par la diplomatie algérienne est celui du retour à la paix et la sécurité en Libye, un pays frère. Un dossier qui mobilise d'ailleurs toute l'énergie de l'Algérie et de sa diplomatie agissante, sous les instructions du Chef de l'Etat, pour que ce pays frère retrouve le plus rapidement paix, sécurité et stabilité à l'ombre d'institutions nationales reconnues par toutes les tendances politiques libyennes. Ces efforts de l'Algérie ont été ainsi soutenus et encouragés par la communauté internationale. C'est ainsi que la Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini a salué ces «efforts» de l'Algérie pour avoir organiser une réunion inter-libyenne. Interrogé par le Parlement européen sur la situation instable en Libye et ses conséquences régionales, Mme Mogherini a estimé que même si «parfois certaines initiatives ne font pas la

qu'un travail substantiel est mené par l'Algérie».

Elle a rappelé aux eurodéputés, réunis en session plénière à Strasbourg depuis le 9 de ce mois, que des chefs de partis et de militants politiques libyens se sont réunis à Alger, mardi et mercredi sur la question. Sur le front bilatéral, plusieurs ministres dont des chefs de la diplomatie et de l'Intérieur ont insisté, au cours de leur visite à Alger, sur le poids politique de l'Algérie sur les grands dossiers internationaux de l'heure.

En visite de travail à Alger, le ministre tunisien des Affaires étrangères a notamment déclaré que «le Président Bouteflika suit de près la situation en Tunisie, en Libye et dans les autres pays arabes et est au fait des événements enregistrés dans la région». Enfin, la tenue à Alger de la 12^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI) sur le terrorisme et les moyens de vaincre ce fléau, confirme cette vitalité de la diplomatie algérienne, et l'exemple algérien de la lutte contre le terrorisme, devenu un modèle.